

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

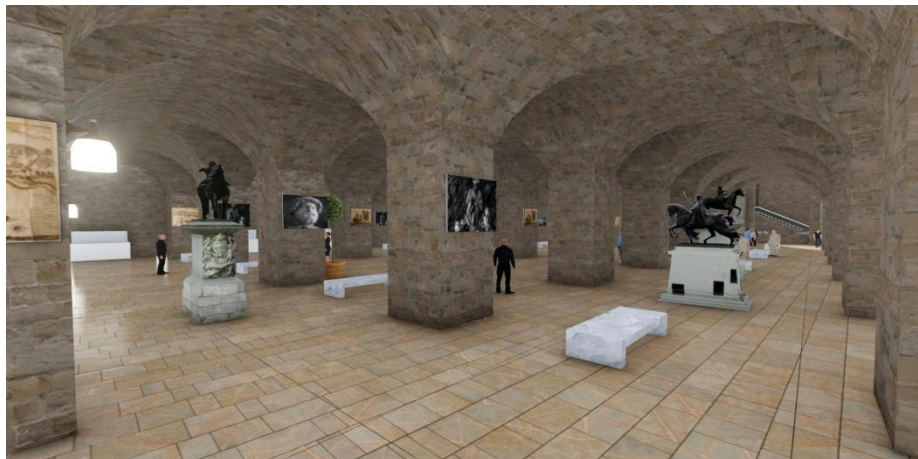
**Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou
Faculté du Génie de la Construction
Département d'Architecture**



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture Ville et Patrimoine
Requalification Urbaine : Patrimoine Ambiances et Projets

Une Station Musée pour reconquérir l'espace multimillénaire de la place des martyrs, Alger



Elaboré par

M^{elle} BOUAYAD Lisa

M^{elle} SFIHI Thinhiné

Encadré par

M^{me} LAOUES SOUAD

Juin 2018

Remerciements

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'adresser notre profonde reconnaissance et nos remerciements les plus sincères à :

-Notre encadreur M^{me} LAOUES Souad pour nous avoir guidé tout au long de ce travail, nous lui sommes très reconnaissantes pour leurs disponibilités, son aide précieux, ses conseils judicieux qu'elle nous a prodigué, son encouragement et sa gentillesse qui nous a constamment accompagné et soutenu durant ce travail.

-Aux membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail en acceptant de l'évaluer.

-Au personnel de l'entreprise de métro d'Alger plus particulièrement Mr KATEB chef de département des systèmes à l'EMA pour avoir mis à notre disposition de la documentation et des informations utiles pour l'élaboration de notre travail, et pour toute la peine qu'il s'est donné pour répondre à nos multiples questions et sollicitations. Nous tenons à remercier aussi Mr ZEKKAGH directeur général de l'OGBEC ainsi que le collectif des archives du Bastion 23, sans oublier le personnel de la bibliothèque de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme.

-Notre reconnaissance et notre gratitude vont à l'égard à tous les enseignants de notre département, plus particulièrement ceux qui nous ont suivis durant notre cursus pédagogique ainsi que le personnel des centres documentaires de Tamda et de l'habitat.

En dernier, Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

-Aux deux êtres les plus chers « mes parents » aucun hommage ne pourrait être à la hauteur pour exprimer ma reconnaissance envers tous ce que vous avez fait pour me voir réussir;

A mes chers frères : Amayas et Yanis ;

A tout mes amis (es) ;

A toute personne ayant contribué de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Lisa



Dédicaces

Je dédie cet humble travail à :

En premier lieu à mes chers parents.

A mes sœurs ;

A ma famille ;

Et à tous mes amis (es).

A toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Thininé



Résumé

Legs du passé, biens communs à préserver et mettre en valeur, le patrimoine urbain est devenu un fait patrimonial, notamment les centres anciens qui se trouvent aujourd'hui en péril.

Ces centres historiques suscitent beaucoup d'intérêt et constituent des éléments clef dans les politiques d'aménagements. A cet effet, des mesures d'intervention sur ces tissus urbains ont été envisagées à travers des opérations de requalification.

Notre choix expérimental s'est porté sur le quartier de la marine, qui est gorgé d'histoire et de mémoire. Son patrimoine archéologique témoigne de la splendeur de son passé glorieux et relate l'épaisseur de sa profondeur historique. Il représente une opportunité pour la ville d'Alger, néanmoins ce quartier est aujourd'hui en pleine mutation, et certaines de ses potentialités culturelles sont reléguées à l'oubli. Dans l'optique de les insérer dans la requalification incontournable du quartier comme un outil d'amélioration de l'image d'Alger et de valorisation de son patrimoine, les galeries de la place des martyrs s'imposent comme objet de redynamisation de celle-ci et son intégration dans les actions d'aménagement liées au Metro et la station Musée. La régénération de ces espaces contribuerait à la réinsertion des valeurs culturelles et leur connexion autour de ce lieu de mémoire qu'est la place des martyrs, à travers la conception d'un projet dédié à l'art et au savoir faire artisanal local. Celui-ci serait à même d'impulser une dynamique touristique et développer des parcours significatifs vers d'autres entités historiques immémoriales du quartier.

Mots clef : patrimoine urbain, requalification, quartier de la marine, patrimoine archéologique, place des martyrs, Musée, parcours.

Introduction à l'option

Option : Architecture ville et patrimoine Requalification et projet urbain

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voire effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déçus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégrer à une dimension socio- culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par la même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socio culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplique de l'espace urbain.

La requalification urbaine est devenue une des préoccupations du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, intégration de l'histoire et de l'héritage dans la ville, développement des centres urbains anciens, réappropriation des espaces publics et friches diverses, et protection des formes urbaines héritées et espaces verts, régénération des lieux de mémoire à l'abondance ... etc.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale. Ces derniers sont souvent caractérisés par le développement d'une image contemporaine et nouvelles traduisant des spécificités ambiançales : ambiances et environnement (éléments naturels morphologiques, formes urbaines diverses, image, ...), ambiances et projet (références, application, conception, dispositif spatial, prototypes, programmation, représentation, étude...) et enfin ambiances et patrimoine (lumière, scénographie,...). La qualification de l'ambiance sera fondée sur le stimulus comme signal physique transmis par l'utilisateur (organes sensoriels) qui dans le cadre du patrimoine devient complexe par absence de l'usage d'autant mais que des moyens modernes peuvent recréer et mettre en scène.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante
M^{me} Laoues Souad

Sommaire

Remerciement	I
Dédicaces.....	II
Résumé.....	IV
Introduction à l'option.....	VI

Chapitre introductif

Introduction générale.....	1
1- Problématique générale.....	2
2- Problématiques spécifiques.....	2
3- Hypothèses.....	3
4- Objectifs	3
5- Méthodologie d'approche.....	3

Chapitre I : Assise théorique

Introduction	5
1. Le patrimoine, concept et signification	5
1.1. Le patrimoine notions générales.....	5
1.2. Patrimoine et catégorisation.....	5
1.2.1. Le patrimoine naturel.....	6
1.2.2. Le patrimoine culturel.....	6
1.2.2.1. Le patrimoine culturel immatériel.....	6
1.2.2.2. Le patrimoine culturel matériel.....	7
1.3. La mise en valeur et sauvegarde du patrimoine.....	11
1.3.1. Le patrimoine archéologique en Algérie.....	11
1.3.2. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques.....	12
1.3.3. La notion du secteur sauvegardé.....	13
1.4. Les espaces publics comme patrimoine urbain.....	14
1.4.1. Définition.....	14

1.4.2. Le rôle d'un espace public dans la ville.....	14
1.4.3. Les places.....	15
1.4.4. Les jardins publics.....	15
1.4.5. Les rues.....	15
2. La requalification urbaine.....	16
2.1. Notions et définitions.....	16
2.2. Terminologie liée aux opérations.....	16
2.2.1. Restruction et régénération.....	16
2.2.2.Reconversion.....	16
2.2.3. Restauration.....	17
2.2.4. Réhabilitation.....	17
2.2.5. Réutilisation.....	17
2.2.6. Rénovation.....	17
2.3. Les ambiances dans la requalification.....	18
2.4. Intervention sur les friches urbaines.....	21
2.4.1. La notion de friche	22
2.4.2. Les types de friche.....	22
2.4.2.1. Les friches urbaines.....	22
2.4.2.2. Les friches industrielles.....	22
2.4.2.3. Les friches militaires.....	22
2.4.2.4. Les friches administratives.....	22
2.4.2.5. Les friches portuaires.....	23
2.5. Analyse des exemples de requalification.....	23
Conclusion.....	26

Chapitre II : Approche Contextuelle

Introduction	27
1. La ville d'Alger	27
1.1. Présentation de la ville d'Alger.....	27
1.2. Situation géographique.....	27
1.3. Délimitation.....	28
1.4. Accessibilité vers Alger.....	28
1.5. Le choix de la ville d'Alger.....	28
2. Le quartier de la marine	28
2.1. Le choix du site.....	28
2.2. Présentation du quartier.....	29
2.3. Situation.....	29
2.4. Délimitation.....	29
2.5. Accessibilité.....	30
2.6. La morphologie du site.....	30
2.7. Lecture historique.....	31
2.7.1. La période précoloniale.....	31
2.7.2. Période coloniale (1830-1962).....	35
2.7.3. Période postcoloniale.....	41
2.7.3.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962.....	41
2.8. Lecture analytique du quartier.....	45
2.8.1. Trame urbaine et tissus de composition.....	45
2.8.2. Etat du bâti.....	49
2.8.3. Les équipements.....	49
2.8.4. Le système viaire.....	50
2.8.5. La mobilité urbaine.....	57
2.8.6. Le stationnement.....	57

2.8.7. Les espaces publics.....	58
2.8.8. Le paysage : Un patrimoine urbain et naturel à exploiter.....	60
2.8.8.1. Le paysage naturel.....	60
2.8.8.2. Le paysage urbain.....	62
2.8.8.3. Le patrimoine bâti et les éléments de repère.....	63
3. Diagnostic urbain.....	67
4. Plan d'actions.....	69

Chapitre III : Approche Architecturale

Introduction.....	70
1. Choix de l'assiette d'intervention.....	70
2. Présentation du site d'intervention.....	71
2.1. Situation et délimitation de la place des martyrs.....	71
2.2. Présentation de la place des martyrs.....	71
2.3. Processus de transformation de la place des martyrs durant la période coloniale.....	72
2.4. Description de la place des martyrs.....	73
2.5. Le projet du métro d'Alger.....	74
2.6. Les valeurs patrimoniales et historiques de la place des martyrs.....	75
3. Choix du thème.....	76
3.1. Définitions et généralités.....	76
3.2. Les types de musées.....	77
3.3. Rôle du musée.....	78
3.4. Les exigences d'un musée.....	79
4. Analyse des exemples.....	79
5. Les concepts du projet.....	86
5.1. Les concepts liés au contexte.....	86
5.2. Les concepts liés au projet.....	87
6. Description des voutes de la place des martyrs.....	88

7. Processus de réhabilitation	88
8. Le programme quantitatif	89
9. Description du projet	91
9.1. Accessibilité vers le projet.....	91
9.2. Les entités du projet.....	91
Conclusion générale	95
Documents graphiques	
Annexes	
Références Bibliographiques	
Liste des figures	

Introduction générale

Selon M. Fourra « Une ville quelle qu'en soit d'ailleurs son envergure; qui ne se transforme pas meurt en elle-même »¹. La ville est un espace de vie, symbole de carrefour et un lieu d'échange, c'est un endroit de socialisation par excellence.

Depuis des milliers d'années, les villes se forment et se transforment dans l'espace et dans le temps, exprimant l'évolution complexe des civilisations antérieures. Chacune d'elles a laissé des traces sous forme d'un héritage historique riche, un champ d'expression culturelle et identitaire dont nous profitons aujourd'hui et que nous devons transmettre aux générations à venir, et une source de vie d'inspiration non retrouvable.

Au cours du 19^e siècle, l'ère de l'industrialisation a engendré des situations préoccupantes sur l'urbanisme en général et les ressources patrimoniales en particulier. Ceci a été d'autant plus aggravé par la négligence, la surexploitation, les transformations anarchiques et une succession malheureuse de catastrophes naturelles ayant altéré bien souvent et d'une manière irréversible, le patrimoine et porter atteinte à l'aspect identitaire et paysager de la ville.

Certains des biens patrimoniaux sont déjà perdus, d'autre sont menacés par l'ignorance, le laisser aller, l'urbanisme non planifié et le tourisme incontrôlé.

Face aux menaces auxquelles est exposé le patrimoine et au risque de perte de la mémoire collective, des repères historiques et de l'identité qu'il représente, le souci de le préserver, de le sauvegarder d'un environnement urbain agressif a abouti à l'émergence de nouvelles approches et de démarches d'intervention sur le patrimoine et son environnement immédiat ou le contexte auquel il appartient.

La volonté des autorités de métropoliser les villes, l'absence des outils de planification et de gestion des territoires a par conséquent engendré des préoccupations sur l'urbanisme des territoires en général, et a causé des déséquilibres et des dysfonctionnements entre les anciens centres et les nouveaux tissus créés, mettant en avant la question du devenir des ressources patrimoniales, en particulier les centres historiques qui sont de véritables lieux de mémoire et d'identité.

La ville d'Alger, qui avec sa situation stratégique, constitue un véritable legs historique, une richesse patrimoniale considérable, une vitrine sur la scène internationale, c'est une ville millénaire qui possède un potentiel naturel exceptionnel ; la mer qui la rend une destination

¹ Mohamed Fourra, « Sommes-nous irréversiblement condamnés à l'immobilisme architectural », In el Acil ,2009.

favorable pour un bon nombre de visiteurs nationaux et étrangers, mais cette dernière souffre d'une perte de ses caractères de l'urbain.

La formation et la transformation de la ville d'Alger, est une résultante d'une gamme de succession et de rupture, correspondantes aux différentes périodes d'occupation dans l'histoire. Chaque occupant essaye de former son tissu urbain sans préserver l'ancien précédent, ce qui accorde à cette ville un caractère urbain irrégulier ou discontinu.

Donc la pratique urbaine semble difficile dans le cas de la ville d'Alger, et d'une façon précise dans le cas du quartier de la marine. Celui-ci constitue un balcon panoramique sur la mer méditerranéenne, centre historique ancien porteur des marques patrimoniales exceptionnelles et visibles, notamment celles de l'époque ottomane et française. Il présente des potentialités plurielles et diversifiées, il a toujours été l'objet d'une attention au fil du temps. Ceci est d'autant plus présent dans les mémoires que la découverte récente des strates civilisationnelles préventives au niveau de la place des martyrs.

1. Problématique générale

Le quartier de la marine constitue le noyau historique de la ville d'Alger, et son cachet historique lui confère des richesses urbanistiques et architecturales ; ce qui donne l'impression de parcourir un musée à ciel ouvert. Néanmoins la restauration et l'embellissement des immeubles du quartier au détriment de la production architecturale de la haute casbah a engendré une rupture avec la basse casbah.

-Comment réinventer le quartier de la marine pour qu'il joue son rôle culturel que l'histoire lui a dévolu ?

-De quelle façon parviendrons-nous à régénérer les valeurs inhérentes au centre vétuste et immémorial du quartier de la marine, tout en prenant en considération ses richesses patrimoniales, ses valeurs culturelles et vestiges historiques et pouvoir ainsi impulser le phénomène dit métropolisation ?

2. Problématique spécifique

- Comment repenser l'espace public « place des martyrs » avec tous ses composants comme élément de cohésion patrimonial, socioéconomique et structurelle et comme un lieu incontournable dans ces espaces immémoriaux ?

- Comment peut-on revitaliser la mémoire et l'image de la place des martyrs ?

- Le projet de station musée serait il à mesure d'en faire un véritable carrefour de l'histoire, des civilisations et de découverte ?

3. Hypothèses

-Identifier et connaître les éléments référentiels patrimoniaux du quartier de la marine revient essentiellement à la lecture de la stratification historique et par le même la stratification urbaine et architecturale.

-La lecture des différentes transformations de la ville et des éléments significatifs nous permettrait de relever les défaillances de fonctionnement urbain, la position du patrimoine dans sa diversité et le centre historique du quartier de la marine.

- Préserver ce patrimoine multiple, intégrer les espaces publics et concevoir un projet d'articulation entre les différentes entités de la ville seraient à même de rehausser l'image de la ville et insuffler une dynamique touristique.

- Concevoir un projet d'échange, de connaissance et de transmission dédié à la culture, l'histoire et l'archéologie serait la réponse architecturale qui permettra de rehausser l'image du quartier de la marine, articuler la mémoire des lieux et les meilleures interactions et mise en place d'une attractivité indéniable.

4. Objectifs

-Contribuer à rehausser l'image de la ville au rang d'une métropole méditerranéenne.

-Réconcilier le quartier avec ses lieux de mémoire identitaires (casbah élément significatif et la mer comme élément déterminant naturel).

-Revaloriser les richesses patrimoniales et paysagères qui caractérisent le quartier et promouvoir ses ressources pour une dynamique touristique durable et respectueuse.

-Concevoir un projet qui pourra mettre en exergue et en valeur les strates civilisationnelles millénaires constituant les fouilles archéologiques ayant marqué notre histoire.

5. Méthodologie d'approche

Pour mener à bien ce travail nous allons tenter de répondre aux problématiques et atteindre nos objectifs, et pour y parvenir nous avons scindé ce travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre : Approche théorique comme fondement du projet

Il s'agit d'un ensemble de données théoriques liées à notre approche patrimoniale, aux notions générales et à la diversité et pluralité mais aussi à la théorie relative aux actions et interventions urbaines à même de requalifier l'espace urbain des centres anciens ayant pour but

la mise en connexion des ressources culturelles et naturelles pour le développement d'une dynamique touristique .

- Le deuxième chapitre : Approche contextuelle

Il sera consacré à l'étude du contexte du site d'intervention Alger, quartier de la marine afin de ressortir toutes ses caractéristiques (historiques, morphologiques, spatiales, paysagères...) et ses valeurs culturelles à même de comprendre et identifier les composantes urbaines. Recenser les contraintes et les atouts pour promouvoir et reconstruire la ville sur elle même avec l'intention de requalifier d'une part et réorganiser l'existant d'autre part. Ceci sera établi dans le respect de l'intégrité des éléments de permanences et leur intégration à la nouvelle dynamique recherché pour une nouvelle image attractive d'Alger et en particulier la promotion de ce quartier fortement symbolique de l'identité et de l'histoire.

- Le troisième chapitre : Approche architecturale

La phase de projet architecturale serait la partie d'intervention sur la parcelle choisie dans la proposition urbaine de requalification synthèse du chapitre II. Il s'agit d'une conception architecturale résultante d'un ensemble de concepts tirés de chaque étape du travail combinés avec un programme thématique recherché en référence au thème du musée.

Introduction

La notion du patrimoine, d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué et continue de s'étendre. Elle s'étend au patrimoine archéologique, industriel, rural, maritime. Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique mais aussi de valeurs culturelles, historiques, d'usage.

De nos jours, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine en général et archéologique en particulier sont au centre des réflexions et débats à l'échelle mondiale. Cette catégorie fragile, porteuse de marques et artefacts, constitue une véritable source de connaissances et d'informations inhérentes aux différentes strates culturelles. Ces empreintes sont cristallisées par des vestiges archéologiques, une ressource non renouvelable.

Ces sites archéologiques représentent souvent notre seul moyen d'exploration de notre histoire lointaine, qui n'a pas laissé de traces orales ou écrites. Diverses lois et règlements sont élaborés afin de les protéger contre le vandalisme et les fouilles non autorisées, exemple : Les vestiges romains de Tipaza, un patrimoine protégé par l'UNESCO et bien d'autres sites et monuments classés en mis sur liste d'inventaire.

1. Le patrimoine, concept et signification

1.1 Le patrimoine notions générales

Le patrimoine désigne un ensemble de biens, savoirs et de valeur d'un groupe donné sur un territoire donné et dans un temps donné, qui doivent être identifiés afin d'être préservés et enfin transmis aux générations futures.

Selon Françoise Choay, le patrimoine désigne « *un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains* »¹

En résumé, selon l'UNESCO 1972, la notion du patrimoine renvoie à tout biens hérités du passé qu'il soit loin ou proche, la médina autant que patrimoine devient ville historique.

1.2. Patrimoine et catégorisation

Le patrimoine est riche et varie, il se décline en deux catégories principales :

¹Françoise Choay, 2007, « *Allégorie du patrimoine* », Paris, Edition Seuil.

1.2.1. Le patrimoine naturel

«Patrimoine naturel désigne les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, les sites naturels du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle. Il comprend les parcs et les réserves naturels, les jardins zoologiques et botaniques et les aquariums »².



Fig.1:Massif de Djurdjura
Source : <https://fr.wikipedia.org>

Le patrimoine naturel constitue tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature, les sources animales et végétales, il est formé par les ressources naturelles comme l'air, l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature. Il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers les fleuves et les déserts...etc.

1.2.2. Le patrimoine culturel

« Le patrimoine culturel est dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine immatériel. Néanmoins, ces ressources constituent des « richesses fragiles » et nécessitent comme telles des politiques et des modèles de développement qui préservent et respectent la diversité et le caractère unique du patrimoine culturel, car une fois perdues, elles ne sont pas renouvelables.»³

La notion de patrimoine culturel est définie comme l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels constituant le support et l'environnement physique ainsi que les modes de vie et de communication, les expressions artistiques, les croyances et les traditions.

1.2.2.1. Le patrimoine culturel immatériel

On entend par «patrimoine culturel immatériel» les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en

² UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972

³ UNESCO, Patrimoine « Durabilité du patrimoine », Convention 2001, <https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/.../Dimension%20Patrimoine>.

génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.⁴



Fig.2:La musique Touareg
Source : <https://www.google.com>



Fig.3:La corrida espagnole
Source : rfi.fr

1.2.2.2. Le patrimoine culturel matériel

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se décompose en deux parties.⁵

a. Le patrimoine mobilier

Il est formé des créations artistiques, les œuvres de culture populaire, les archives, les collections publiques et privés, les objets ethnologiques, le mobilier urbain, les monuments commémoratifs ou funéraires.



Fig.4:Tissage de tapis, casbah, Alger
Source : <https://www.google.dz>



Fig.3: Création artisanale, casbah, Alger
Source : <https://www.google.dz>

⁴ Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003 UNESCO

⁵ 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004; p. 75 et p.76

b. Le patrimoine immobilier

Comprend des groupes de constructions isolées ou réunies, des éléments ou des structures de caractère archéologiques, des sites, œuvres de l'homme ou œuvre conjuguées de l'homme et de la nature, appelés paysages culturels, ou bien patrimoine industriel ou patrimoine vernaculaire.

b.1. Le patrimoine architectural

Toute l'architecture populaire et vernaculaire ainsi que l'architecture des ensembles ruraux. Il se caractérise essentiellement par :

➤ Monuments

Toutes réalisations particulièrement remarquable en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie de ces réalisations.

➤ Ensembles architecturaux

Groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

b.2. Les sites ruraux et villageois

Ensembles situés en dehors des grands centres urbains, comprennent la partie du territoire qui englobe la zone agricole, la zone forestière et la zone d'espace vert, leur spécificité se situe dans une diversité d'attitude, de traditions socio-culturelles, et une forte relation avec la nature et l'environnement.



Fig. 5: Vestiges archéologiques (Romaine) de Timgad
Source : <https://upload.wikimedia.org>



Fig. :6: Le colisée de Rome, Italie
Source : <https://upload.wikimedia.org>



Fig.7: Ghardaïa, Algérie
Source : <https://upload.wikimedia.org>

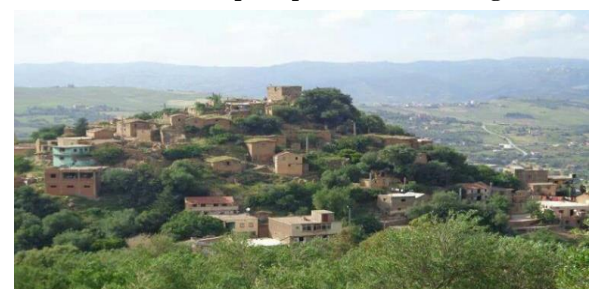


Fig. 8: Village Ait El Kaid
Source : <http://www.panoramio.com>

b.3. Les sites historiques

Œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites, Elles constituent des espaces caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique.

b.4. Le patrimoine archéologique

b.4.1. Notions, généralités et significations

Le patrimoine archéologique fait partie des biens culturels immobiliers, il inclut « *Les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférent et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse et artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels* »⁶.

Cette notion de patrimoine archéologique a évolué aux grés des mutations sociétales perpétuelles engendrées par le progrès et la modernité, un phénomène délétère ayant des conséquences néfastes et irréversibles sur cette tranche de patrimoine. Cette situation a vu naître des chartes, conventions ainsi que des projets de protection et de mise en valeur, afin de garantir la pérennité de cette ressource.

b.4.2. Définition des sites archéologiques

Un site archéologique est « *une concentration topographique de vestiges, se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène* ».⁷

Il désigne « *tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques* ».⁸

Le site archéologique peut se présenter sous plusieurs formes selon son contexte.



Fig.9: Taj Mahal

Source : <http://fotografias.viajestic.atresmedia.com>



Fig.10: Les vestiges de Tizirt

Source : <https://en.wikipedia.org>

⁶ Article 28 de la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

⁷ Delestre X, 2009, « Introduction à l'archéologie », Direction de la publication universitaire, Guelma, P 19

⁸ Article 19 ,Loi sur les biens culturels, Québec, 1972

✓ Le contexte urbain

Les sites archéologiques présent dans les milieux urbains sont vulnérables du fait de leur exposition récurrente à des contraintes induites par des travaux d'aménagement et réalisation d'infrastructures, d'habitat et d'équipements.

Ces sites font souvent l'objet de conflits entre aménageurs(urbanistes,architectes...) et les archéologues.

Les premiers assimilent à des entraves et les seconds à des traces matérielles à conserver à tout prix. L'étude de ces vestiges s'appuie sur deux approches : l'archéologie dans la ville, une action ponctuelle sur les entités archéologiques isolées et l'archéologie de la ville, ou la ville est assimilée à un écosystème dont les entités juxtaposées ou superposées font objet d'étude d'ensemble intégré.

✓ Le contexte industriel

Le concept de l'archéologie industrielle est né en Angleterre, après la seconde guerre mondiale. Cette catégorie de patrimoine, « *est devenue une discipline à part entière, à la croisé de l'archéologie du bâti, de l'histoire des techniques de l'analyse économique, sociale et culturelle et de la géohistoire* »⁹



Fig.12: Usine industrielle, Torino, Italie
Source : <https://en.wikipedia.org>

Cette notion récente, est dans une démarche analogue à celle de l'archéologie classique, « *Le patrimoine industriel est un champ de la connaissance historique qui associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les modes de vie, les expressions culturelles*». Il étudie « *l'ensemble des traces matérielles et immatérielles laissées par la société fabricante depuis le XVIe siècle* »¹⁰.

✓ Le contexte rural

Le milieu rural est en dehors du périmètre urbanisé. Il est caractérisé par un habitat éparé, une densité très faible et une richesse en ressources naturelles.

⁹Collectif, Atlas, « le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne-Les racines de la modernité », 1990-1997, file:///C:/Users/BOSINFO/Desktop/patrimoine%20industriel%20,%20atlas.html, Avril 2015.

¹⁰ Idem

Ces sites à haute valeur agricole, renferment des vestiges archéologiques souvent exposés à des dégradations incontrôlées.¹¹

✓ Les sites archéologiques subaquatiques

Fondamentalement, ces sites ont été reconnus et identifiés à l'échelle internationale par la

charte d'ICOMOS en 1996, le résultat des travaux du comité scientifique international pour la protection du patrimoine culturel subaquatique (ICUCH) en 1991. En 2000, la convention de l'UNESCO sur la protection et la gestion du patrimoine subaquatique, le définit comme *«toutes les traces d'existence humaine à caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergés partiellement ou totalement périodiquement ou en permanence, depuis 100ans au moins »*. A haute valeurs scientifique et historique, sa protection

Nous renseigne sur le passé marchand, le trafic et les échanges commerciaux, les voyages, les explorations ainsi que les techniques et moyens de transport maritime ou aérien.¹²

1.3. La mise en valeur et sauvegarde du patrimoine

L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cette démarche fait l'objet d'un traité international intitulé convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par l'UNESCO en 1972.

1.3.1. Le patrimoine archéologique en Algérie

L'Algérie dispose d'un patrimoine archéologique et culturel d'une richesse exceptionnelle. Plusieurs professionnels attestent et soulignent sa valeur.

« Le patrimoine archéologique en Algérie nécessite la mise en place d'un système de sécurisation (consistant) et (moderne) capable de contrecarrer le pillage et la vente illicite des



Fig.13:Vestiges archéologiques sur site agricole, Kuelap, Pérou

Source : <https://en.wikipedia.org>



Fig. 14:Patrimoine subaquatique

Source : <http://archeologie.yvelines.fr>

¹¹ Laoues.S 2015,«L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril»Mémoire Magister UMMTO p 41

¹² Laoues.S.Ibid

pièces archéologiques, deux phénomènes qui perdurent malgré l'existence d'un véritable arsenal juridique sur la protection des biens culturels mobiliers et immobiliers »¹³.

1.3.2. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologique

La politique patrimoniale algérienne en matière de préservation des sites archéologiques a marqué trois grandes périodes¹⁴ :

- La période de 1830-1940
- La période de 1942-1962
- La période allant du post indépendance jusqu'à nos jours.

- La période de 1830-1940

Les premières années de l'occupation française sont caractérisées par l'absence d'une vraie politique de gestion des sites archéologiques. La vision de la politique était vague et les ressources du pays étaient encore ignorées, entraînant ainsi une incertitude quant aux moyens à employer¹⁵.

-La période entre 1942-1962 ; la loi de Carcopino

Mis en place, le 27 septembre 1941 en France, la loi porte sur la réglementation des fouilles archéologiques terrestres. Les grands titre de cette loi porte sur¹⁶:

- La surveillance des fouilles par l'Etat.
- L'exécution de fouilles par l'Etat.
- Les découvertes fortuites.
- Les dispositions diverses et sanctions.

-La période post-coloniale

L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967, relative aux biens culturels et aux fouilles archéologiques¹⁷, a été le premier texte de loi promulgué par l'Algérie après l'indépendance.

L'arrêté du 17 mai 1980 fut ensuite érigé pour fixer les mesures de respect des fouilles archéologiques, les autorisations de fouilles et les autorités compétentes pour leur délivrance et favorise la publication des résultats de recherches archéologiques¹⁸.

¹³ <http://algerquartiermarine.blogspot.com>

¹⁴ Delestre X. Introduction à l'archéologie, ed. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p15

¹⁵ Oulebsir N, 2004, les usages du patrimoine, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Paris, p25

¹⁶ http://www.archeodroit.net/Textes/Terrain/loi_1941.html

¹⁷ J. O du 23 janvier 1968, Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967,

<http://www.vitamedz.com/articlesfiche/1169/1169716.pdf>, mars 2015.

La situation préoccupante du patrimoine induite par la dynamique constructive des dernières décennies du siècle précédent, a engendré la loi 98.04¹⁹ portant protection du patrimoine culturel et les définitions de la classification des catégories patrimoniales. Elle est considérée comme l'acte fondateur de la stratégie de la prise en charge du patrimoine culturel en Algérie. Elle dynamise le régime de protection par les procédures réglementaires suivantes :

- Inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire (article 10 à 15) .
- Classement: elle soumet les sites archéologiques au classement au même titre que les monuments historiques.

1.3.3. La notion du secteur sauvegardé

✓ Définition et origine du secteur sauvegardé

Un secteur sauvegardé est une mesure de protection portant sur un secteur présentant historique, esthétique ou de nature. Les secteurs sauvegardés sont définis comme : « un ensemble urbain dont la protection et l'évolution sont assurées par un périmètre délimité par un arrêté interministériel, pour lequel un document d'urbanisme de détail est élaboré : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur »²⁰.

✓ Définition d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur

Le PMVSS est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers anciens et historiques. Il contient une réglementation régissant les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé.

Le PPMVSS est un instrument de gestion des ensembles urbains historiques, qui permet de gérer les aspects de l'aménagement, afin d'intégrer dans la même démarche, préoccupation patrimoniale et politique urbaine. Ainsi, aujourd'hui, les secteurs sauvegardés doivent s'inscrire dans une démarche d'urbanisme et les préoccupations patrimoniales.

✓ Création du secteur sauvegardé et de mise en valeur des sites archéologiques

La loi réalise une véritable évolution en considérant les ensembles urbains et ruraux en tant que figure tutélaire gérée par un instrument spécifique qui est « le secteur sauvegardé » doté d'un

¹⁸ Arrêté du 17.05.1980, http://www.african-archaeology.net/heritage_law/algeria_a17051980.html, février 2015.

¹⁹ J. O n° 44, Loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

²⁰ Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : « intervenir en quartiers anciens, Enjeux-démarche –outils » Edition le moniteur, Paris, 1999 P103

PPSMVSS tenant lieu du POS. En 2003 fut créé le Décret exécutif n 03-323 du 5 octobre 2003 portant sur le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA). Il traduit le de la mise en place des actions effectuées pour la protection et mise en valeur des sites archéologiques.

✓ Le contenu du PPMVSA

-Le rapport de présentation : qui montre l'état actuel des valeurs archéologiques qui vont justifier le PPMVSA et les mesures proposées pour la conservation et la mise en valeur du site et sa zone de protection.

-Le règlement : fixe les règles générales d'utilisation des sols et des servitudes ainsi que les différentes opérations à envisager.

Les documents graphiques et les annexes, ils s'élaborent en trois phases :

- Diagnostic et mesures d'urgence.
- Relevés topographiques et archéologiques.
- Projet du PPMVSA et sa rédaction finale.

1.4. Les espaces publics comme patrimoine urbain

« L'espace public est un lieu de hasard et de rencontres qui fonde la richesse de la ville. C'est dans les espaces publics que resurgit le sujet. Chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre singularité »²¹.

1.4.1. Définition

« L'espace public est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage »²²

1.4.2. Le rôle d'un espace public dans la ville

La fonction essentielle d'un espace public dans la ville est de répondre aux besoins des usagers :

-En tant que zone de détente : les parcs publics, est-il besoin de le dire ? Ont plus qu'une simple fonction décorative. Générateurs d'oxygène, zones de jeux et de rencontres, ils sont par excellence les espaces de décontraction par opposition à la tension du milieu urbain.

-En tant que point de repère : *« étant d'une nature visiblement différente du tissu urbain qui les entoure, les esplanades et terrasses focalisent l'attention »²³.*

²¹ Thierry Paquot, *L'Espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009, 125 p.

²² Choay F., 1988, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 723 p.

Par ailleurs ces espaces publics ont depuis toujours structuré nos villes et nos agglomérations, ils demeurent ainsi un héritage identitaire au même titre que le bâti avec lequel ils sont en rapport.

Ils constituent ainsi des éléments de permanence, un patrimoine qu'il faut préserver et mettre en valeur pour une meilleure requalification de ces parties urbaines.

1.4.3. Les places

« Les places s'affirment en tant que lieu de ralentissement, l'attention d'une personne en transit est restreinte, ici elle a l'occasion de changer de registre : la place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater ».

1.4.4. Les jardins publics

Le jardin public est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel.

1.4.5. Les rues (Les boulevards)

La rue est un espace de circulation dans la ville qui dessert les logements et les lieux d'activité économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers, s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville. Le Boulevard est une voie généralement large (quatre voies de circulation ou plus) avec souvent des allées piétonnières sur ses bords.



Fig.15: Place des martyrs, Alger

Source : Auteurs



Fig.16: Jardin d'essai, Alger

Source : <https://i.skyrock.net>



Fig.17 : La 24ème rue à New York (Etats-Unis).

Source : <https://www.google.dz/search>

²³ Albert Rigaudière, « Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle) », Paris, Comité.

2. La requalification urbaine

2.1. Notions et définitions

« Action de remettre en valeur des fonctions perdues d'une ville ou d'un quartier, ou de les créer si elles n'existent pas ».

C'est une opération qui vise à proposer des espaces à de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel ; c'est une réappropriation des anciens édifices qui a des objectifs à l'échelle du quartier, c'est-à-dire le désenclaver et le développer. Dans cette perspective, les volets culturels et historique patrimoniaux sont recherchés et revalorisés pour les réutiliser dans ce projet. Elle fixe comme objectif une renaissance économique, sociale, et environnementale pour les structures historiques marginalisées ou mal intégrées dans le cadre de développement²⁴.



Fig.18: Parc Greenpolis, reconversion d'une friche industrielle en artisanat

Source : <http://www.lyonpeople.com>

2.2. Terminologie liée aux opérations de requalification

2.2.1. Restruction et régénération

Ces termes sont d'avantages appliqués au domaine de l'urbanisme et empruntés à la politique de renouvellement urbain. Elle désigne le réaménagement d'un quartier ou d'un territoire délaissé dans le but de le redynamiser et améliorer le cadre de vie²⁵.

2.2.2.Reconversion

C'est la conservation d'un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui donnant une valeur d'usage qu'il a perdu. Le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion, nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais s'effectue dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originale²⁶.



Fig.19:Château Astley à Warwickshire

Source : <https://i.pinimg.com>

²⁴ABA SADKI. « Recommencer la ville à zéro »

²⁵ Emanuel Real, Reconversions. « L'architecture industrielle réinventée », in situ, 12/12/2016.

²⁶Emanuel Real, Reconversions. « L'architecture industrielle réinventée », in situ, 12/12/2016.

2.2.3. Restauration

Travail minutieux de réparation scientifique et de reconstruction qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible²⁷.

2.2.4. Réhabilitation

Mouvement né en réaction contre la destruction massive des centres urbains. « *Il s'agit de toute opération qui consiste en l'intervention sur un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de leur restituer leurs aspects initiaux et d'améliorer le confort et l'usage des équipements d'exploitation* ».

La réhabilitation concerne toutes les actions sur « le cadre de vie » dont l'amélioration est devenue un enjeu majeur pour nos sociétés.

2.2.5. Réutilisation

Il s'agit de la réaffectation d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement et un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire.

Elle se justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis.

2.2.6. Rénovation

Désigne rebâtir à nouveau, ensemble d'opérations qui ont pour objectif de restituer aux anciens centres urbains dégradés une nouvelle structure et architecture compatible avec les exigences d'hygiène et d'esthétique. L'action de rénovation peut aller jusqu'à la démolition et à la reconstruction de bâtiments nouveaux et s'accompagne souvent de déplacements et d'élargissement des voies publiques.



Fig.20: Arc de Triomphe Heidendor en Autriche
Source : <https://s-media-cache-ak0.pinimg.com>

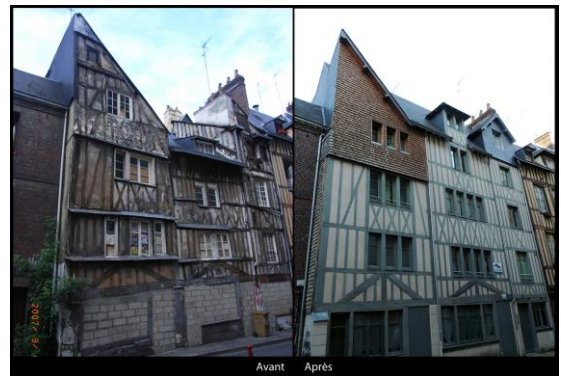


Fig.21: Façade d'un édifice avant et après réhabilitation
Source : <http://archesys.net>

²⁷ Idem

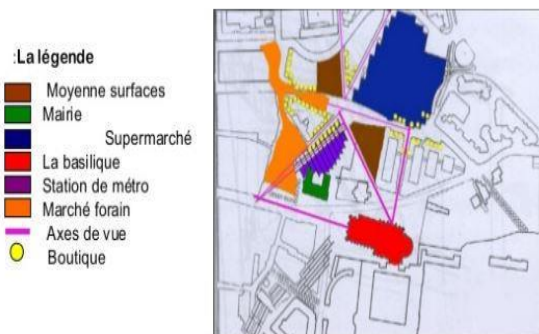


Fig.23: Quartier Saint-Denis avant rénovation
Source : <https://94.citoyens.com>

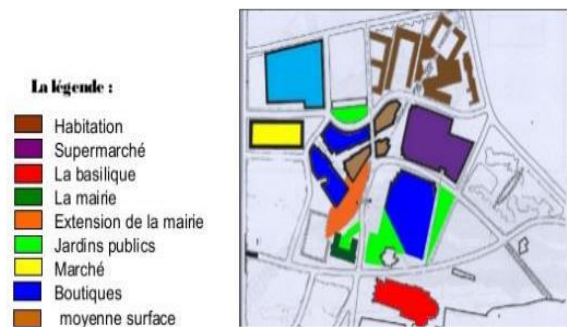


Fig.22: Quartier Saint-Denis avant rénovation
Source : <https://94.citoyens.com>

2.3. Les ambiances dans la requalification

« La notion d'ambiance recouvre à la fois une dimension physique par les espaces et objets mais aussi à une dimension humaine et sociale »²⁸.

Quelles formes architecturales et urbaines peuvent favoriser le partage des ambiances ? de quoi relèvent-elles ?

Les ambiances peuvent être conditionnées par :

- Le tracé urbain
- Style architecturale
- Gabarit des édifices
- Aménagements qui sont facteur d'aménité avec intégration des facteurs déterminants du sensoriel, de la sensibilité et du rapport de l'usage à l'espace à travers les éléments naturels (lumière, air, eau ...), les sens (odorat, vue, olfactif...).

❖ Ambiance de l'espace public

La requalification de l'espace public doit se faire tant sur l'aspect physique (amélioration du cadre physique mais aussi sur l'aspect humain et sociale, c'est là qu'intervient la nécessité de revoir justement l'ambiance de ces dits espaces publics. Ces ambiances sont intégrées pour rechercher des réponses aux émotions induites par une action matérielle pour une expression sociale, culturelle (structuration du sens individuel et en groupe) traduit par le vécu et l'appropriation de l'espace.

L'ambiance de l'espace public doit être saisie par le sensoriel, le visuel qui implique les formes architecturales et le tracé urbain, les matériaux de construction, le mobiliers urbain, les perspectives, la lumière, mais surtout par l'animation découlant par les activités, le degré de fréquentation et le tourisme, le degré d'expression, manifestation et type d'usage.

²⁸ Gwenaëlle Zunino, « revue urbaniste », France, mars 2013

- La lumière facteur d'ambiance : la lumière naturelle est exceptionnelle et génératrice du bien-être, elle améliore la visibilité et renforce le sentiment de sécurité, cependant l'espace public ou autres éléments de la ville (édifices, places, ...), ont besoin de lumière nocturne pour améliorer l'ambiance, la sécurité et le confort des usagers à travers l'éclairage des rues et chemins et la mise en place des places publiques.



Fig. 24: Eclairage au quai du sujet à Genève
Source: <https://www.mobilservice.ch>

- Effet des gabarits : donner de l'ampleur et de la hauteur que ce soit pour le volume ou l'espace public est très important, en effet l'ampleur de l'espace est souvent relative à l'impression de claustrophobie, la grandeur améliore la **sensation de bien-être** et de **confort**, la hiérarchie et différenciation des espaces permet un meilleur **repérage**.



Fig.25 : Trafalgar square, Londres
Source : <https://www.london.gov.uk>

- Injection des équipements et espaces d'accompagnements comme générateurs d'ambiance : l'injection de l'activité et services renforce la mixité sociale et urbaine et augmente l'attractivité notamment si ces dernières sont bien accessibles au large public, amélioration du confort des usagers par la création du mobilier urbain, intégration des éléments matériels (végétation, eau, ...) comme véritable éléments de ventilation.



Fig.26: Projet olympique, Paris
Source : <https://images.lesechos.fr>

- Rappel des éléments naturels : la qualité de l'espace public se caractérise par l'existence des éléments naturels telle que la lumière, l'eau, la végétation, des aménagements avec des matériaux naturels ...



Fig.27: Bessans new helios district.
Source: <https://www.globalrealestateexperts.com>

- Création d'un micro climat adéquat : pour échapper aux aléas du climat « chaleur, pluie vent, froid, air confiné... » par la création de places couvertes, espaces de rencontre clos ...

- Libérer le sol pour le piéton et enterrer le véhicule : par les limitations de la circulation des véhicules, le sol sera affecté essentiellement pour les allées piétonnes, les cyclistes ..., ses dispositions augmenteront la sensation de bien-être (appartenance, liberté d'agir, ...), ainsi que le confort sonore, qualité de l'air et continuité des espaces urbains.



Fig. 28: Place écusson Montpellier.
Source: <https://montpelliermagazine.wordpress.com>

❖ Ambiances et sites archéologiques

Le vécu sensoriel (ambiance sensorielle) est devenu une dimension incontournable des espaces urbains et architecturaux à caractère historique, culturel, patrimonial. Dans le cas des sites archéologiques, il s'agit de restituer au public l'esprit des lieux d'origine, mettre le visiteur dans le contexte des époques passés, lui faire vivre cette période, lui narrer l'histoire de ce que étaient ces sites jadis. Dans ce contexte, la notion de valorisation et d'interprétation des sites archéologiques prennent tous leurs sens : l'intention de faire découvrir mais également de faire « goûter » ce patrimoine. Ainsi les outils proposés doivent mobiliser les sens et les affects du visiteur, entendent lui faire vivre une expérience, il s'agit d'amener le public à s'appropriier personnellement à ce patrimoine. Afin de donner envie à tous les visiteurs de savoir un peu plus sur notre culture et d'attirer le plus grand nombre de visiteurs et rentabiliser la présence du flux touristique et pour que ce patrimoine se teinte d'une nouvelle dimension : celle d'élever la conscience du visiteur et d'en faire son défenseur.

a-Ambiance / environnement

Les actions à mettre en place dans l'environnement immédiat de ces sites archéologiques afin de les mettre en valeur :

- aménagement des places publiques, aires de jeux, espaces de détente et de loisirs, des parcs des jardins...etc.

- introduction de la lumière



Fig.29: la mise en ambiance à travers l'injection de la lumière à Athènes.

Source : <https://www.google.com/search:Avenue>

b-Ambiance / projet

- **Au sein du site archéologique**

Ceci nécessite la mise en œuvre de différents supports de communication, tout en élaborant des conditions de visite acceptables pour le visiteur : confort, fluidité du parcours, ambiance chaleureuse, moyens de diffusion accessibles au plus grand nombre, signalétique adaptée...etc.

Les moyens tels que maquettes, vues en perspectives, films en image de synthèse et en images 3D, visites guidées par des guides bien informés et attrayants, intégration des affiches explicatives, des panneaux indicatifs, tableaux d'informations, des cartes, restitution en 3D aménagement des circuits visibles restituent les recherches des archéologues et l'histoire du lieu sous forme de documents compréhensibles pour les visiteurs ...etc.

-la mise en ambiance à travers l'injection de la lumière

-la mise en scène...etc.

- **Par un projet architectural ou urbain qui met en valeur ces sites archéologiques**

A travers un nouveau projet attenant dans un site à proximité qui va aller essentiellement dans le sens de la jouissance de ces sites archéologiques et en continuité avec ces visites guidées...etc. Il est appelé à préserver, redynamiser et réanimer le patrimoine archéologique, culturel, touristique et vise à promouvoir de manière prioritaire la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique de proximité.

2.4. Intervention sur les friches urbaines

Les friches il s'agit d'un concept récent. Il est apparu au cours du XIXème et XXème siècle, en même Temps que le concept d'exode rural ou de désindustrialisation.



Fig.30 : La mise en ambiance simulation en 3D du propylée.

Source : <http://www.elizabethdeportzamparc.com>



Fig.31 : la mise en ambiance à travers un nouveau projet architectural « musée de la romanité ».

Source: <http://www.elizabethdeportzamparc.com>

2.4.1. La notion de friche

Une friche est un espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport.

Il existe plusieurs types de friche : des friches militaires, des friches urbaines, commerciales et portuaires, même des friches industrielles, chacune se forme selon des processus et touche des territoires différents, mais aussi suscite des intérêts divers.

2.4.2. Les types de friche

2.4.2.1. Les friches urbaines

Le mot friche désigne tout terrain (ou bâtiment) ayant été utilisé ou développé précédemment mais qui n'est plus occupé à l'heure actuelle. La friche représente un état transitoire dans le processus de renouvellement urbain, la reconversion de cet espace peut être plus ou moins compliquée, ce qui peut entraîner un état d'abandon prolongé. Dans les milieux urbains nous avons des friches vacantes, abandonnée, contaminée... La plupart nécessitent une intervention pour les rendre disponibles à un nouvel usage.

2.4.2.2. Les friches industrielles

On appelle friche industrielle, une zone industrielle dans laquelle les activités industrielles ont été démantelées, le terrain ayant été totalement débarrassé ou éventuellement conserve des vestiges d'installation.

Les friches industrielles posent souvent des problèmes de dépollution pour pouvoir les reconvertir à d'autres fins (agriculture, logement, loisirs...).

2.4.2.3. Les friches militaires

Certains peuvent être comparables aux friches industrielles mais le devenir de ces friches repose sur un programme immobilier conjoint entre le ministère français de la défense et l'acquéreur.

2.4.2.4. Les friches administratives

Les friches d'équipements publics (écoles, stades sportifs, hôpitaux, etc.).

2.4.2.5. Les friches portuaires

Elles sont constituées d'espaces, de bâtiments, de matériels portuaires qui ont perdu leur utilité en raison de leur vieillesse, de leur obsolescence par rapport à d'autres équipements, ou de leur situation. Ainsi, le port les a peu à peu délaissés, ne les a plus entretenus ce qui a engendré une dégradation. Ainsi les friches portuaires se caractérisent par : leur ancienne vocation portuaire, la proximité de l'eau, leur abandon, leur aspect dégradé et image négative²⁹.



Fig.32: Friche portuaire, port d'Alger
Source : Prise par auteurs

2.5. Analyse des exemples de requalification

a).Exemple 1 : Le site archéologique de Bibracte

-Présentation du site : La ville gauloise de Bibracte est située sur le sommet du Mont Beuvry, au cœur du Parc naturel régional du Morvan, est d'une superficie 200 ha recouverte de forêts. La ville antique est bien connue de la communauté scientifique grâce aux importantes fouilles archéologiques qui y ont été conduites au XIXe siècle.



Fig.33: La carte de localisation de Bibracte
Source : Bibracte, Mont Beuvry. Reconnaissance des voies

-Mise en valeur du site

- La mise en valeur du site de Bibracte se fait par intégration de plusieurs équipements.
- La requalification des espaces et le bâti existant.

-Le musée de la civilisation celtique

On trouve ce projet à l'entrée du site, il a été construit par Pierre-Louis Faloci en 1995, caractérisé par son architecture simple qui fait référence aux âges de l'humanité par l'utilisation de ces matériaux (pierre, acier, verre, béton). Il accueille chaque année plus de 45000 visiteurs de nature très diverses, il s'agit d'abord des chercheurs, étudiants et professionnels du patrimoine.

²⁹ Emanuel Boubacha, professeur d'histoire-géographie, le phénomène des friches urbaines.



Fig.36: Le musée de la civilisation celtique
Source : www.bibracte.fr.



Fig.35 : L'intérieur de musée
Source : www.bibracte.fr.

Il expose les résultats des recherches archéologiques, il assure aussi la compréhension des valeurs du site. Le musée dispose d'une entité pour les expositions permanente qui aborde l'histoire du site, et présentation des différents monuments archéologiques du site (Oppidum, les remparts). Il dispose également d'autres espaces pour assurer le confort des visiteurs comme les boutiques, salon de thé, restaurant.



Fig.34 : Reconstitution du bassin de la ville gauloise.
Source : www.bibracte.fr.

-Des remparts, bassin fontaine et portes du site

Dans le même plan d'action sur ce site, plusieurs édifices et monuments sont reconstitués comme les remparts, le bassin fontaine, les portes du site.

-Proposition des parcours thématique guidée

-Pour la circulation libre des visiteurs ils ont proposé des chemins piétons matérialisés en bois pour éviter toute intervention moderne.

-Présentation des fouilles en cours d'exécution pour le public.



Fig.37: Les fouilles en cours d'exécution
Source : www.bibracte.fr.

b).Exemple 2 : Requalification d'une friche portuaire : Le cas de Gêne

Gênes présente le cas le plus proche des modèles d'évolution de la Patrimonialisation des espaces urbains, des projets de modernisation ne laissant en place que les monuments à la progressive prise en compte du centre historique comme un ensemble. Gênes constitue le modèle idéal d'une ville qui a mis en valeur ses potentialités historiques et naturelles pour promouvoir son image.



Fig.38: Le port de Gêne

Source : <https://www.google.com/search>

-Les objectifs majeurs

- L'embellissement de la ville et la confirmation de son attractivité culturelle et touristique.
- Développer une ville portuaire, et faire du vieux port un espace culturel urbain.
- Assurer la continuité entre le centre ancien et le front de mer.
- La préservation de la destruction du centre historique.
- Redynamiser l'ensemble de la ville par une action ciblée sur ces espaces historiques.

-Les différentes actions de renouvellement et de requalification du centre historique de Gênes et son port

La réhabilitation et le renouvellement du port pour :

- des usages urbains nouveaux (touristiques, ludiques, résidentiels).
- développer un front de mer pour la ville en position centrale.

*Reconversion des friches portuaires

- Les différents entrepôts et friches portuaires reconvertis en équipements culturels et touristiques : Les palais, les théâtres réhabilités, et les places publiques réaménagées dans le centre historique participent pleinement à la revitalisation de la ville.



Fig.39: Vue sur la Marina, Gêne

Source : <http://4.bp.blogspot.com>

***La création d'un pôle ludico-touristique**

-La construction de nouveaux édifices : L'aquarium, le *Bingo* dessiné par Renzo Piano et l'ascenseur panoramique.

-L'extension du port ancien par la création d'une marina : Un grand port de plaisance (280 anneaux), un hôtel de luxe, des commerces à destination touristique ou liés à l'activité nautique et des appartements y sont développés.

-La Darsena comme lieu pour la ville avec le but d'y installer différentes fonctions, dont le tourisme culturel, avec l'ouverture du musée de la mer.



Fig.40: Vue sur le musée maritime
Source : [www. Google image.com](http://www.GoogleImage.com)

➤ Synthèse

D'après l'analyse effectuée sur la ville de Gênes, on a tiré des renseignements sur la manière de remédier aux ruptures, ville, centre historique, vieux port. Plusieurs actions sont entreprises comme : la réhabilitation, le renouvellement, la rénovation et la reconversion des palais et immeubles dégradés porteurs de valeurs patrimoniales. Le réaménagement des espaces publics, la création des promenades piétonnes au niveau du vieux port de Gênes ont donné une nouvelle image à la ville.

Conclusion

A travers quelques données théoriques et étude des exemples relatifs à la requalification des espaces hérités du passé notamment le patrimoine archéologique, nous pouvons relever que les facteurs de réussite d'une mise en valeur d'un site archéologique sont atteints lorsque ces sites sont bien identifiés, étudiés et bien compris, et que les plans d'actions et d'interventions sont établis dans le cadre d'une stratégie globalisante et dans le respect de certains concepts (le respect de l'intégrité du patrimoine combiné entre l'ancien et le nouveau, intégration des espaces, l'environnement dans toutes leurs dimensions qu'elle soit physique, sociale, écologique...). Ils seront ainsi retenus comme des référents principaux de notre intervention.

Introduction

Concevoir un projet architectural nécessite une connaissance préalable du contexte dans lequel il sera circonscrit, il doit être un projet contextualisé et parfaitement intégré à son environnement.

Dans ce travail nous allons d'abord retracer l'histoire du quartier afin de cerner son évolution historique qui a conditionné son devenir, puis établir un état des lieux du site pour pouvoir identifier les éléments patrimoniaux comme enjeux de développement du site. Enfin avec une analyse critique des différentes composantes, nous allons définir les atouts et faiblesses du site ainsi que les actions majeures d'intervention comme alternatives de réponses aux dysfonctionnements urbains constatés.

1. La ville d'Alger

1.1. Présentation de la ville d'Alger

Alger la blanche, capitale de l'Algérie, vaste territoire sur lequel une grande richesse s'étend lui procurant ainsi le statut de siège d'attractivité importante. Sa tournée vers la mer a l'image d'un amphithéâtre, d'où elle se donne en spectacle ajoutant à cela son urbanisation unique, faisant d'elle la principale porte d'entrée vers l'intérieur du pays.



Fig. 41 : La ville d'Alger
Source : <https://www.google.dz/search>.

1.2. Situation géographique

Située sur la rive sud de la mer méditerranéenne, la ville d'Alger occupe une position stratégique au centre des côtes de l'Afrique du nord elle constitue une fenêtre entre l'Afrique et l'Europe, est de ce fait le grand port de la méditerranée et le principal port du pays.

Capitale de l'Algérie, Alger est, de par son statut taille et ses fonctions, la première ville d'Algérie et comprend les plus importantes concentrations au niveau national de : population, activités, et sévices.

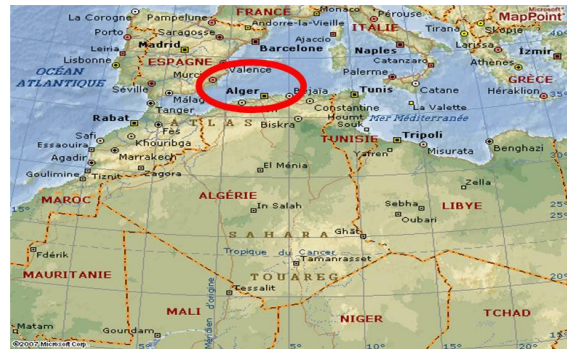


Fig.42: Carte situation d'Alger
Source : www.wikipedia.fr

1.3. Délimitation

Elle est délimitée par :

- La Mer Méditerranée au Nord ;
- La wilaya de Blida au Sud et sud-Ouest ;
- La wilaya de Boumerdes à L'Est ;
- La wilaya de Tipaza à L'Ouest.



Fig. 43: Carte des limites d'Alger
Source : www.wikipédia.fr

1.4. Accessibilité vers Alger

- La RN5 et RN24 en venant du Sud et Sud-est.
- La RN8 et RN38 en venant de l'Ouest et Sud-ouest.
- La RN51 et RN41 en venant du Nord-Ouest.

1.5. Le choix de la ville d'Alger

De par sa position géographique enviable, la ville d'Alger recèle le potentiel de grande métropole, elle est aussi foyer de civilisation importantes qui ont oscillé à travers le temps, laissant derrière plusieurs richesses (historiques, culturelles, architecturales).

La ville d'Alger est de ce fait l'une des villes qui présente toutes les conditions pour une meilleure interprétation de l'identité culturelle du pays et le symbole d'une ascension vers une ville métropole moderne et attractive.

2. Le quartier de la marine

2.1. Choix du site

Notre choix est motivé par des potentialités culturelles qui lui permettront de devenir une destination labélisée « culture et patrimoine ». Entre autre, il s'agit d'un terrain historique qui recèle une pluralité patrimoniale découlant de plusieurs strates civilisationnelles. C'est le moyen historique par excellence caractérisé par la présence du port dans son existence.

Mais aussi pour son caractère sensible d'aujourd'hui car le quartier est dévitalisé et isolé du reste de la métropole et de la Médina dont il fait partie durant des siècle.

2.2. Présentation du quartier

Le quartier de la marine est la première implantation humaine de toute la ville d'Alger et aussi son noyau central. C'est pour cela qu'il représente une ébauche initiale de ce qui est devenue actuellement la capitale. Un site chargé de mémoire et d'histoire où plusieurs logiques d'organisations se juxtaposent, résultant de plusieurs civilisations.



Fig.44: Vue su quartier
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

2.3. Situation

Le quartier de la marine se situe à l'extrême ouest de la baie d'Alger dans la commune de la casbah, articulant la mer à l'Est, la casbah à l'Ouest, bab el oued et oued Koriche au Nord et Isly au Sud. Il est doté d'une position centrale à l'échelle de la ville articulant le port et la casbah.

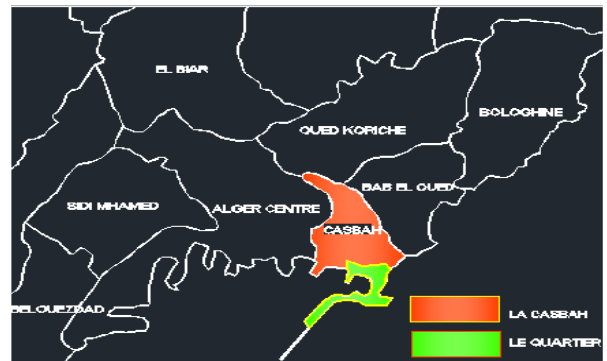


Fig. 45: La commune de la Casbah
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

2.4. Délimitation

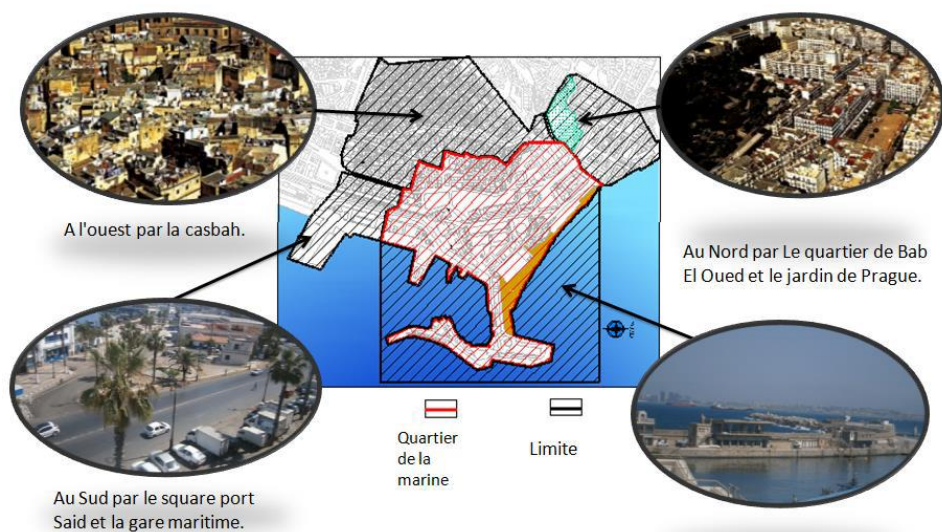


Fig.46: Limites du quartier
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

Il s'étend sur un terrain plat d'une superficie estimée à 31ha, soutenu par un double niveau de voûtes, il surplombe le port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel le long des boulevards : AMILCAR CABRAL et CHE-GUEVARA.

Le quartier de la Marine est limité par :

- le lycée El Emir Abdelkader et la DGSN au Nord.
- la Place des martyrs et Djamaa El Djedid au Sud.
- la mer et l'amirauté à l'Est.
- la rue Hadj Omar a l'Ouest.

2.5. Accessibilité

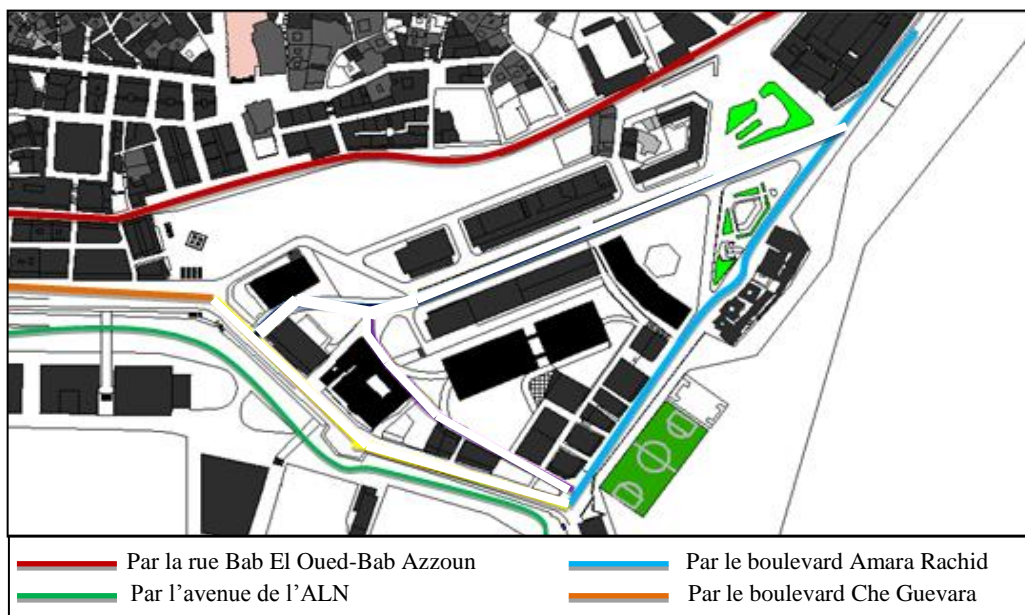


Fig.47: Carte d'accessibilité du quartier
Source : Auteurs

2.6. La morphologie du site

Sa morphologie a favorisé l'installation de l'Homme. Le quartier de la marine s'étend sur un terrain plat par le double niveau des voutes qui le soutiennent, il se trouve en surplomb par rapport au port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel et une vitrine de la ville d'Alger appréciée depuis la mer.

Zone1 : Terrain relativement plat dans la partie basse du quartier avec une pente douce.

Zonne2 : Terrain à moyenne pente dans la basse Casbah actuelle.

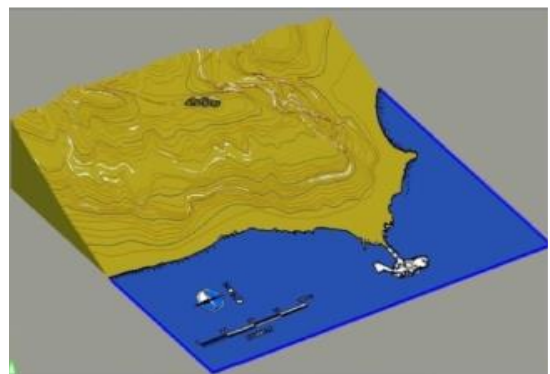


Fig. 48: Forme du terrain
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

Zone3 : Terrain à forte pente dans la haute Casbah.

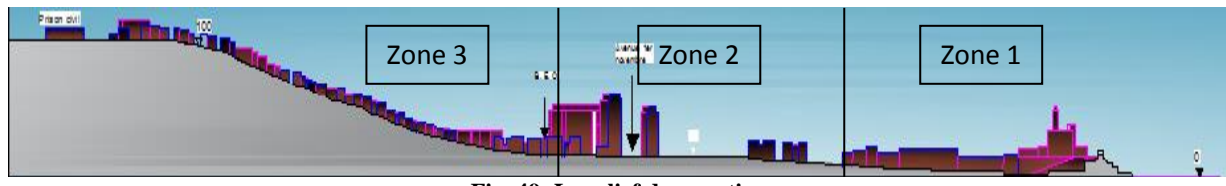


Fig. 49: Le relief du quartier
Source : Auteurs

2.7. Lecture historique

« La forme urbaine et un processus continu et s'il est possible de la décrire, de la concrétiser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formé »³⁰.

Par sa position géographique stratégique, Alger fut la convoitise de plusieurs civilisations importantes, elle est le produit voir le théâtre d'expression du pouvoir et de la culture des envahisseurs, ces derniers sont venus puis repartis laissant derrière une multitude de richesses qui témoignent de leurs existence.

2.7.1. La période précoloniale

a. Epoque Phénicienne : (IVème siècle av. J-C) ICOSIM

La ville, appelée à l'époque ICOSIM, est fondée en 1200 av. JC pendant l'incursion des phéniciens sur le littoral de l'Afrique du nord. Elle devient l'un des premiers et des plus importants ports commerciaux de la période phénicienne.

Fait historique

-Arrivée des Phéniciens (grands commerçants marins qui installaient des comptoirs commerciaux tout le long de la côte méditerranéenne tous les 30 à 50 km ou une journée de navigation).

Faits urbains

- Installation d'un comptoir commercial.
- Mise en œuvre de deux voies naturelles (cours d'eau) par les quelles les autochtones commerçaient avec les phéniciens.

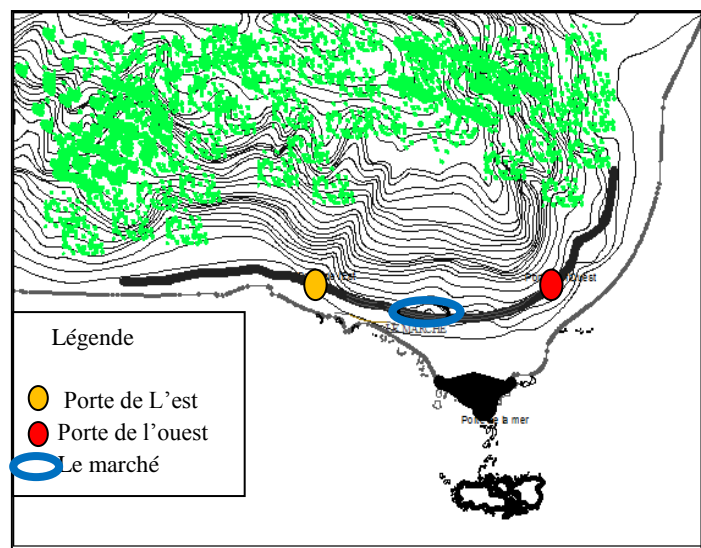


Fig.50: Carte période Phénicienne
Source : Auteurs

³⁰ Philippe Panerai « Élément d'analyse Urbaine »

Eléments de permanence

- Le site.
- Le comptoir Phénicien.

Conclusion partielle

- Cette époque correspond au premier établissement humain à caractère commercial.

b. Epoque Romaine : (40 ans avant JC) ICOSIUM

Avec la victoire de Rome sur Carthage, le territoire devient partie de l'Empire Romain.

Fait historique

L'arrivée des Romains (grand conquéreur de l'Antiquité attiré par la position stratégique d'Alger sur la côte méditerranéenne).

Faits urbains

- Construction de remparts.
- Établissement d'un premier tracé de la ville suivant deux axes.
- Nord-Sud « cardo », et Est-Ouest « Decumanus ».
- L'intersection de ces axes forme le forum (espace central public).
- Extension du cardo engendre la route vers Constantine.
- Construction d'un aqueduc alimentant la ville en eaux qui contribua plus tard dans le tracé de la rue Laghouat.
- Construction d'une église vers le V siècle.

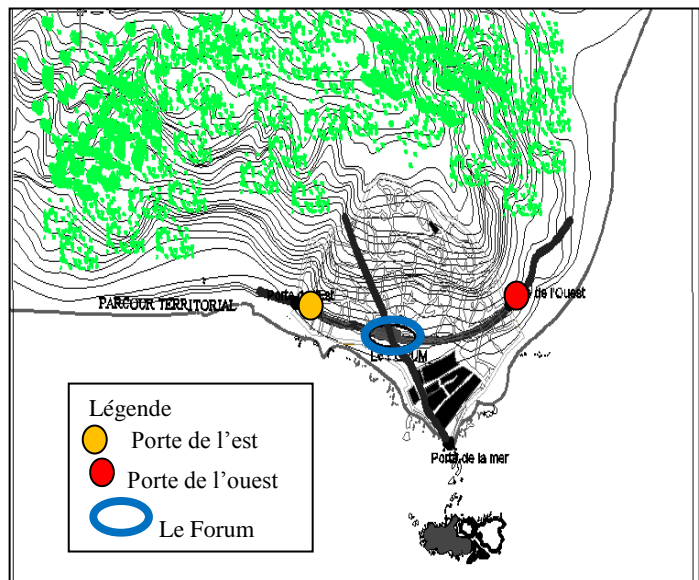


Fig.51: Carte période Romaine
Source : Auteurs

Eléments de permanence

- Les deux axes majeurs (cardo/decumanus).
- Le forum (place de martyrs actuellement).

Conclusion partielle

- Période correspondant à l'établissement du premier tracé de la ville.

c. Epoque Vandale et Byzantine : (Ve- VIIe siècle)

Vers 429, avec la chute de l'Empire Romain, le territoire est envahi par les vandales, à une époque où les Berbères reprenaient le pouvoir.



Fig.52: Alger à l'époque Byzantine.
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

d. Epoque Berbéro-Musulmane : (10ème siècle après JC)

Fait historique

- L'avènement de l'islam en Algérie.
- L'arrivée de Bouloughine.

Faits urbains

- Etablissement d'un noyau berbéro musulman à l'intérieur d'un mur d'enceinte superposé sur la structure existante (romaine).
- L'organisation de la ville se fait en deux parties :
 - La partie haute : résidentielle.
 - La partie basse : espace public (marché).
- Construction de la mosquée : djamaa elkbir sur les ruines de l'Eglise.

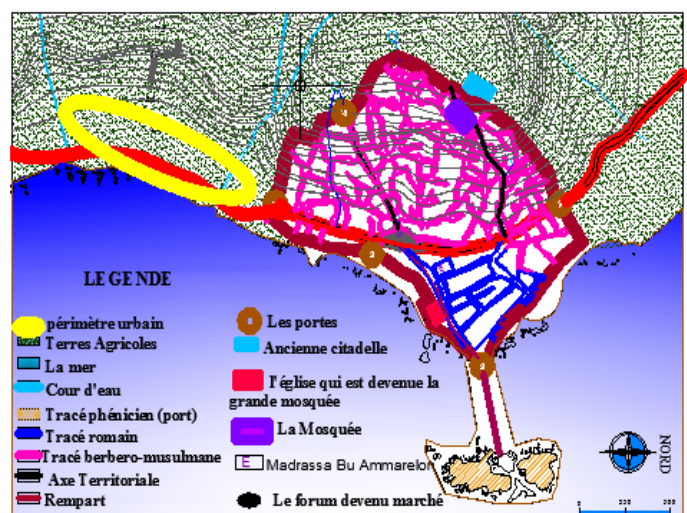


Fig.53: carte période Berbéro-Musulmane
Source : R.Lespès1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

- Construction de la forteresse de Penon pour surveiller la ville.

Eléments de permanence

- La mosquée de la place des martyrs actuellement.
- L'axe Cardo Maximus et l'axe Decumanus Maximus .
- Trame quadrangulaire.
- La place du marché (ex forum romain).

Conclusion partielle

- Cette époque correspond à la restructuration de l'espace algérois selon les traits socioculturels musulmans.

e. Epoque Ottomane : :(1516-1830) XVIème siècle AV J : El Djazaier

Fait historique

L'avènement des turques: la ville devient une capitale économique et politique, elle connue un essor commercial et démographique.

Faits urbains

- Reconstruction et agrandissement des remparts, ponctués par cinq portes.
- Reconstruction d'une nouvelle citadelle.
- Fortification du port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieur.
- Densification du tissu existant.
- Construction de la jetée de Khier Din après avoir rasé le penon.
- La ville s'organisait en deux parties: habitat et activités artisanales en partie haute et siège du pouvoir en partie basse.

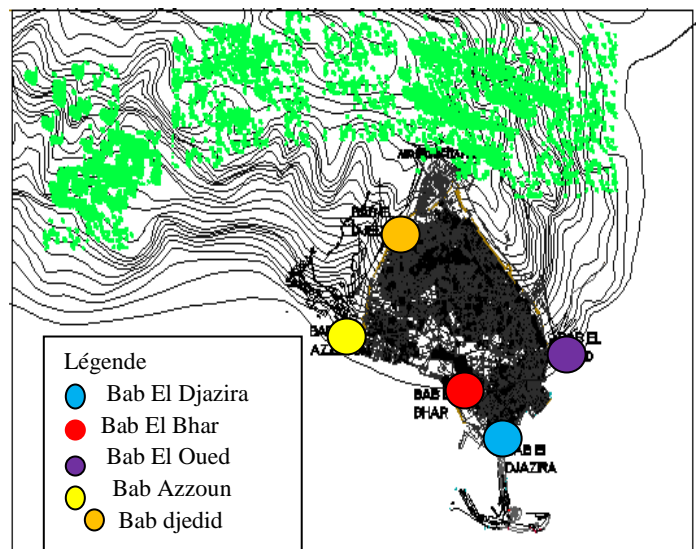


Fig.54: Carte période Ottomane
Source : Auteurs

Eléments de permanences

- La casbah et les cinq portes d'Alger.

-La mosquée de la place des martyrs actuellement.

- La rue Souk El Kabîr (ex cardo maximus).

-La rue Bâb El Djazira (ex Documanus maximus).

-La trame quadrangulaire.

-La place du marché (ex forum romain).

-La mosquée « Masdjid El Kabîr ».



Fig. 55: Alger à l'époque Ottomane
Source <https://www.google.dz/imghp>.

Conclusion partielle

- Cette époque correspond à la restructuration de l'espace algérois selon les traits socioculturels musulmans.
- Avènement de l'architecture néo-mauresque

2.7.2. Période coloniale (1830-1962)

a. Alger entre 1830-1846 : La réappropriation de l'espace.

Fait historique

La première phase était caractérisée par une occupation militaire

Faits urbains

- Travaux de réarrangement de la casbah afin d'adapter la structure de la ville aux exigences militaires
- Projection d'une rue casbah
- Aménagement de la place d'arme actuellement la place des martyrs

Eléments de permanence

-Rue Bâb El Oued Bâb Azzoun (ex rue Souk El Kebir).

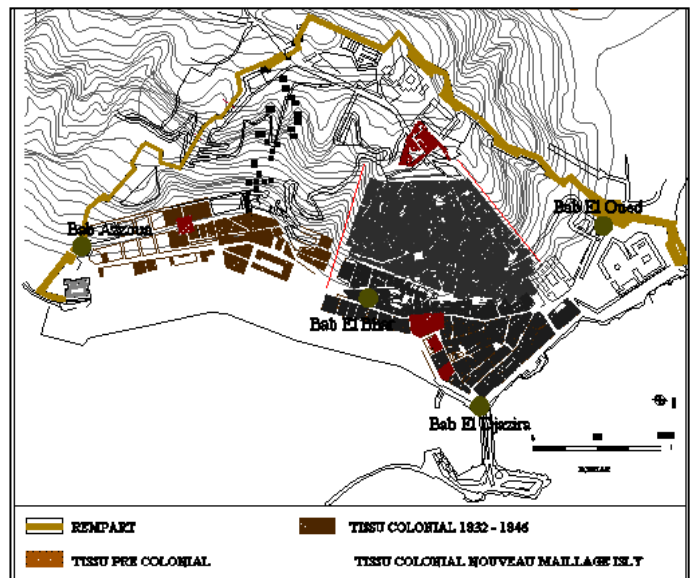


Fig. 56 : Alger entre 1830-1846
Source : Auteurs

- La rue de la Marine (ex rue Bab El Djazira).
- La trame quadrangulaire.
- La place d'arme (ex place du marché).

Conclusion partielle

- Exclusion de la structure socio spatiale et réappropriation de l'espace

b. Alger entre 1846-1880 : Urbanisme militaire

Elle est marquée par des interventions de soudure et de suture ayant pour but d'articulation du nouveau tissu avec l'ancien.

Fait historique

L'arrivée du second empire Napoléon III.

Faits urbains

Application d'une politique de conservation des grands centres urbains et la réalisation du front de mer.

Eléments de permanence

- Rue Bâb El Oued Bâb Azoun (ex rue Souk El Kebir).
- La rue de la Marine (ex rue Bâb El Djazira).

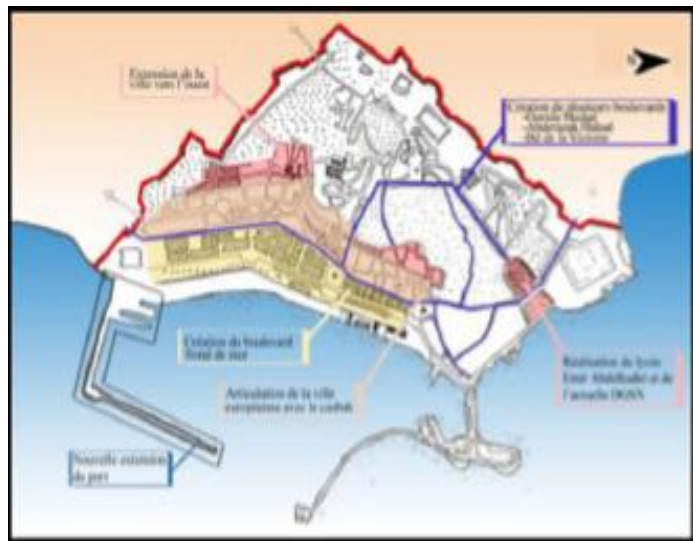


Fig. 57: Alger entre 1846-1880
Source : <http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

- La trame quadrangulaire.
- La place d'arme (ex place du marché).

Conclusion partielle

- L'avènement d'un urbanisme à caractère militaire

c. Alger entre 1880-1930 : L'urbanisme civil

Fait historique

- Passage d'un statut militaire à un statut économique.

- L'émergence d'une nouvelle idéologie.
- La négociation du génie militaire et les responsables civils.
- Suppression des remparts.

Faits urbains

- L'éclatement de la ville d'Alger.
- La transformation des remparts en boulevard.
- Apparition d'une nouvelle forme architecturale « Néo-mauresque ».

Eléments de permanence

- Les deux axes structurants.
- L'arsenal.
- Le port.
- Le front de mer.

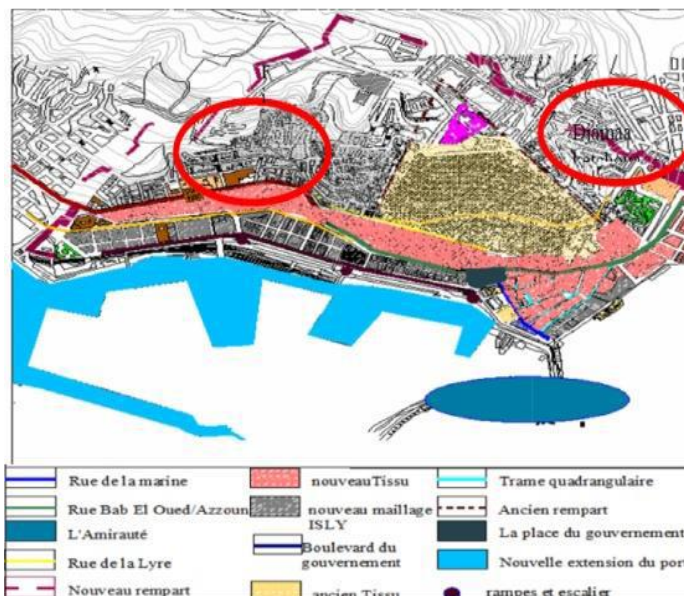


Fig. 58: Alger entre 1880-1930
Source : PDAU.2011

d. Alger entre 1930-1962

Fait historique

- Avènement du mouvement moderne avec les C.I.A.M en 1929
- Célébration du centenaire colonial en 1930

Faits urbains

- Élaboration du projet Soccard.
- crise de logement et début des cités HBM.
- Introduction de l'architecture moderne.

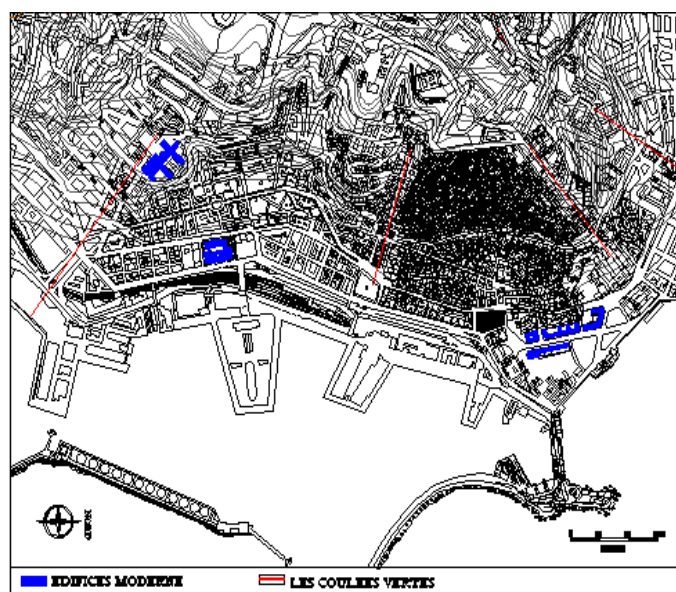


Fig.59: Alger entre 1930-1962
Source : Auteurs

- Proposition de plusieurs projets utopiques dans l'objectif de transformer le quartier de la marine en un centre d'affaire.

Eléments de permanence

- Le site, l'amirauté.
- La place d'arme.
- Le Cardo maximums et Le dicumanus maximums (boulevard Bab El Oued Bâb Azzoun Rue de la marine).
- Djamaa el kbir , djamaa el djedid
- La rue de Iyre et boulevard de l'impératrice (boulevard Che Guevara)
- Le square Bréssau (square port Saïd)
- Le front de mer
- Les rampes et escaliers.
- La DGSN et le lycée émir Abdelkader
- Les entités Chassériau
- La ligne chemin de fer
- Le tracé haussmannien
- Extension du port

Conclusion partielle

La période 1930-1962 est marquée par l'apparition de l'architecture moderne, c'est l'époque des logements sociaux en Algérie.

Synthèse de lecture

Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a évolué, résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site s'inscrivait dans le périmètre déjà établi, en adoptant les tracés majeurs et en renforçant l'armature urbaine existante.

L'avènement de la colonisation Française a créé une rupture avec la tradition en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale, cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes sociaux et urbanistique totalement différents.

➤ **Propositions urbaines**

▪ **Le projet d'Eugène de Redon 1884**

Son but : Maintenir le centre de gravité de l'agglomération aux alentours de la place du gouvernement.

Le plan proposé est un plan en damier avec de larges rues parallèles de 10m afin d'aérer le quartier en créant des percées sur la mer.



Fig.60: Intervention de REDON 1884
Source : <http://Mitual-.heritage.crevillesdev.org>

▪ **La proposition de PROST**

Ce projet comportait essentiellement : Une grande artère de circulation qui traverse le quartier du Nord au Sud et le divise en deux parties :

- La partie Est comprise entre la voie de circulation et la mer.
- La partie Ouest réservée aux commerces et à l'habitat.

Une artère commerçante respectant le tracé de la rue Bab El Oued.

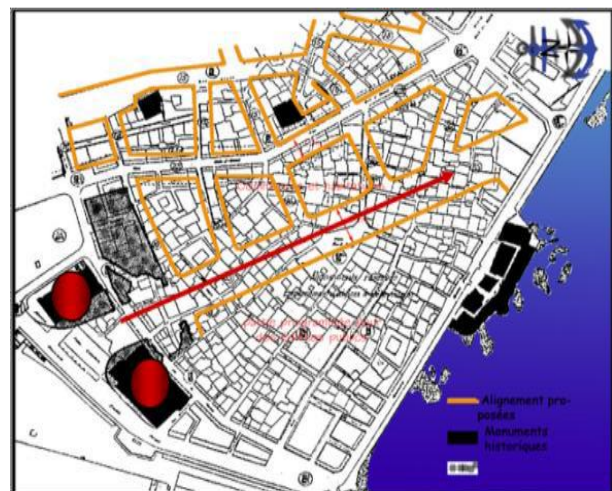


Fig. 61 : Intervention de PROSTE 1933
Source : <http://Mitual-.heritage.crevillesdev.org>

▪ **Proposition de le CORBUSIER 1939**

Dans le plan Obus le Corbusier voulait projeter trois tours reprennent le triangle de la marine. La tour qui se trouve à la pointe de l'amirauté destinée pour une cité d'affaires, les deux autres pour l'habitation.

Immeuble bas pratique pour le commerce.



Fig. 62 : Intervention de Le CORBUSIER 1939.
Source : <http://Mitual-.heritage.crevillesdev.org>

▪ **Le projet SOCARD 1942**

Elle fut approuvée en 22 août 1942, elle consiste:

-La création d'un boulevard principal (1^{er} Novembre) avec un réseau orthogonal de rues, organisant des barres la bordant (8 niveaux).

-Conservation des deux mosquées ; démolition du palais consulaire pour la création d'une liaison entre le boulevard front de mer et 1^{er} Novembre.

-Création de la place trapézoïdale ouverte sur la mer.

-L'équilibre et l'échelle de l'ancienne ville est rompue à cause des barres qui est une véritable barrière à la mer.

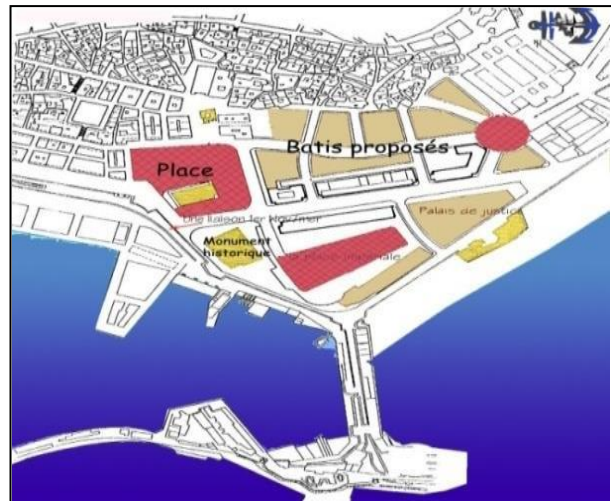


Fig. 63: Le projet de SOCARD1942
Source :<http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

▪ **Projet de Hanning 1958**

-Un volume dominant posé sur un socle de service et parkings regroupant les fonctions d'hôtel urbain et centre d'affaire, une liaison piétonne le relie à la mer.

-Démolition du palais consulaire afin de créer une place historique entre les deux mosquées.

-Création d'une voie de circulation reliant l'avenue 1 Novembre à l'avenue de l'ALN



Fig.64 : Le projet de HANNING1958
: Source <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

➤ **Synthèse des propositions**

Le quartier de la Marine représente une réelle préoccupation depuis longtemps; ainsi pour régler ses problèmes de nombreuses propositions ont été faites ou chaque une d'entre elles s'orientent selon des objectifs bien précis, mais en générale ils proposent:

- La proposition du boulevard 1er novembre.
- Régler le problème de l'ALN.
- Conservation des éléments historiques.

2.7.3. La période postcoloniale

2.7.3.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962

Après l'indépendance la ville d'Alger n'a cessé de se développer et de revoir son urbanisme, elle fut période de réflexion et de l'étude socio-économique de la ville, et la compréhension du processus de la formation du tissu ; dans le but de la sauvegarde.

Les premières réalisations étaient résumées dans la restauration et la réaffectation des structures existantes, par la suite de nouveaux projet et structures plus appropriés ont vu le jour.

Le quartier de la marine a connu la réalisation de quelques projets tel que : le parking, le centre de santé, le conservatoire de musique et quelques projets ponctuels de restauration.

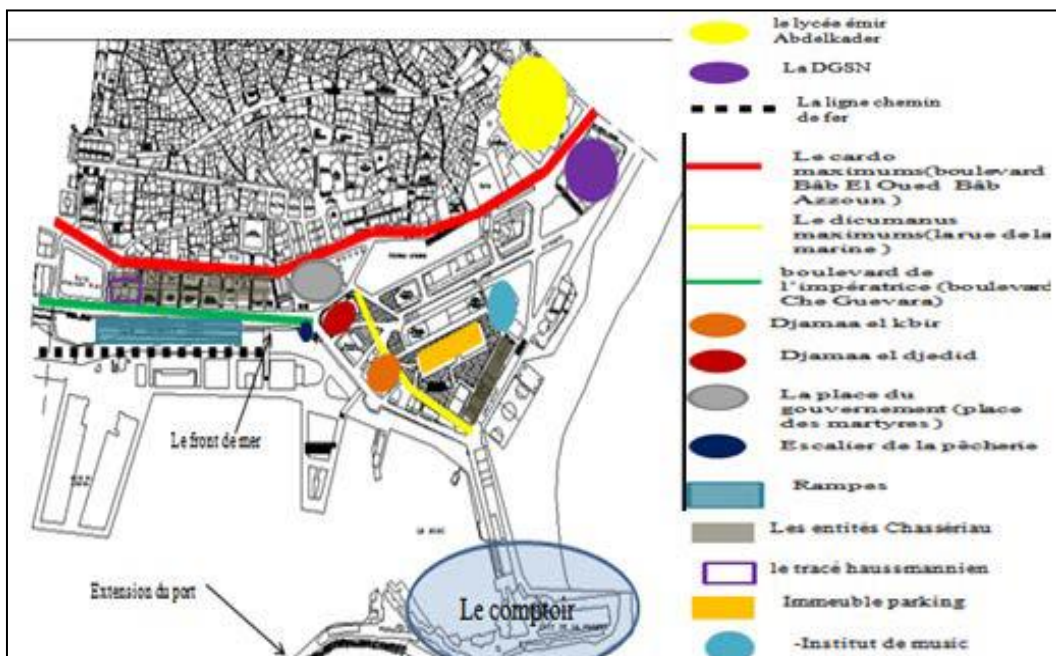


Fig.65: Carte des éléments permanents
Source : Auteurs

Plusieurs schémas et plans d'organisation stratégiques ont été proposés:

a. Le COMEDOR 1968

A eu pour mission d'initier un plan d'aménagement et de développement d'Alger qui aboutira sur l'élaboration d'un schéma des structures d'Alger à l'horizon.

Le COMEDOR établi les fondements d'une action de sauvegarde du centre historique.



Fig.66: COMEDOR1968
Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents->

b. POG 1975 (plan d'orientation générale)

Fondé sur l'organisation et la métropolisation d'Alger, il propose un nouveau centre complémentaire détaché de celui colonial, orientant la localisation des grands programmes d'habitats (vers LES ANASSERS et BAB EZZOUAR) ou encore des organisations autoroutières.

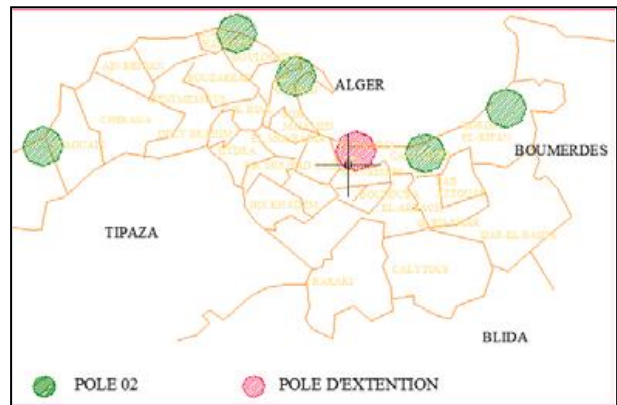


Fig. 67: POG 1975

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents->

c. PUD 1980 (plan d'urbanisme directeur)

Non approuvée, il sera repris sous forme de PDAU à la fin de l'année 1995.

Il prévoit une hiérarchisation de la ville par des centres en allant de l'hyper centre au petit centre.

Subdivise la casbah en quatre parties.

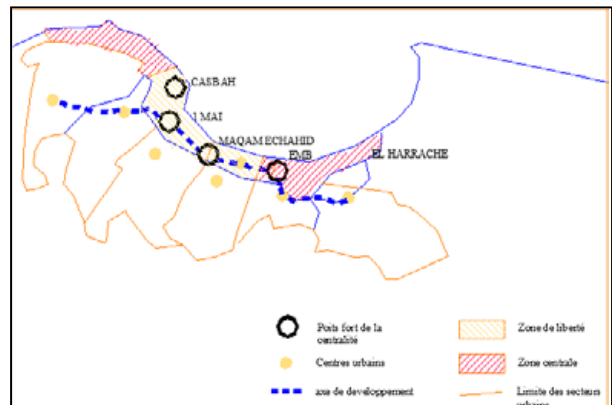


Fig.68: PUD 1985

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents>

d. PDAU 1995 (Plan directeur aménagement et d'urbanisme)

Premier plan après le changement du système économique. Il reprend les orientations du PUD. Il est basé sur un système de centralité comme mode de structuration.

Il organise la casbah en deux POS.



Fig. 69: PDAU1995

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents>

e. GPU : Grand projet urbain (1996)

Il développe des axes prioritaires qui touchent à l'embellissement, à l'environnement et à la revalorisation du patrimoine.

Quant à la gestion du développement urbain, le GPU adopte une approche fragmentaire à travers une intervention spatiale concentrée sur six pôles prioritaires.

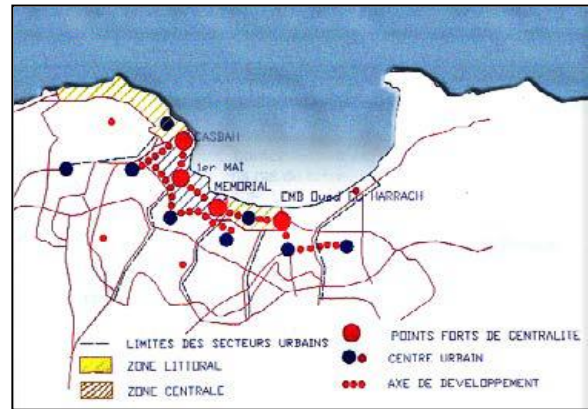


Fig.70: GPU 1996

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents>

➤ Synthèse

La majorité des plans n'ont pas touché le quartier sauf le GPU.

Les projets du GPU n'ont pas été tous réalisés -sauf le restaurant de la pêcherie, la restauration des arcades, les deux passerelles du millénaire et la restauration de quelques édifices.

f. Le plan stratégique d'Alger

C'est un projet qui s'étale en 20 ans (2009-2029), qui comprend entre autre le plan d'aménagement de la baie d'Alger et qui vise à transformer la capitale en une « perle de la méditerranée » en commençant par la dépollution de Oued el Harrach.



Fig.71: photos de propositions (Plan stratégique d'Alger)

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/documents->

Ce plan est réparti en quatre étapes de cinq ans pour chacune.

1^{er} phase 2009-2014: axée sur la reconquête de front de mer de la capitale avec des opérations portant sur:

-La réhabilitation du centre historique d'Alger (Casbah).

- Restauration des équilibres écologiques.
- Mise en œuvre d'un plan d'éclairage moderne.
- L'amélioration des mobilités et l'aménagement paysager de l'autoroute.

2ème phase 2015-2019 : Des actions prévues pour permettre à la capitale d'abriter de grands événements de portée internationale notamment :

- Réalisation d'un nouveau port en eaux profondes.
- Poursuite de l'aménagement de la baie.
- Récupération du foncier détenu par le secteur industriel et leur conversion en d'autres vocations urbaines.

3ème phase 2020-2024 : La poursuite de l'aménagement de la baie d'Alger qui constitue le principal axe de développement.

4ème phase 2025-2029 : Faire de la capitale "une ville monde" avec, entre autres, l'achèvement des travaux d'aménagement de la baie et l'extension de la ville vers l'est.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger :

S'applique à la partie du territoire des communes de la Casbah, du centre d'Alger et Bab El Oued, relative à la protection du patrimoine culturel portant création et délimitation secteur Sauvegardé.



Fig. 72: Limites du secteur de sauvegarde
Source: Plan de sauvegarde de la casbah

Synthèse

- La majorité des plans n'ont pas touché le quartier sauf le GPU
- Les projets du GPU n'ont pas été tous réalisés -sauf le restaurant de la pêcherie, la restauration des arcades, les deux passerelles du millénaire et la restauration de quelques édifices.

2.8. Lecture analytique du quartier

2.8.1. Trame urbaine et tissus de composition

a. La trame urbaine

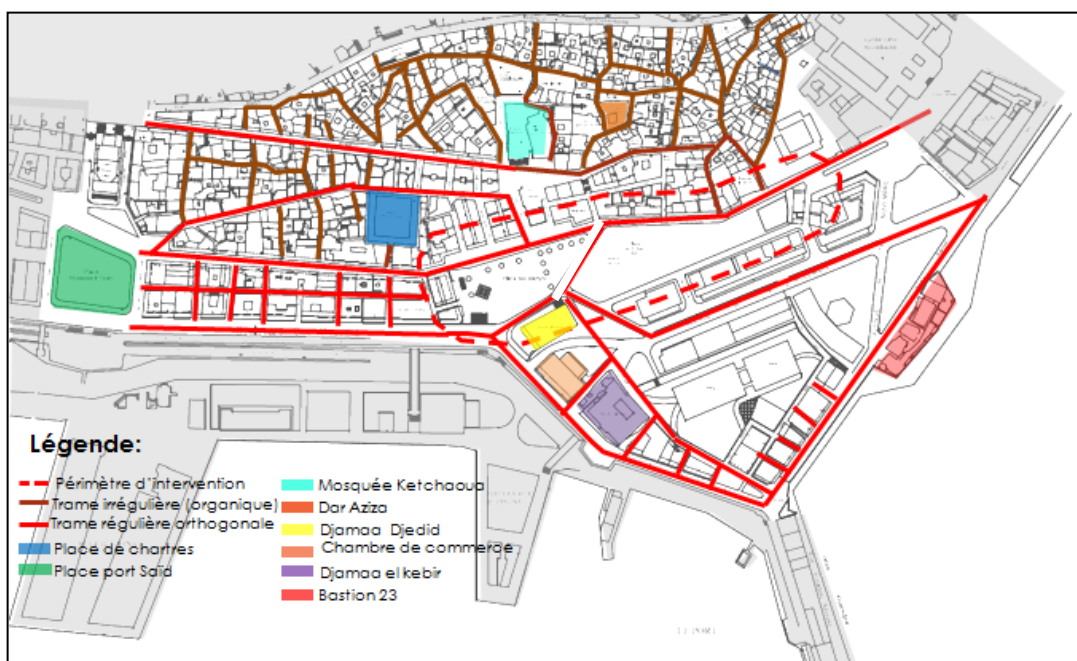


Fig.73: La trame urbaine
Source : Carte traitée par auteurs

On distingue deux types de trame au niveau de notre site :

- Une trame irrégulière de forme organique (tissu traditionnel)
- Une trame rectiligne due à l'intervention des colons de 1832 jusqu'au 1950 en commençant par la restructuration des rue (Bâb Azoun Bâb el oued, rue de Chartres rue de la Marine et le boulevard de Che Guevara ex boulevard de l'Impératrice) vers la réalisation du projet Soccard.

b. Les tissus urbains

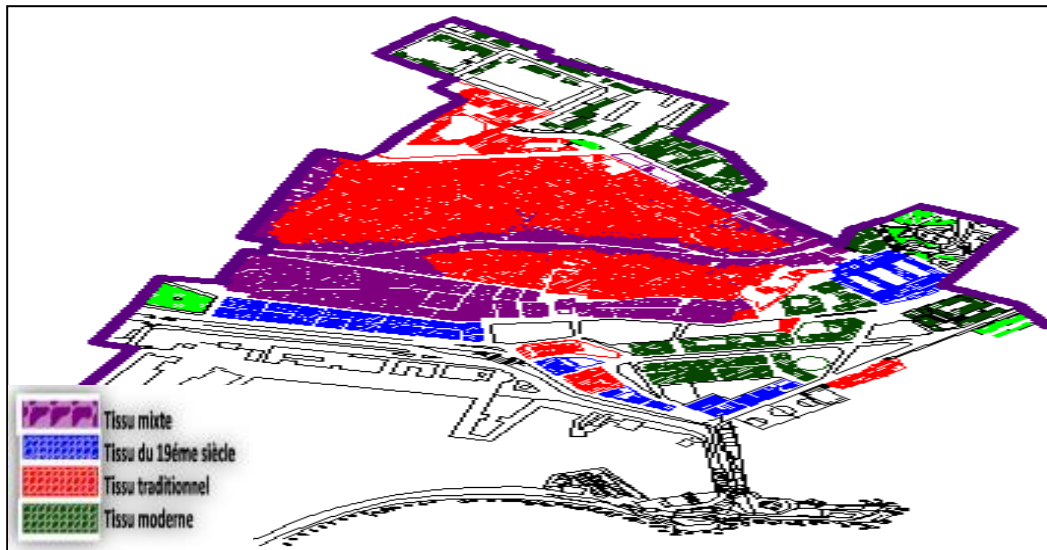


Fig. 74: Carte représentant les tissus urbains
Source : Auteurs

a. Tissu traditionnel

Il concerne la haute Casbah à caractère résidentiel. C'est un tissu organique compact et dense avec des ruelles sinueuses animées par des activités commerciales et artisanales, et cellules d'habitations couvertes par des terrasses accessibles.

Etat du bâti: Très dégradé et en danger de ruines.



Fig. 75: Vue sur le tissu traditionnel
Source : Auteurs

b. Tissu mixte

Il consiste en la partie basse et il constitue l'essentiel des opérations d'événement et d'alignement initiés au XIXe siècle. Il est à vocation résidentielle et commerciale avec la présence de quelques édifices culturels.

-Cette partie du quartier est très animée par la présence des activités commerciales formelles et informelles.



Fig.76: Vue sur le tissu mixte
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

-Types d'architecture: Une traditionnelle introvertie et l'autre coloniale complètement

extravertie et où la place Ben Badis vient les articuler.

-Gabarit de R+2 pour les édifices traditionnels jusqu'à R+4 pour les immeubles coloniaux.

Etat du bâti : Plus ou moins dégradé, les villas résidentielles inquiétant alors que les lieux de patrimoine restent en bon état.

c. Tissu Haussmannien

Il est apparu après la démolition de la basse casbah qui coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly.

Ce tissu est représenté par l'entité des îlots « Chassériaux ».



Fig. 77: Les immeubles Chassériaux
Source : Auteurs

-Un tissu régulier, constitué de parcelles en damier et de rues larges et alignées.

-Les rues souvent bordées d'arcades ou de galeries sur pilotis, donnant sur des commerces au Rez-de-chaussée.

-La façade urbaine du boulevard front de mer est d'une richesse architecturale d'une très grande qualité (façades monumentales) très distinctes et remarquables.

Etat du bâti : Le bâti est en bon état.

d. Tissu moderne (récent)

Ce tissu est représenté par le projet Soccard qu'est à vocation résidentielle, service et administrative, les édifices contemporains qui sont l'institut de musique et l'immeuble parking.

Edifices contemporains :

Projets ponctuels d'équipement injectés dans le tissu urbain, concentrés en majorité dans la basse Casbah et le quartier de la marine.

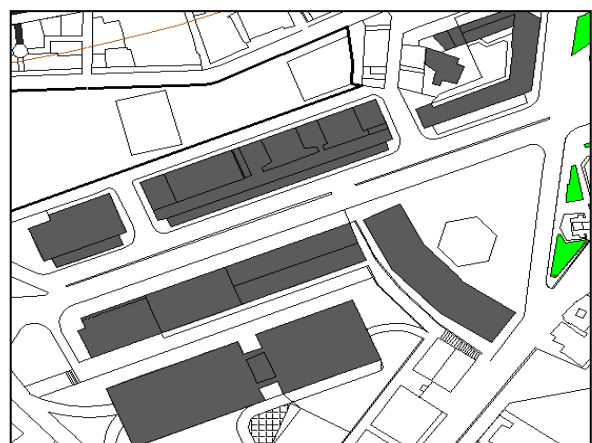


Fig.78 : carte du tissu moderne
Source : Auteurs

L'adaptation de la ville – rue; Autonome ne répondant à aucune logique d'ensemble tel que

L'I.N.S.M et le parking

- Il comporte les barres de l'avenue 1^{er} Novembre réalisées dans le cadre du projet Soccard (1950)

- Cette structure présente un système linéaire et une disparition de la typologie d'îlots pour être remplacée par celle des barres.

- Ce projet vient se greffer dans un ensemble sans aucun souci de continuité spatiale avec les autres entités (entité traditionnelle et l'entité haussmannienne du 19^{eme} siècle).



Fig.79 : Parking à étage
Source : Auteurs

- Gabarit R+7 à R+9.
- Soubassement : remplacé par galerie de pilotis au lieu d'arcades.
- Couronnement de corniche est remplacé par un retrait.



Fig.81 : Institut de musique
Source : Auteurs



Fig.80 : Les barres Soccard
Source : Auteurs

Synthèse

Le quartier de la marine possède un potentiel très riche, architectural, historique et culturel.

En l'occurrence, sa structure globale due à l'absence d'homogénéité et de continuité entre ses différents tissus représente une rupture.

2.8.2. Etat du bâti

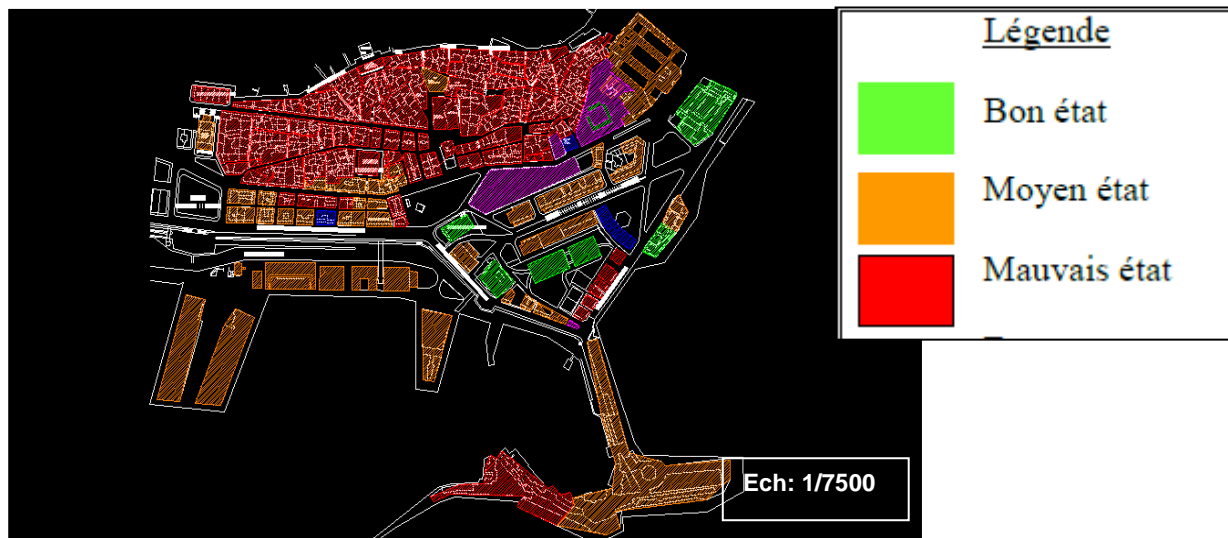


Fig.82: Carte illustrant l'état du cadre bâti
 Source: mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger

L'effondrement de quelques bâtisses à engendrer des vides urbains tel que le cas de l'îlot lalahom, ou on constate des parcelles vides, qui ont été occupé par du commerce informel, ces îlots se situent de part et d'autre de la mosquée Ali Betchin.

Un pourcentage important du bâti en bon état, ce bâti présente des dégradations superficielles au niveau de l'esthétique de la façade.

Synthèse

Ces vides en question peuvent être récupérés pour densifier et atténuer la rupture évoquée, ils peuvent être destinés à la typologie habitat ou bien au commerce.

2.8.3. Les équipements

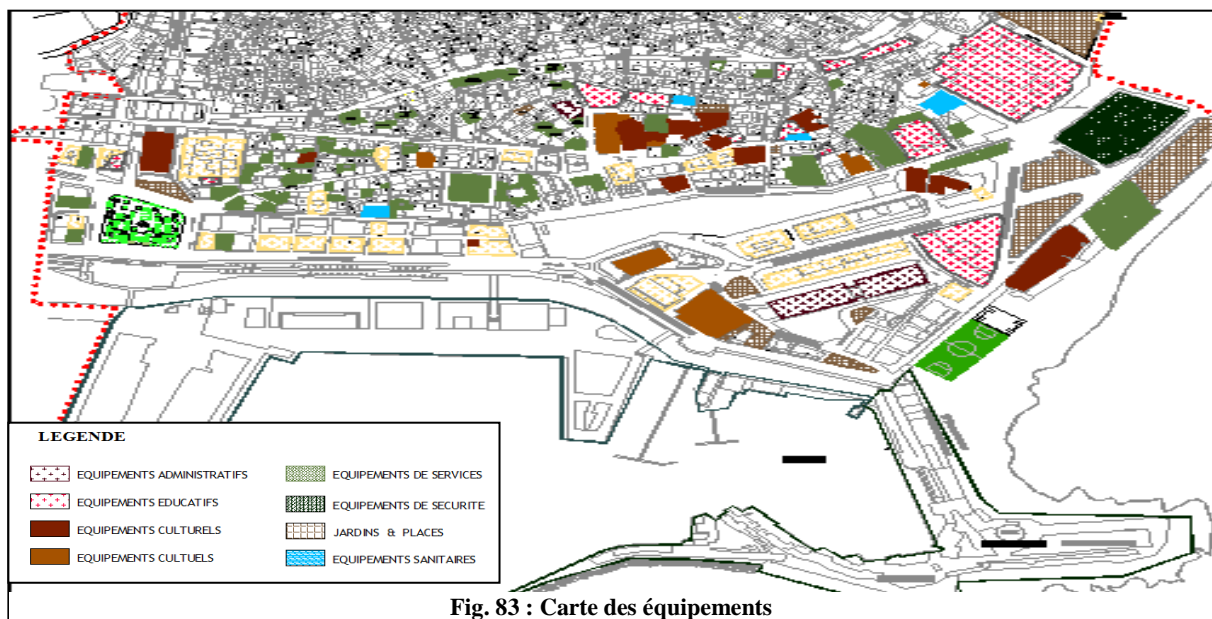


Fig. 83 : Carte des équipements
 Source : Auteurs

-Les équipements éducatifs répondent de manière satisfaisante aux besoins de la population.

-Les équipements administratifs se concentrent le long du boulevard Che Guevara, et au niveau de la marine aussi, et ils répondent aux besoins de la population de manière satisfaisante.

2.8.4. Le système viaire

Les voies selon Kevin Lynch

« Ce sont des chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement. Rues, allées piétonnes, voies de chemin de fer...etc »³¹.

Ces voies ont chacune leur identité, leur caractère, et leur importance dans la structure urbaine.

Dans notre périmètre d'étude nous avons une multitude de voies qui sont très différentes les unes des autres, parmi ces voies on trouve; la rue Bâb Azzoun/ Bâb el oued, rue de la marine, le boulevard Che Guevara, avenue 1^{er} novembre...

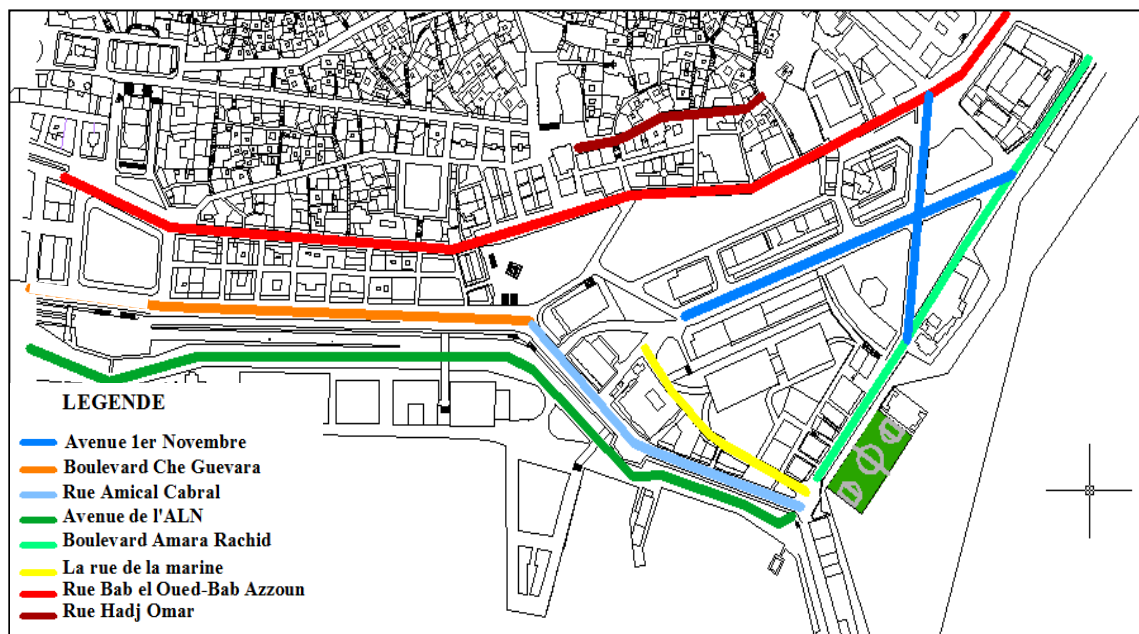


Fig. 84: Le système viaire
Source : Auteurs

✓ Le boulevard Che Guevara : Reliant Square Port Said et place des martyrs

Il articule entre deux nœuds importants et il constitue le front de mer de la ville d'Alger.

Dimension :

-Accès mécanique de largeur de 16m et c'est une voie à double sens.

³¹ Kevin LYNCH, l'image de la cité.

-Accès piéton de largeur de 3m.

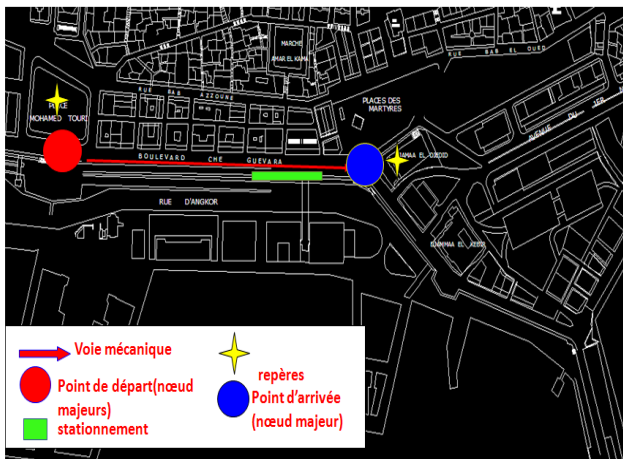


Fig. 86: Boulevard Che Guevara
Source : Auteurs



Fig.85: Boulevard Che Guevara
Source : Auteurs

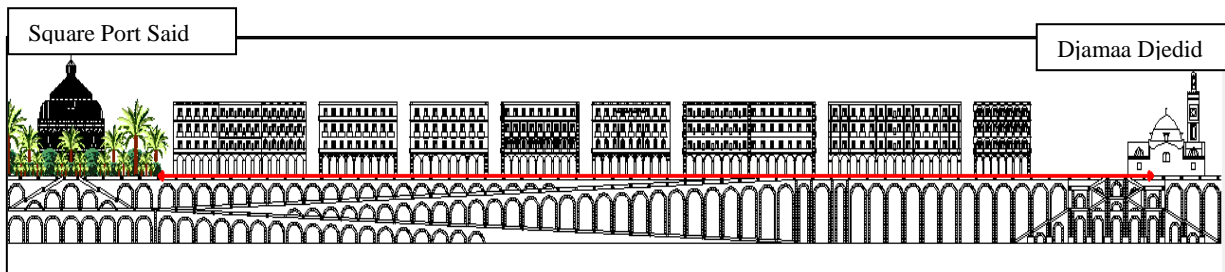


Fig. 87: La façade du boulevard Che Guevara
Source : Auteurs

-Les activités autour de la voie

Des activités commerciales dans certains immeubles, au niveau inférieur (les galeries) et des services s’y trouvent aussi dans quelques immeubles.

Constat :

-Le boulevard Che Guevara offre une perspective sur la mosquée «Djamaa El Djedid » qui a été édifiée avant le boulevard.

-Boulevard ouvert sur la mer et le port et il offre une vue panoramique sur la baie d’Alger ce qui fait de lui un front de mer.

-Il a une identité très forte assurée par les arcades et on le repère facilement.

✓ **Le boulevard de l’ALN**

Situé au dessous de boulevard Che Guevara il relie la gare ferroviaire au tunnel de l’amirauté, voie à double sens en continuité de la RN 11.

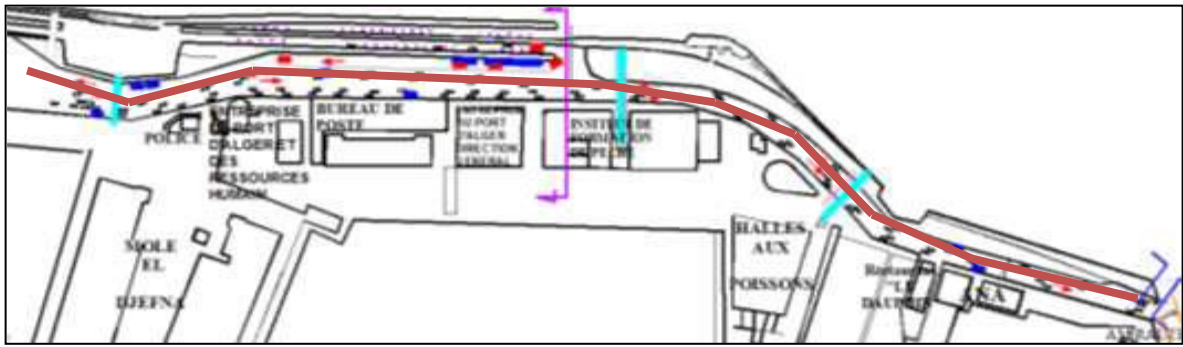


Fig. 89: Boulevard de l'ALN
Source : Auteurs

-Parois définie par la continuité des voûtes qui soulève le boulevard Che-Guevara.

-Flux mécanique très important.

-Immeuble dédié à l'activité portuaire.

Constat :

-Voie à caractère de transit

-Non fréquentée vue le manque d'attractivité

dans la partie basse dû à la fermeture du port et la plus part des sous sols.

-Elle accentue la rupture ville/ mer

✓ **Le boulevard Amara Rachid**

Voie de transition à double sens, articule le tunnel de l'amirauté à la DGSN.



Fig. 88 : Vue sur le boulevard de l'ALN
Source : Auteurs

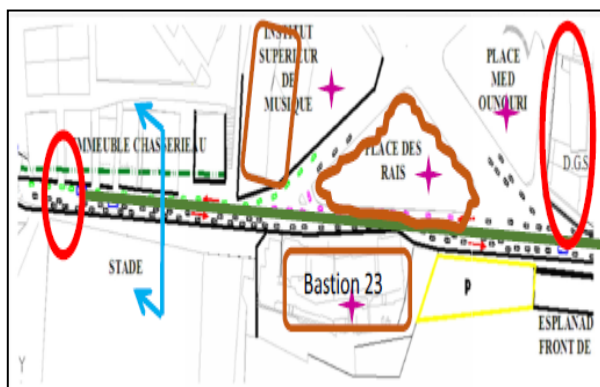


Fig.90: Boulevard Amara Rachid
Source : Auteurs



Fig.91: Vue sur le boulevard Amara Rachid
Source : Auteurs

Cet axe est défini par une paroi supérieure imperméable de gabarit R+5 (Chassériau) avec un étage attique et une circulation sous arcades non fonctionnelle .Il jouit d'une vue panoramique vers la mer.

-Voies à double sens à caractère de transit, sans animation due au manque d'activités attractives à cause de ses parois qui sont mal définies.

-Accentuation de la rupture ville mer.

-Non prise en charge de piéton (absence de trottoir et moment d'arrêt).

-Il rend l'accès au bastion 23 difficile, même dangereux.

✓ **Boulevard Amilcar Cabral**

-Voie de desserte à sens unique, elle relie la place des martyrs à la place de l'amirauté.

-Constitue un balcon urbain offrant une vue panoramique vers la mer, avec un gabarit de R+3 du style néo-classique, il assure la continuité avec le boulevard Che GUEVARA.

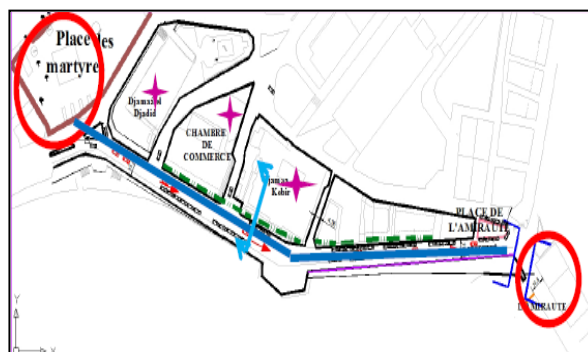


Fig.92: Boulevard Amilcar Cabral
Source : Auteurs

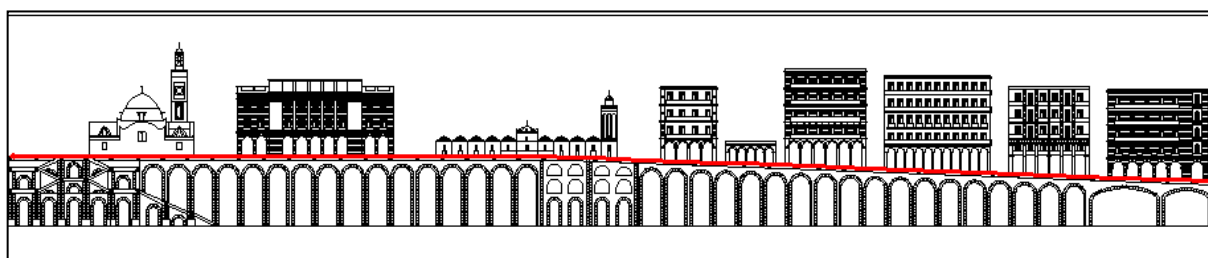


Fig. 93: Façade du boulevard Amilcar Cabral
Source : Auteurs

Constat :

C'est un boulevard qui a perdu son vécu (fermeture des commerces) vu la fonction de l'amirauté et l'absence d'activités attractives. Une voie de transit, et aujourd'hui utilisée comme un aire de stationnement.

✓ **Avenue 1^{er} Novembre**

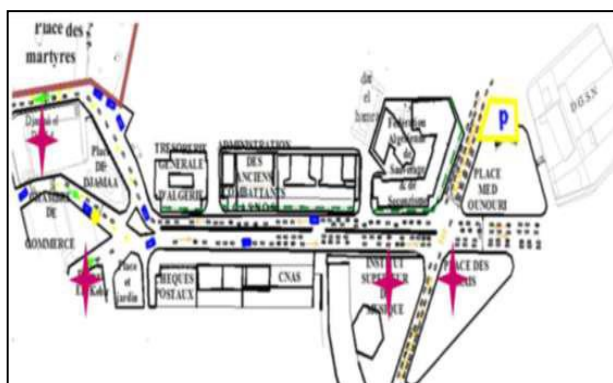


Fig. 95: Avenue 1er Novembre
Source : Auteurs



Fig.94: Vue sur l'Avenue 1er Novembre
Source : Auteurs

- Conçue lors de la réalisation du projet Soccard, elle relie la place des Rais à djamaa El djedid
- Elle assure l’articulation entre le nord et le sud de la ville.
- Elle est bordée par les barres Soccard de deux parois :

*1ere paroi: gabarit R+9 avec une galerie à portique, elle porte le trésor, commerces au RDC et logement à l’étage.

*2ème paroi: Gabarit R+7 abritant les chèques postaux, le siège de l’assurance, conservatoire.

Constat :

-L’activité administrative à grande échelle est dominante ce qui a généré sa faible fréquentation piétonne en plus d’un flux mécanique très important, accentuant le caractère de transit.

-L’avenue est très animée en vue des services qui s’y déroulent, son ouverture sur la mer.

✓ **La rue Bab el Oued-Bab Azzoun**

Élément à haut degré de permanence, constituait le CardoMaximus, Trik souk el Kebir, traversant la ville du nord au sud en reliant les deux portes les plus importantes de la ville (Bab el Oued / Bab Azzoun).

Relie la place Mohamed Ounouri à la place Mohamed Touri, elle joue un rôle d’articulateur à l’échelle de la ville (entre le quartier Bab El Oued et quartier d’Isly, entre la casbah et le quartier de la marine).

Elle est ponctuée par des moments importants (Dar el Hamra, Dar Aziza...).

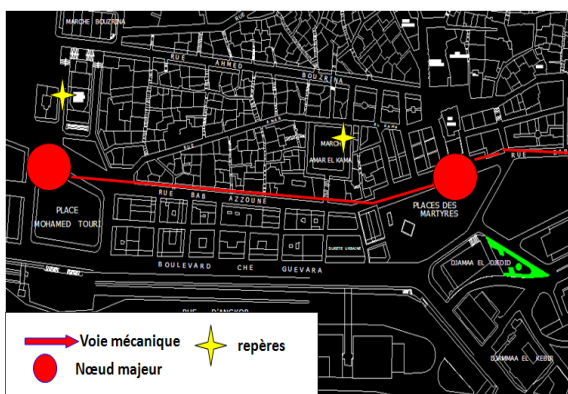


Fig. 96: Rue Bab Azzoun
Source : Auteurs

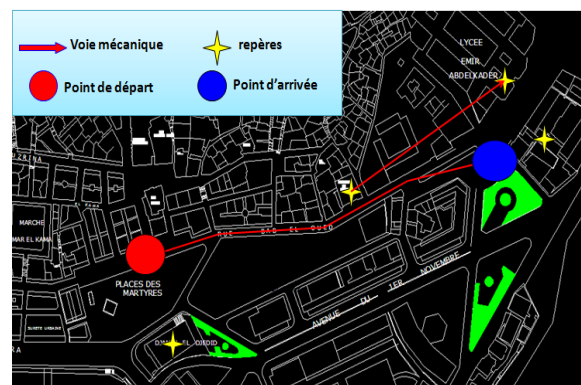


Fig.97: Rue Bab el Oued
Source : Auteurs



Fig. 99: Vue sur la rue Bab el Oued
Source : Auteurs



Fig. 99: Vue sur la rue Bab Azzoun
Source : Auteurs

Constat :

- Elle comporte des bâtiments très vétustes et beaucoup de vides urbains.
- Une identité très forte assurée par les arcades et par son caractère historique particulier.
- Rue très dynamique et très commerçante (diverses d'activités).
- C'est une rue très fréquentée par les piétons.

✓ **Rue de la marine**

Rue à haut degré de permanence, elle articule la place des martyrs à l'amirauté (ex *Decumanus* romain).

Voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de 6m, à un seul sens ponctué par : Les immeubles Chassériaux, djamaa el djedid, place Hadj Mrizek, des équipements de services (parking, Douane).



Fig.100: Vue sur la rue de la marine
Source : Auteurs

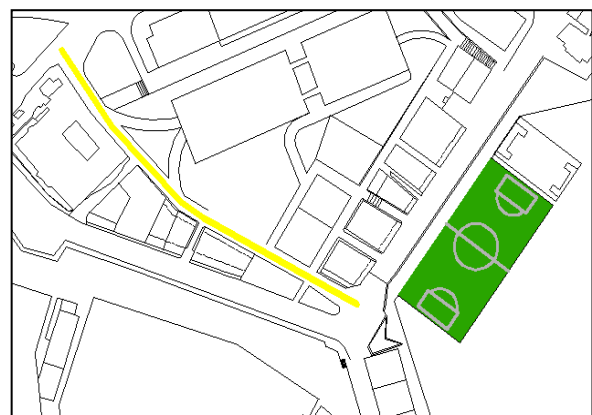


Fig.101: Rue de la marine
Source : Auteurs

Constat :

Elle se trouve dénuée d'importance à cause de:

- Le manque d'attractivité, et l'amirauté qui joue le rôle d'obstacle de la ville vers la mer.

- Voie utilisé pour passage au parking, et comme aire de stationnement.
- C'est une voie non animée à cause de la fermeture des galeries de Djamaa El Kabîr.

Articulation ville/mer

Des escaliers et passerelles au niveau du front de mer assurent l'articulation verticale entre le quartier et la mer.

Un faible flux dû à la fermeture des sous-sols de la place des martyres et manque d'activités attractives.



Fig. 103: Passerelle du front de mer
Source : Auteurs



Fig.102: Les escaliers de la pêcherie
Source : Auteurs

L'articulation horizontale est assurée par les voutes et les sous-sols, qui étaient des espaces commerciaux, elle a disparue à la fermeture de ces derniers.

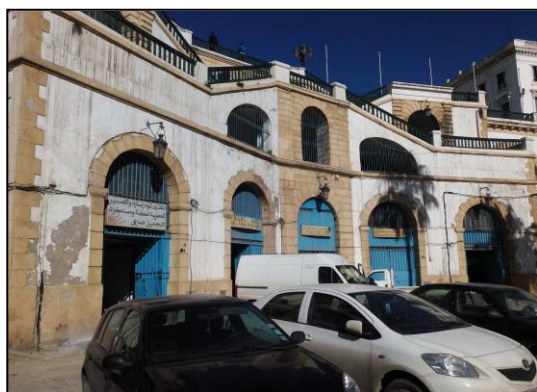
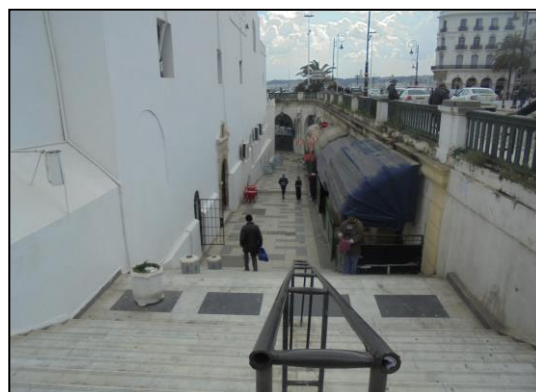


Fig. 104: L'articulation horizontale à partir des sous-sols
Source : Auteurs



Constat

Faible utilisation dû à :

- L'absence des activités attractives dans la partie portuaire.
- Fermeture des sous-sols.

➤ **Synthèse**

- Le maintien d'activités économiques importantes : tel que le commerce ;
- Absence de notion de hiérarchie : voies mal structurées ;
- Une saturation des voies mécaniques, commerçantes, (Bâb el oued-Bâb Azzoun) ;
- Les aboutissements des axes importants mal définis.

2.8.5. La mobilité urbaine

Les déplacements dans le périmètre s'effectuent par plusieurs modes : automobiles, bus, taxis, et le métro. On constate :

- La dominance de l'automobile par rapport au transport en commun.
- Manque d'aménagements pour la circulation piétonne.
- Absence de piste cyclable et espaces pour les personnes à mobilité réduites.
- Une insuffisance des capacités de stationnement, ce qui cause un engorgement des principales voies (stationnement anarchique).

2.8.6. Le stationnement

L'un des problèmes majeur dont notre quartier souffre. Il est dû au manque des aires de stationnement et l'usage excessif de la voiture. Ce qui provoque le stationnement anarchique le long des voies et des embouteillages sans fin.



Fig.106: Stationnement le long des voies
Source : Auteurs



Fig. 105: Les aires de stationnement
Source : Auteurs

2.8.7. Les espaces publics

La place publique est un espace ou lieu public découvert et environné de bâtiments, elle a un rôle important dans la structure de la ville, et aussi elle permet de mesurer l'importance des villes, notre périmètre d'étude contient des places nécessaires où il faut les étudier à travers le temps et aussi à travers sa fonction et sa transformation.

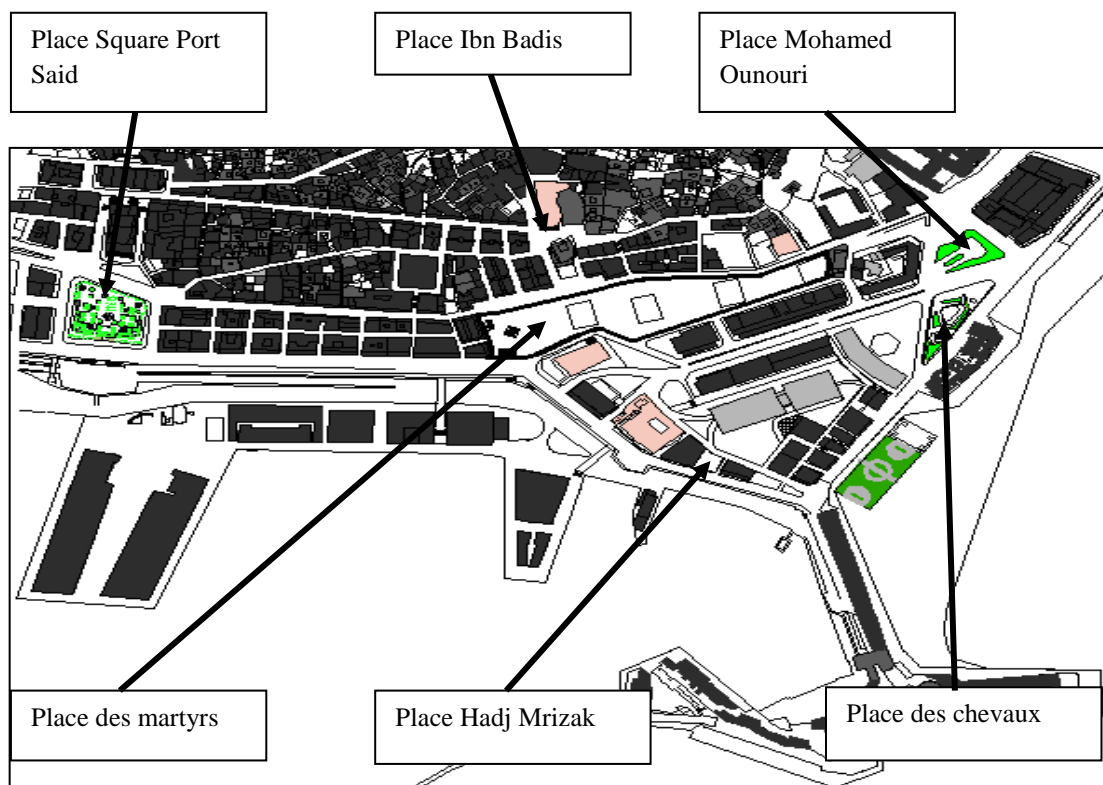


Fig.107: Les espaces publics
Source : Auteurs

2.8.7.1. Square Port Saïd

-C'est la place où se trouve l'ancien emplacement de porte Bâb Azzoun.

-Elle se trouve dans le même axe de la place des martyrs, séparée par l'ensemble de bâtis de 19ème siècle, devenue le square BRESSON à l'époque coloniale.

-Elle participe dans la valorisation de T.N.A.



Fig.108: Square Port Saïd
Source : <http://algerie.voyage.over-blog.com>

Constat

-Cette place est considérée comme un lieu de rencontre de plusieurs rues importantes.

-Elle a connu un réaménagement avec mobilité urbaine et une végétation abondante en 2007.

2.8.7.2. La place Ibn Badis

Elle se situe au cœur du tissu mixte, elle est en continuité visuelle avec la place des Martyrs et entourée d'édifices à forte charge historique : Dar Aziza, la mosquée Ketchaoua et le palais Hassan Pacha.



Fig.109: Place Ibn Badis
Source : Auteurs

2.8.7.3. La place Mohamed Ounouri

C'est une place qui a une valeur historique et symbolique, elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb el Oued.



Fig.110: Place Mohamed Ounouri
Source : Auteurs

Constat

Elle est considérée comme un carrefour entouré de voie de forte circulation.

2.8.7.4. La place des chevaux

C'est une place publique aménagée, située entre le bastion 23 et le conservatoire de la musique, ce qui lui donne une dimension culturelle.



Fig. 111: Place des chevaux
Source : Auteurs

C'est un nœud de forme triangulaire délimité par des voies de circulation (l'avenue de 1er Novembre et le boulevard Amara Rachid) causant son dysfonctionnement. Elle a un rôle esthétique très important.

Constat

- Place non vécu.
- Entourer des voies à flux important.

2.8.7.5. La place Hadj M'rizak

C'est une place qui se situe a mi chemin de la rue de la marine et du boulevard Amilcar Cabrel à proximité de djamaa el kebir.



Fig.112: Place Hadj M'rizak
Source : Auteurs

Constat

Elle est réduite à un simple vide urbain. Les édifices qui la délimitent (bâtiments Chassériau) sont en état vétustes.

2.8.7.6. La place des martyrs

Elle se situe au centre de la basse casbah, considérée comme élément à haute degré de permanence.

Elle a une valeur historique très importante à travers toutes les périodes de création et la transformation de la ville d'Alger (l'ancien forum romain devenue place de marché à l'époque berbéro-musulmane et ottomane et place du gouvernement à l'époque coloniale et actuellement place des martyrs).



Fig.113: Place des martyrs
Source : Reportage sur canal-Algérie

Constat

-Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville.

-Elle assure une articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.

-Elle a toujours constitué un lieu de communication sociale.

-Elle possède deux niveaux de sous sols non accessibles au public qui sont en liaison.



Fig.114: Place des martyrs
Source : Reportage sur canal-Algérie

Synthèse

Malgré la présence de plusieurs places La majorité d'entre elles sont mal structurées et non aménagées, converties en aire de stationnement, nœud ou marché. Elles se sont dénudées de tout rôle structurant, valeur, mémoire et identité.

2.8.8. Le paysage : Un patrimoine urbain et naturel à exploiter

2.8.8.1. Le paysage naturel

Le quartier qui est surélevé par rapport à la mer présente un balcon panoramique sur la mer, un paysage exceptionnel où on peut voir la baie d'Alger. Mais il se trouve mal

exploité et peu fréquenté même par ses habitants à cause de caractère transitoire de quartier, manque d'espaces aménagés et la présence de plusieurs barrière physique et fonctionnelle à l'image de l'amirauté, fermé au public vu sa fonction militaire.

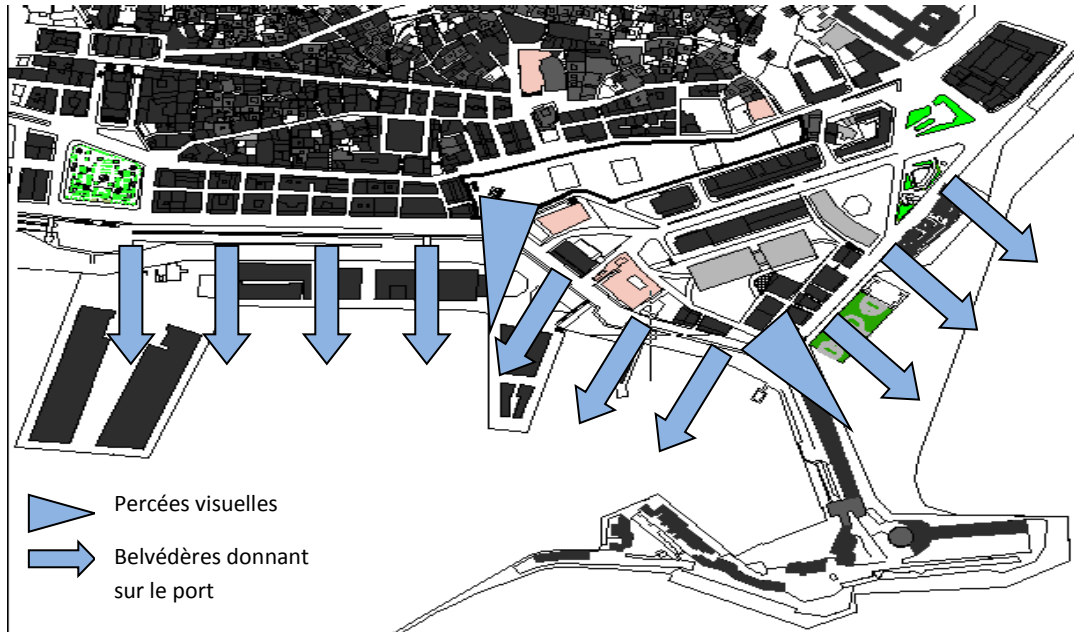


Fig.115 : Les percées visuelles et le paysage naturel dans le quartier
Source : Auteurs



Fig.116: Paysage naturel dans le quartier.
Source : Auteurs

Le port

Il est réservé à des activités militaires (L'amirauté) et une autre à la pêche.

Le port est considéré comme un symbole de richesse et de prospérité, or on remarque une nette rupture physique et fonctionnelle entre le quartier et le port à cause de l'occupation



Fig.117:Le port de pêche et l'amirauté
Source : Auteurs

du site par les militaire et où l'avenue de l'ALN vient accentuer cette rupture.

2.8.8.2. Le paysage urbain

« ...la Casbah d'Alger... est une entité architecturale et urbanistique admirable. C'est la ville la plus standardisée et la plus fonctionnelle que l'on puisse rêver ; c'est aussi la ville la plus poétique pour qui sait y regarder »³².

Le paysage urbain fait partie de l'environnement de la ville, dont il constituerait l'un des aspects qui mérite d'être protégé.



Fig.118: Paysage urbain du quartier de la marine
Source : www.tripadvisor.fr

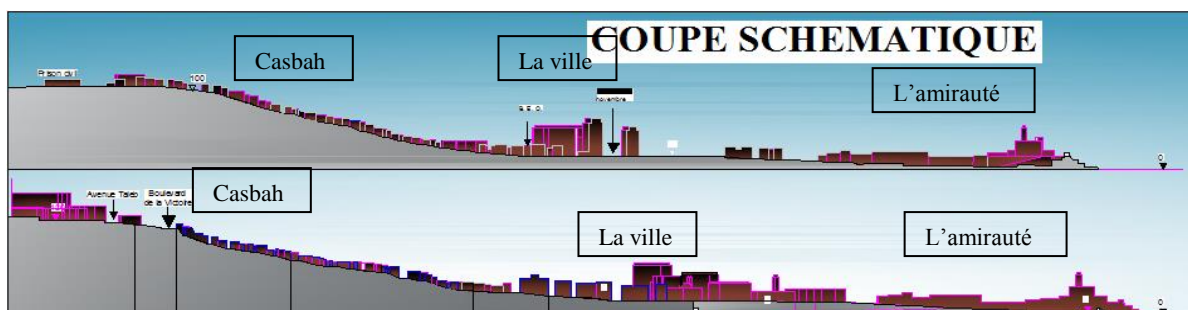


Fig. 119: Coupes schématique
Source : Auteurs

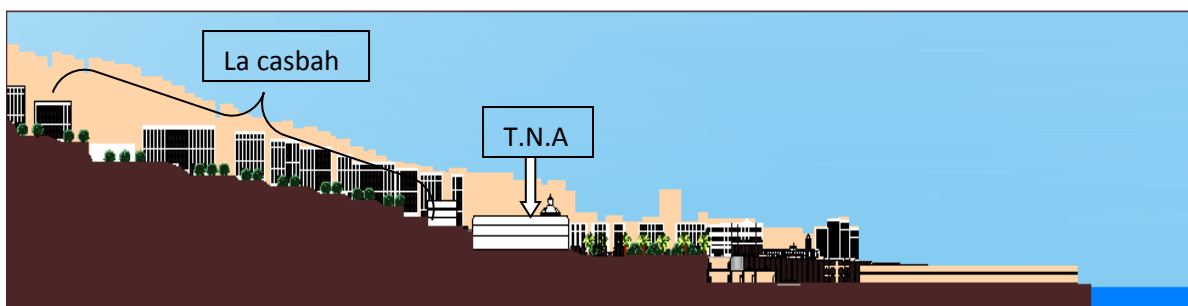


Fig.120: Coupe schématique représentant le paysage urbain du quartier
Source : Auteurs

³² Le Corbusier en 1933.

Constat

- L'image du quartier est dégradée par la présence de nombreux marchés informels.
- Une dégradation du cadre bâti de ces monuments historiques.
- La passivité de monuments isolées de toute animation urbaine.

2.8.8.3. Le patrimoine bâti et les éléments de repère

Le quartier se trouve dans le périmètre de protection établi dans le plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés. On remarque la présence de plusieurs édifices classés patrimoine national mais qui sont dans un état dégradé. L'état a engagé depuis plusieurs années des dépenses colossales à travers de multiples opérations de « réhabilitation » dans la perspective de la sauvegarde du patrimoine culturel mais le caractère désorganisé, hélas, cela a conduit à l'échec de toutes ces opérations.

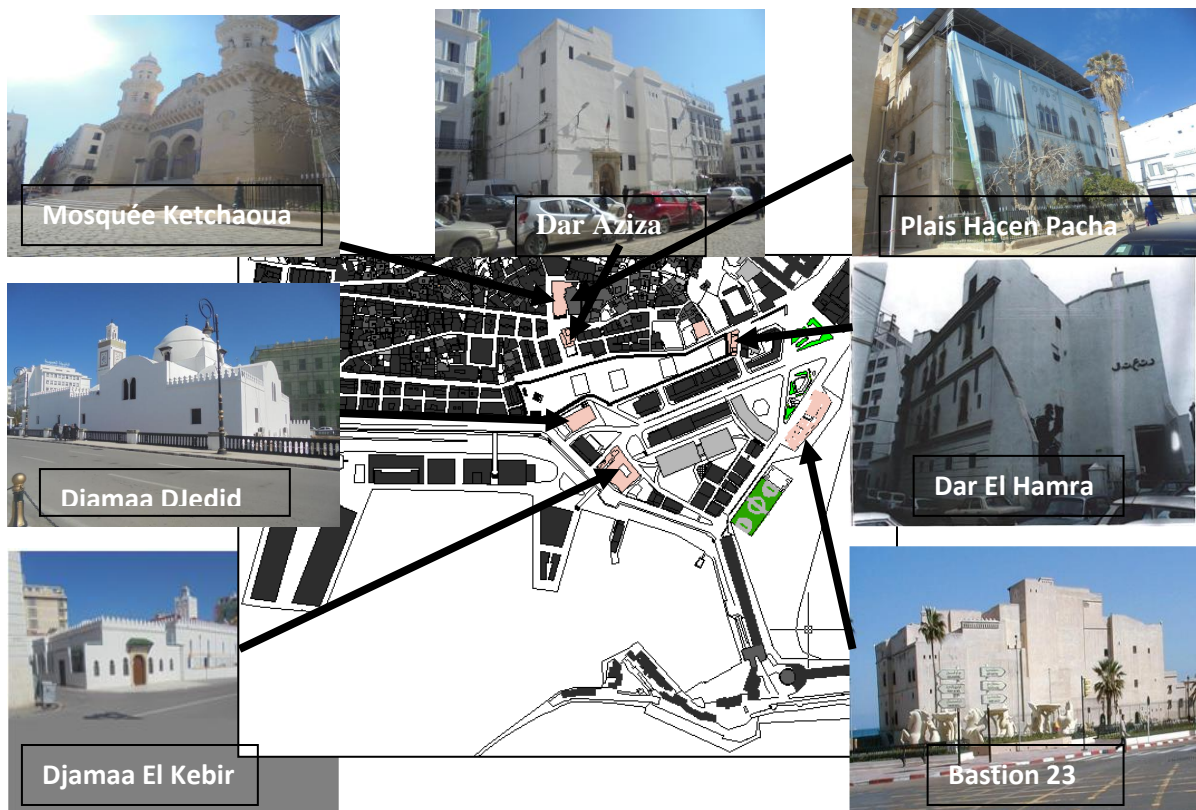


Fig.121: Les monuments historiques : éléments de repère du quartier
Source : Traité par l'auteur

➤ Les mosquées

-Mosquée Ketchaoua : Djaama Ketchaoua se situe dans la basse Casbah, au niveau du quartier Soukel-Djemâa, bordant la place Ben Badis.

Construit en 1612, rénové et agrandi en 1794 ; il fut converti en cathédrale en 1830, il fut classé en 26/03/1908 et reconverti en mosquée de nouveau en 1962. Elle a subi des travaux de réhabilitation et elle est inaugurée le 9 Avril 2018.

-Djamaa El Kebir : Djamaa El-Kebir se situe dans la basse Casbah, au niveau du quartier de la marine, bordant la rue de la marine d'où son entrée principale.

Sa façade arrière est limitée par le boulevard Amilcar Cabral. L'une des plus anciennes mosquées d'Alger ; elle fut construite à l'époque arabo- berbère ; en 1096.

Classé en 30/03/1887, elle fut réhabilitée 2000-2002.

-Djamaa djedid

Djamaa El Djedid se situe dans la basse Casbah, au niveau du quartier de la marine, bordant la rue de la marine d'où son entrée principale, sa façade arrière est limitée par le boulevard Amilcar Cabral. Construit en 1660, il fut classé en 30/03/1887.

-Mosquée Ali Betchine

Djamaa Ali Bitchine se situe dans la basse Casbah, au niveau du quartier Soukel-Djemâa, bordant la rue Bab El Oued. Edif.ée vers 1622, elle fut convertie en chapelle puis en mosquée.



Fig.122: Mosquée Ketchaoua
Source : Auteurs



Fig.123: Djamaa El Kebir
Source : Auteurs



Fig.124: Djamaa Djedid
Source : Auteurs



Fig.125: Mosquée Ali Betchine
Source : Auteurs

Classé en 29/04/1949.

➤ Les palais

-Dar Aziza

Dar Aziza se situe dans la basse Casbah plus précisément dans le quartier Souk-el- Djemââ, elle est délimitée par la place Cheikh Ben Badis et la rue Bab EL Oued –Bab Azzoun.

Fondée entre 1552 et 1556, elle fût ravagée par l'incendie du 20 Juin 1844.

Dernier témoin de l'ensemble de la Djenina elle fut classée en 12/02/1887, et a subi des travaux de réhabilitation en 1989. Propriété de la fille du dey puis résidence du Dey pour devenir 1er siège de la régence à l'époque turque, elle est actuellement le siège de l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels.



Fig.126: Dar Aziza
Source : Auteurs

-Dar Hassen Pacha

Dar Hassen Pacha « le palais d'hiver » se situe dans la basse Casbah, dans le quartier Souk-el- Djemââ, en face Dar Aziza, mitoyenne à la mosquée Ketchaoua, bordant la place Cheikh Ben Badis.

Ce palais construit en 1791 a connu des vicissitudes:

- Siège du 1er gouverneur Français.
- Hôtel des hautes personnalités en mission
- Institut de la langue arabe.
- Siège des affaires religieuses.

Il est constitué de 03 maisons : Dar Hassen Pacha ainsi que de 02 maisons mitoyennes de la rue Cheikh El Kinai.

Classé en 01/02/ 1982. Ce palais est en cours de travaux de réhabilitation.



Fig.127: Dar Hassen Pacha
Source : Auteurs

-Dar El Hamra

Dar-El-Hamra « Dar Mami Arnaout », se situe dans la basse Casbah, au niveau de la place des martyrs, bordant la rue Mohamed Bouras (Zenqat Ain el Hamra).

Construite par le Dey Hussein en 1915, elle a subi une succession de transformations dues notamment à son aménagement en hôtel du directeur des fortifications puis aux élargissements des voies à l'époque coloniale, utilisée par la suite comme habitation et enfin siège de l'OFIRAC.

Elle fut classée en 1887, elle a subi en 1986 des travaux de restauration suite au séisme de 2003.

Ce palais abritera le Centre National de Recherche en Archéologie.

-Palais des Rais (Bastion 23)

Le Palais des Rais se trouve au niveau du quartier de la marine, bordant le boulevard Amara Rachid.

Edifié au 16 siècle, il se compose de trois palais et d'une douira.

Lieu de défense, habitation des rais, il fut squatté par des familles Algériennes jusqu'en 1981 ou il fut restauré.

Il fut classé en 30/10/1909, il abrite actuellement le centre des arts et de la culture.

-L'amirauté

Constituée à l'époque précoloniale le seul port économique et politique existant. A usage défensif, elle formait pendant la période ottomane un lieu prospère composé de plusieurs bâtisses édifiées : Bordj el Fnar cet ensemble a subi de



Fig. 128: Dar El Hamra
Source : Auteur



Fig.129: Bastion 23
Source : <https://www.founoune.com>



Fig.130: L'amirauté
Source : Auteurs

nombreux remaniements, des extensions, sans pour autant changer l'aspect; il fut affecté pour des activités militaires.

➤ Synthèse

Les palais se présentent comme des éléments singuliers dans leur contexte avec leur architecture et leur monumentalité, mais aujourd'hui ils se voient comme éléments ponctuels et isolés après leur réaffectation aux services administratifs.

Les mosquées se démarquent par leur histoire et par leur architecture qui présentent ainsi une attraction touristique et facilitent en même temps leur identification.

Les équipements coloniaux et contemporains ont créé la rupture d'échelle avec la logique précédente ce qui forme une véritable barrière visuelle cachant la casbah et génèrent une fermeture et un enclavement par rapport à leurs environnement.

Malgré la valeur historique de l'amirauté et son cadre attractif, elle se trouve actuellement enclavée, inaccessible au public en raison de sa fonction militaire. Cela induit en conséquence l'isolement de toute la partie basse du quartier de toute animation urbaine.

La confusion mécanique et piétonne et la présence des marchés informels réduit de leur valeur patrimoniale.

3. Diagnostic urbain

Carences

- Rupture entre les différents tissus composant le paysage d'Alger (traditionnel et colonial).
- La fermeture du port constitue une rupture considérable entre la ville et son port.
- Système viaire très dense créant des nœuds étouffants et complexes.
- Un patrimoine classé ou reconnu pas assez mis en valeur et un patrimoine mineur complètement délaissé.
- Manque d'espaces publics et d'expression.
- Aménagement des places publiques non adapté à leur usage.
- Problème de stationnements (parkings-bus et taxis).
- Présence de certaines constructions de l'ère moderne du pays qui gâche l'harmonie du paysage.
- Présence de certains éléments bâtis sur le port et d'un terrain de football sur la plage inappropriés à leur emplacement.
- Présence du marché informel.
- Faible action de mise en valeur de l'ensemble du patrimoine culturel.

- Considération des monuments historiques classés d'une manière isolée.

Potentialités

- Le quartier appartient à un secteur sauvegardé par le PPSMVSS.
- La Casbah, ensemble patrimonial classé mondialement par l'UNESCO.
- Un héritage riche en monuments historiques et un patrimoine 19^e-20^e siècle (tissu colonial).
- Un brassage des styles superposés donnant forme à un paysage unique à Alger.
- Orientation et situation stratégique du quartier par rapport au reste de la baie.
- Transversales et grandes percées de part et d'autres du quartier (autrefois remparts).
- Opportunités foncières multiples donnant un grand choix d'intervention et possibilités de faire un grand projet.
- Axes historiques et percées importantes sur la mer à partir du cœur du quartier.
- Présence d'autres percées secondaires formant une trame intéressante.
- Accessibilité très diversifiée.
- Vocation historique, patrimoniale, culturelle et religieuse très prononcée.
- Forums intéressants à exploiter aux croisements des voies avec les percées et axes virtuels chargés de mémoire.
- Des vides urbains et places publiques à requalifier.
- Percées et ouvertures nombreuses de la place des martyrs vers la mer et la Casbah aussi.

Enfin, tout cela nous amène à lire clairement que la Place des Martyrs représente le poumon d'articulation entre la Casbah et la mer et est incontestablement un élément de requalification incontournable autour duquel on composera.

4. Plan d'actions

-Mise en place d'un parcours piéton culturel et touristique dans une vision d'un micro monde patrimonial.

-Prolongement de la trémie du boulevard Amara Rachid sur tout le long.

-Grande terrasse sur la mer réunifiant la place de l'aawad et la cour du conservatoire de musique enjambant l'esplanade sous forme de terrasse-jardins en gradins.

-Restreindre le parking à étages et en garder que les sous-sols.

-Emergence de restaurants panoramiques à la place du stade qui est hors contexte sur la plage.

-Projection d'une « place des artistes » comme place d'échange et d'expression musicale et artistique.

-Requalification de la place des martyres en station-musée et du marché couvert (informel) en un équipement de thème s'adaptant au contexte local.

-Injection d'un poumon vert pour le quartier de la forme d'un village touristique composé de maisons d'hôtes autour de jardins potager et floral dans l'esprit de faire revivre des sensations d'antan.

-Faire de la rue Bab El Oued-Bab azzoun une rue artisanale en réaffectant tous les rez-de-chaussée en boutiques pour artisans.

-Rendre vie aux galeries Chassériau en les consacrant aux activités marchandes et commerciales.

-Délocalisation de la station de bus de la place des martyrs vers une gare multimodale en périphérie.

-Réoccupation du port par le public avec une promenade maritime jusqu'à l'amirauté.

-Dégager les bâtiments insalubres pour des aménagements de consommation et de détente accompagnant la promenade.

-Reconversion des éléments de permanence sur le port en pêcherie, école de sports nautique et de plongée sous-marine.

-Injection d'une gare maritime pour la plaisance à proximité du phare.

-Mise en valeur de l'amirauté et en faire un musée de la marine.

-Projection d'une place polyvalente attenante au village touristique qui peut accueillir temporairement le marché hebdomadaire.

-Création d'un espace de rencontres ouvert en fluidité et couvert par une ombrière en glacis.

-Introduire un amphithéâtre sous l'eau sur le bras du port et dans la continuité de la percée verticale du square port Saïd.

Introduction

Un projet architectural dans un contexte urbain résulte souvent d'une analyse de son environnement immédiat, ainsi que les données du site qui constituent les premières références à partir desquelles le projet va se développer. Sa conception doit répondre à une double exigence : son intégration au site dans lequel il s'est inscrit d'une part, et l'adaptation d'une architecture appropriée avec un programme s'y afférant favorisant le bien être des usagers et rehausser l'image contemporaine et attractive d'Alger Métropole d'autre part.

Pour ce fait, trois références directrices dans le processus de conceptualisation du projet architectural se déclinent comme suit :

- Les données du site (ses potentialités et contraintes) et ses spécificités.
- Le programme et ses exigences.
- Les références architecturales et artistiques.

1. Choix de l'assiette d'intervention

Dans le cadre de la requalification urbaine du quartier de la marine, un lieu hautement symbolique de l'identité nationale, traduisant la dynamique du centre historique, notre choix s'est porté sur la place des martyrs.

Ceci est dû à plusieurs facteurs :

- Sa situation stratégique entre la vieille médina (casbah), l'authentique centre historique.
- La place des martyrs et le point focal du quartier très significatif car chargé d'événement et d'histoire. Sa contenance aux sous-sols, sa dimension et sa morphologie témoignent de sa grandeur et de sa position stratégique à travers le temps.
- Elle représente le noyau central dynamique chargé de la mémoire pour le quartier.
- La constitution de ses parois par des monuments historiques qui ont une grande valeur patrimoniale et architecturale.
- Présence de deux sous-sols composés de deux niveaux de galeries mettant en exergue deux époques importantes d'histoire des lieux (Ottomane et coloniale).
- Présence de vestiges archéologiques témoins de plusieurs strates civilisationnelles suites aux fouilles préventives exécutées lors de la réalisation du métro d'Alger et dont la station a connu des aménagements pour une mise en tourisme des lieux.
- Redéfinition de la paroi manquante de la place des martyrs (profondeur).

2. Présentation du site d'intervention

2.1. Situation et délimitation de la place des martyrs

Elle se situe au centre de la basse casbah à l'intersection de deux axes structurants rues Bâb el oued, Bâb Azzoun et la rue de la marine ainsi que le boulevard Che-Guevara et avenue 1^{er} Novembre et le boulevard Amilcar Cabrel.

Ses parois sont :

Dar El Hamra de côté Nord, les immeubles haussmanniens(R+4) de côté Ouest et Sud et le boulevard Che Guevara et Djamaa Djedid de côté Est.

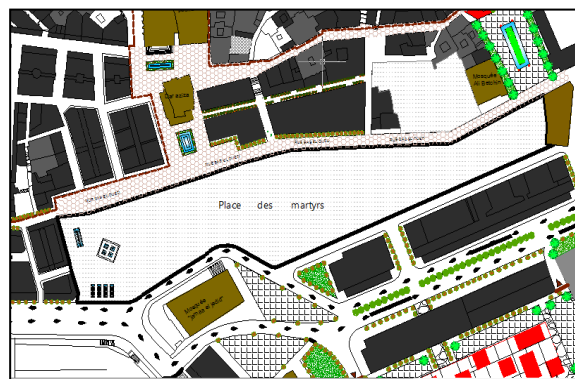


Fig. 131 : Délimitation de la place des martyrs

Source : Auteurs

Le site est caractérisé par une forte valeur patrimoniale plurielle, qui malgré les tentatives de promouvoir une offre touristique culturelle par les pouvoirs publics, il ne cesse de subir des altérations de certaines de ses composantes reléguées à l'oubli.

Cette place a vu son image chargée suite aux travaux induits par le projet de métro d'Alger achevés en Février 2018 et mis en service.

2.2. Présentation de la place des martyrs

La place des martyrs, ex-place du gouvernement, s'inscrit dans la structure de la ville d'Alger, précisément dans le fragment urbain du front de mer, dont elle constitue un des éléments majeurs.

Sa présence dans un lieu de cohabitation et d'interaction entre la médina d'Alger du XV^{ème} siècle, la ville coloniale de XIX^{ème} et XX^{ème} siècle et le port lui confère indiscutablement un rôle de charnière³³.



Fig.132: Place des martyrs à l'époque coloniale

Source : <https://www.huffpostmaghreb.com>

Place d'armes dans les premières années de la colonisation, elle devient place royale, puis du gouvernement et des martyrs à l'indépendance.

Elle est en plein cœur de la médina (casbah), construite sur un système de voutes, une 1^{ère} couche historique inhérente de la période Ottomane. Celle-ci s'est vue à travers le temps

³³ ROMEO CARABELLI, « Patrimoine partagés en méditerranée », Euromed Héritage II.

superposée par une autre strate de colonnes par les Français, afin de rehausser la place au niveau actuel. Ces transformations sont révélatrices de la volonté de domination des colons Français sur la population locale.

Un système de parcours sont alors développés au souterrain permettant de relier les voutes aux arcades du front de mer, élément symbolique, significatif de la façade maritime, ayant fait la renommée d'Alger la Blanche. D'autres passages sont aussi répertoriés assurant la liaison des galeries avec certains équipements authentiques autour de la place (Djamaa Djedid).



Fig.133: Les voutes souterraines de la place des martyrs
Source : <https://www.youtube.com/watch?v=yWuIqVJX>

2.3. Processus de transformation de la place des martyrs durant la période coloniale

Ancien centre d'El Djezair et d'Alger au XIX^{ème} siècle. Cette place a été le point de convergence des axes majeurs de la ville, un véritable forum de la colonie dès 1830.

« Son appropriation et son aménagement vont constituer un enjeu important et plus que tout autre espace, la place du gouvernement fut l'objet de tensions entre l'armée et les autorités civiles »³⁴

En 1831, elle était une place militaire par excellence, et l'armée l'agrandit régulièrement, en faisant reposer trois cotés sur des voutes aménagées en magasins.



Fig.134: Place des martyrs en 1830
Source : www.algerie-focus.com

En 1840, la forme de la place est de nouveau modifiée en place pentagonale.

³⁴ Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche.1860-1930. « Une certaine idée de la construction de la France » Mars 1999. P44. Alger

En 1845, une partie de la place est aménagée en square.

En 1850, le plan d'alignement des rues aboutisse à la place.

En 1856, démolition du palais des deys et il fut remplacé par des immeubles de rapport à arcades.

De 1860 à 1865, l'édification du front de mer de Chassériau va englober la structure initiale dans un complexe d'espaces et ainsi achever de donner à la place sa structure définitive.

➤ Synthèse

La place des martyrs est le fruit du processus de formation et de transformation, sa forme et sa structure sont marquées par les constructions et destructions, aménagements et réaménagements successifs réalisés sur fond d'idéologie coloniale.

Les archives archéologiques plurielles constituent le soubassement multicouche de la place, véritable témoignage des civilisations de plus de 2000 ans.

2.4. Description de la place des martyrs

Fermée sur trois de ses parois, elle est délimitée sur deux cotés par les immeubles de rapport du XIX^{ème} siècle, « à arcades simples, aux percements réguliers, assurent l'unité et la géométrie de l'espace. La mosquée de la pêcherie (Djmaa Djedid), qui se dresse sur sa frontière Est et l'occupe magistralement avec des spécificités (de minaret, de coupole et l'intensité de sa blancheur) »³⁵.



Fig. 135: Place des martyrs
Source : Auteurs

Enfin, le quatrième ouvrant sur la mer, participe à la composition du front de mer.

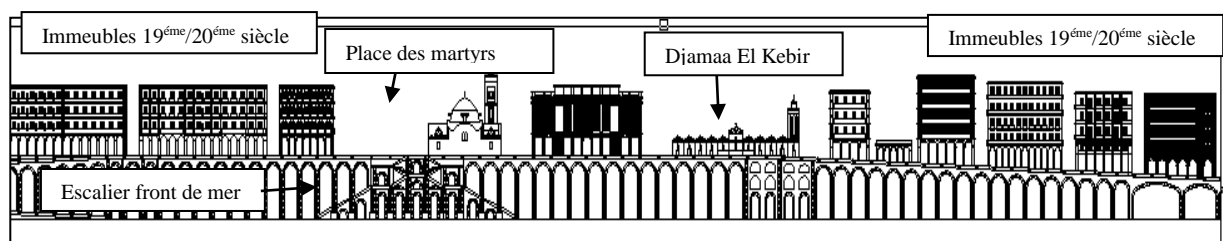


Fig.136: Position de la place des martyrs sur la baie d'Alger
Source : Auteurs

³⁵ Jean –Jacques Deluz, Alger, chronique urbaine, Ed. Bouchéne, Paris, 2001. P85.

Marquée par la succession de civilisations différentes, le lieu porte les traces de son histoire mouvementée dont les plus visibles sont incontestablement celles des périodes Ottomane (XVIe-XIXe siècle) et Française (XIXe-XXe siècle). Ainsi, la mosquée Djemaa Djedid et le palais Dar Aziza côtoient les édifices néoclassiques et modernes des XIXe et XXe siècle³⁶.

➤ Synthèse

La place comprend une partie à la surface définie par l'ensemble des édifices qui la structurent autour comme parois et par les sorties du métro matérialisées par la station comme amorce de requalification des lieux. Ceci est ajoutée à une autre partie souterraine composée d'un complexe de deux niveaux de voûtes ottomanes et françaises ouvertes sur les arcades du front de mer sur le niveau portuaire. Tout ceci est parsemé de passages souterrains entre les points spécifiques.

2.5. Le projet du métro d'Alger

Ce projet est considéré comme l'un des éléments clés de l'insertion urbaine, il aura impérativement une implication directe sur l'intégration de la Casbah à l'ensemble métropolitain et participera à sa dé marginalisation ainsi que la promotion de l'image attractive et touristique d'Alger. Deux stations prévues dans l'étude de cette ligne de transport :

Le tronçon Place Emir Abdelkader – Place des Martyrs

Deux Stations <Ali Boumendjel> et <Place des Martyrs>

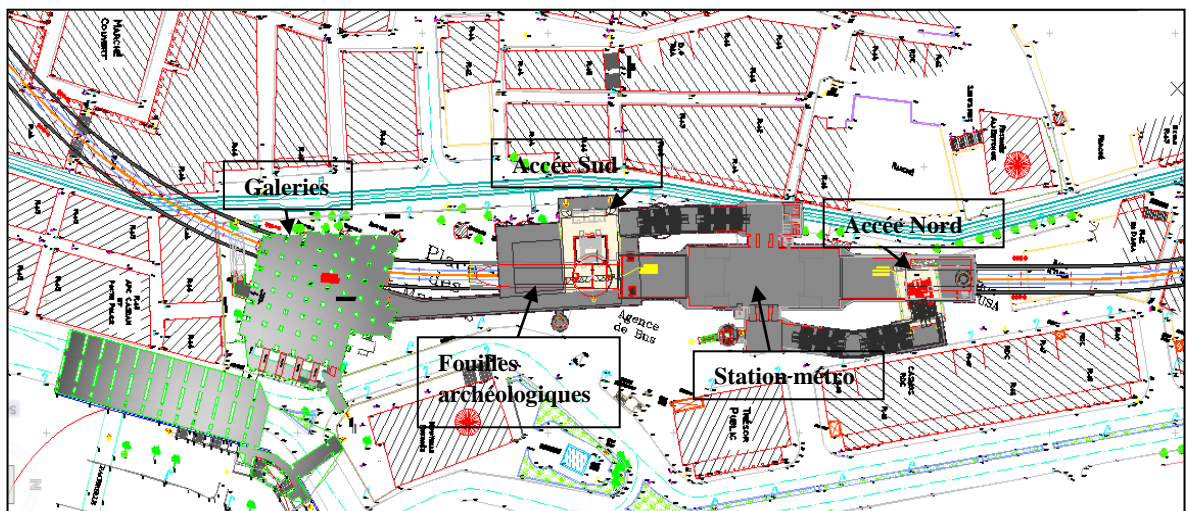


Fig.137: Vue en plan général de la station
Source : Auteurs

³⁶ Mme Oubouzar, Mme Cherbi, Mr Aiche « Patrimoine partagé en méditerranée » p25



Fig.138: Station métro
Source : EMA

2.6. La valeur patrimoniale et historique de la place des martyrs

Durant les travaux de réalisation de la station métro, un diagnostic archéologique s'est effectué sur la place des martyrs, ils ont découvert des ruines qui datent de 2000ans.

Des fouilles archéologiques ont été entamées (Juin 2009) sur une superficie de 3200m² par le CNRA (Centre Nationale De Recherche et d'Archéologie) ou plusieurs spécialistes opèrent sur le terrain. Pour les aider, ils ont fait appel à l'équipe de l'INRAP pour analyser, étudier, et conserver au mieux cet héritage extraordinaire de civilisation phénicienne, romaine, islamique, ottomane livrent tout ces secrets à plus de 7m de profondeur.



Fig.139: Les fouilles de la place des martyrs
Source : Document EMA

Parmi les découvertes, nous pouvons citer :

- Un quartier commercial Ottomane ;
- Une basilique intacte ;
- Une mosquée qui date de la période romaine, structure romaine primitive ;
- Une vaste nécropole byzantine remontant au V^e siècle.



Fig.140: Les fouilles archéologiques
Source : CNRA



Fig.141: Les fouilles archéologiques
Source : CNRA

3. Choix du thème

Le quartier de la marine, le noyau historique de la ville d'Alger se trouve aujourd'hui marginalisé, il souffre d'une crise d'identité et d'un marasme culturel. La mise en valeur de ce patrimoine sera une alternative afin de redécouvrir la ville d'Alger sous une nouvelle image.

Pour cela, notre choix s'est porté sur une **Station Musée**, il s'agira d'un musée historique, culturel, un véritable lieu de partage et de dialogue des différentes cultures.

Notre projet aura pour objectifs

- Création de la paroi manquante de la place des martyrs ;
- Assurer une continuité historique et un enrichissement culturel ;
- Assurer la relation entre les 3 entités de la place des martyrs : station métro-les fouilles archéologiques- les voutes souterraines, et les autres entités urbaines.
- Remplir la fonction du seuil et d'élément d'articulation entre le quartier/ la casbah ;
- Renforcer la communication, l'échange culturel et commercial et la rencontre sociale entre différents acteurs ainsi que la transmission du savoir et de la connaissance.
- Revivre les traditions de cette ville, ses différents événements et son savoir-faire artisanal à travers tout le programme d'espace prévus
- Participer à l'émergence de l'économie de la ville par la création de nouveaux espaces de conservation, de formation et de création d'emploi, d'intégration de l'artisanat locale pour une mise en tourisme durable du site.

3.1. Définitions et généralités

-Le musée : C'est une institution culturelle, dans lequel sont collectés, conservés et montrés

des objets dans un souci de cultiver le visiteur : « ... Il arrache les œuvres, les techniques, les objets, les sociétés à la destruction et à l'oubli, les rassemble, les expose, les révèle. »³⁷. Le conseil international des musées (ICOM) le définit comme « une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »³⁸.

-La muséologie : La muséologie est la science du musée dans son sens le plus général. Elle englobe tous les types et toutes les formes de musées. Elle est dédiée à l'étude de l'institution et ses fonctions essentielles : collecter, conserver et présenter.

-La muséographie : C'est le côté de la muséologie tourné vers l'application pratique d'une exposition. Elle regroupe les techniques de mise en valeur des collections (objets, contenus) au sein des musées. Elle est définie par G.H Rivière en 1981 comme : « un corps de techniques et de pratiques appliquées au musée »³⁹.

3.2. Les types de musées

Les musées sont souvent spécialisés, certains le sont sur l'œuvre d'un artiste, d'autres sur une période historique ou géologique, on distingue trois grandes catégories : musée d'art, d'histoire et musée des sciences.

-Le musée d'art : Où s'expose un ensemble d'œuvres d'art, tableaux, sculptures... choisies pour leurs intérêts stylistique, artistique, ou encore montrant les différentes phases de la carrière d'un artiste (musée Picasso par exemple), il concerne également les objets dont la réunion permet de mettre en avant les particularité d'un pays, d'une région, d'une époque (musée du costume, des arts et métiers, musée Bardo...).

-Le musée des sciences : Il concerne des œuvres



Fig.142: Musée d'art moderne de la ville de Paris
Source : <https://upload.wikimedia.org>



Fig.143: Science museum, Londres
Source : <https://www.timeout.com>

³⁷ *L'art contemporain et le musée*, Les cahiers du musée d'art moderne, Paris, hors-série, 1989

³⁸ Jean Baudrillard, « *Le Système des objets* », Paris, Gallimard, coll. « TEL », 1969 (réimpr. 1978) (ISBN 978-2-07-028386-6)

³⁹ Georges Henri Rivière, « *Cours de muséologie. Textes et témoignages*, Paris, Dunod, 1989

de la « culture scientifique », et des « sciences naturelles » qui témoignent de l'évolution de la connaissance scientifique et technologique, et de l'évolution anthropologique de l'espèce animale.

-**Le musée d'histoire** : les expositions sont réunies autour d'un thème historique représentatif d'une époque (musée de Timgad) ou d'un événement (musée de l'armée à Alger).

-**Musée culturel** : Un musée culturel permet de mettre en avant la particularité d'un pays, d'une région, d'une époque.



Fig.144: Musée d'Orsay
Source : <https://www.gralon.net>

-**Musées généraux** : Musées ayant des collections hétérogènes et ne pouvant pas être identifiés par un domaine principal, ce type de musée se caractérise par une grande capacité d'accueil.

-**Musée spécialisé** : Musées concernant la recherche et l'exposition de tous les aspects relatifs à un thème ou un sujet unique.

3.3. Rôle du musée

Le musée mène trois fonctions essentielles : collecter, conserver, montrer.

- **La collection** : la collecte des pièces muséales se fait suite à des découvertes archéologiques organisées ou fortuites, ou bien par des dons de la société civile ; d'autres collections sont récupérés par rapatriement à partir d'autres organismes ou musées suite à des événements spéciaux (guerres, colonisation...).

- **La conservation** : agissant comme « *gardien de notre histoire et de l'ensemble de notre culture* », l'une des missions du musée est d'offrir un lieu doté des ressources nécessaires pour entreposer, protéger, et restaurer tout bien culturel patrimonial et lui permettre de traverser le temps sans encombre.

- **L'exposition** : Le musée remplit un rôle éducatif et informationnel très concrètement, à travers l'exposition des œuvres conservées, il permet de découvrir notre culture et celles des autres; « *le musée montre l'art, mais aussi la science, la technique, l'histoire et toutes les disciplines porteuses de progrès et de modernité* »⁴⁰.

-**La transmission et l'échange comme activité alternative.**

⁴⁰ La muséologie selon Georges Henri Rivière »1989, Dundo p.81.

3.4. Les exigences d'un musée

-**Le parcours** : c'est l'un des éléments clef du musée « ...Un musée se définit d'abord par son entrée, il est aussi circulation... Le musée est un parcours... »⁴¹

En plus de nous permettre de nous déplacer d'un espace à l'autre, le parcours nous permet de nous situer par rapport à l'exposition elle-même. Il intègre des impératifs fonctionnels (présentation des œuvres, sécurité et confort du visiteur), il est constitué à partir et autour des collections. Le travail sur le parcours comprenant les circulations, les plages de repos et la distribution des diverses activités est primordial afin de permettre le déroulement des pratiques de recherche, d'éducation et de présentation.

- **La conservation** : le rôle du musée ne se limite pas au stockage et à la présentation des œuvres, il doit aussi les conserver. Les objets doivent être protégés de certaines nuisances tels que : l'humidité, la poussière, l'ensoleillement...

-**L'éclairage** : c'est l'un des éléments les plus importants dans l'exposition des objets, il doit être optimal, de façon à ne pas abîmer les objets et ne pas fatiguer le visiteur. On utilise à cet effet soit la lumière naturelle qui peut être directe ou diffuse, soit la lumière artificielle.

-**La sécurité** : comme pour tout équipement public la sécurité est de rigueur, mais elle prend une dimension plus grande dans les musées car les œuvres doivent, elles aussi, être protégées des incendies et des vols.

-**L'interactivité** : Concept nouveau intégré dans les musées pour une dimension interactive visiteur. Il s'agit notamment des nouvelles tendances d'expositions numériques, réalité virtuelle.

4. Analyse des exemples

Exemple 1 : Musée de l'Acropole d'Athènes

a. Présentation du projet

Le musée de l'Acropole située dans la région historique de «Makryianni », approximativement à 2 km du centre d'Athènes, à proximité de la station de métro « Acropolis ».



Fig. 145: Vue aérienne sur l'Acropole d'Athènes
Source : <http://www.oopartir.com>

⁴¹ Mémoire de magister Mme MAZRI-BENARIOUA Mouna La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel p38

L'entrée principale du musée se trouve au début de la rue (piétonne) Dionysiou Aréopagitou, axe central du réseau unifié des sites archéologiques de la ville d'Athènes.



Fig. 146: L'Acropole d'Athènes
 Source : <http://blog.detours.fr/nouveau-musee-acropole-athenes/>

Le projet de devise en 3 volumes selon le concept : une base, un milieu et un dessus.

b. Les concepts majeurs du musée « l'Acropole d'Athènes »

- **L'intégration au site**

La forme du projet constitue trois volumes rectangulaires les uns sur les autres. Les deux premiers sont dans l'axe des rues qui cernent le terrain, le troisième pivote de 23 degrés afin de s'aligner sur l'orientation du Parthénon et avec une structure rectangulaire de la même dimension que celle du Parthénon.



Fig. 147: Intégration à la forme d site
 Source : <https://www.alamyimages.fr>

- **La continuité urbaine**

L'alignement sur les rues afin d'assurer une continuité urbaine.

- **La continuité historique**

Présente Une séquence moderne d'un parcours historique par sa réinterprétation de la forme du Parthénon et l'utilisation des pilotis.



Fig.148: Vue sur les fouilles du musée
 Source : <http://www.carnet-de-voyage.net>

- **Géométrie**

Utilisation des formes simples (le Rectangle) inspiré de la clarté mathématique et conceptuelle l'ancien grecque.

- **La transparence, la légèreté**

Le verre est parfaitement transparent, filtre doucement la lumière, il permet la perception visuelle. Une base sur pilotis au-dessus des ruines le musée donne l'impression d'être en suspension dans l'air, car il repose sur plus de 100 piliers, créant ainsi une coquille impressionnante qui protègent les fouilles archéologiques.

- **Concept de monumentalité**

Une entrée monumentale. Le musée se distingue par son important auvent, qui signale l'entrée de façon évidente.

- **La promenade architecturale**

Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale et temporelle riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux Marbres du Parthénon.

- **Concept du parcours**

Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux marbres du Parthénon et la période romaine.

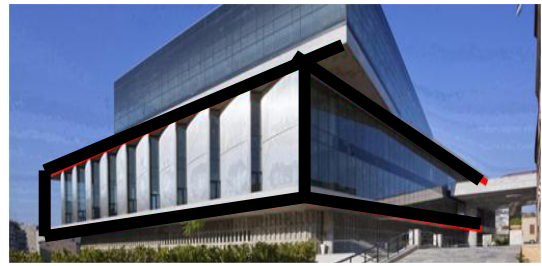


Fig.149: La forme du musée
Source : <https://vivreathenes.com>



Fig. 150: La perception visuelle
Source : <https://www.lexpress.fr>



Fig.151: Le concept de monumentalité pour marqué l'entrée
Source : <https://es.dreamstime.com>



Fig.152: Vue sur le parcours du musée
Source : <https://fr.tripadvisor.ca>

temple (procession des Panathénées).

d. Les matériaux utilisés

Les matériaux ont été sélectionnés pour leur simplicité et sobriété tels que le verre, le béton et le marbre.

Le verre parfaitement transparent filtre délicatement la lumière à travers un processus de sérigraphie.

Le béton fournit la structure du bâtiment principal et le marbre marque le sol noir pour la circulation et beige pour les galeries.

Exemple 2 : Le musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée à Marseille

• **Présentation**

Le musée de civilisation de l'Europe et du méditerrané appelé MUCEM est un complexe culturelle constitué de 3 entités :

-**J4** : un projet novateur conçu par l'architecte Rudy Ricciotti.

-**Le fort Saint-Jean**, un lieu chargé de mémoire

-**Le centre de conservation et de ressource**, érigé par l'architecte Corine Vezzoni.

Ce gigantesque projet vue sa position et sa vocation internationale constitue une passerelle entre les cultures Africaines, Asiatiques, Européennes qui bordent la méditerranée. C'est aussi un lieu chargé de mémoire, d'appartenance et de culture mais aussi artistique et intellectuel.

La cité se situe à Marseille sur un site historique de la ville qui constitue l'aboutissement de deux parcours majeurs de la ville à savoir le parcours du littoral et le parcours paysagers.

• **Objectifs**

-Faire connaître la culture méditerranéenne à travers le monde.

- Créer une passerelle culturelle pour promouvoir les échanges et les contacts.



Fig.157: Situation du musée
Source : Google maps



Fig.158: Vue sur l'ensemble du musée
Source : <https://www.google.dz/url?>

- Les concepts majeurs du projet

- a. Les concepts liés au site

- Intégration au site par :

- Le respect du gabarit (J4) que proposait le schéma urbain.

- La volumétrie simple sans rivalité avec le patrimoine le fort Saint Jean.

- L'intégration à la mer à travers :

- La métaphore de la roche marine à travers une façade résille perforé comme une section d'une roche marine.

- Intégration à l'espace méditerranéenne par :

- La structure maigre du musée avec la peau et les os.

- L'absence de reflet et de brillance.

- b. Les concepts liés au thème

- Le **parcours** : Les parcours sont clairement définis dans le musée (la rampe qui articule les deux volumes du musée) et aussi à l'extérieur du musée un parcours qui articule le musée et le fort saint jean.

- L'articulation et le dialogue

- Le musée est articulé au fort saint jean par une passerelle

- La transparence

Le musée est enveloppé par une couverture qui forme un écran filtrant le soleil et permet d'ouvrir le musée vers la mer et le fort et le port.



Fig. 159: Vue sur le musée
Source : <http://aaec-beziers.over-blog.com>



Fig.160: Intégration à la mer
Source : <https://culturebox.francetvinfo.fr>



Fig.161: MUSEM
Source : <https://www.google.dz>



Fig.162: Musée de MUSEM
Source : <http://www.guillaume-ruoppolo.com>

-La fluidité

Qui représente une composante importante dans un musée, qui assure la continuité et là l’articulation entre les espaces.

-L’ambiance

Par l'utilisation des couleurs tout au long du parcours d’exposition, on cite le :

-Le bleu qui symbolise l’émergence de la civilisation.

-Le noir qui symbolise l'atténuation de la civilisation.

• **Le programme du projet**

Cette étape consiste à l’élaboration d’un programme visant à une attribution fonctionnelle et une répartition d’activités conférées à chaque espace composant le projet basée sur les caractéristiques spécifiques du thème et en référence aux exemples étudiés.

Ce programme est élaboré pour satisfaire les exigences liées aux besoins du grand public et catégories spécialisées.



Fig.163: Le concept de la transparence
Source : <http://www.marseilletourisme.fr>



Fig.164: L’ambiance à l’intérieur du musée
Source : <http://cafe-geo.net>

Fonction	Activités	Espaces
Accueil et animation	-Orientation -Consommation	-Hall de réception et d’information. -Boutiques d’expo vente des œuvres d’arts -Restaurant -Cafeterias -Salon d’honneur
Echange et communication	- Exposition - Communication - Projection	-Espace d’exposition (fort Clauzel) -Terrasse d’exposition -Ateliers production et expositions - café littéraire - Salle conférence

Formation	-Recherche et création	Bibliothèque -Atelier poterie -Atelier tapisserie -Atelier vannerie -Atelier travail du bois -Atelier travail du cuir -Atelier céramique -Atelier musique andalouse -Atelier dance
Gestion et logistique	-Administration -Locaux techniques	-Bureau directeur -Bureau secrétariat -Bureau du comptable -Bureau juridique -Salle réunion -Chaufferie -Local électricité -Local climatisation -Salle de réserve et conservation

➤ Synthèse

L'analyse de ces deux exemples nous a permis de ressortir des éléments de références qualitatifs et quantitatifs pour la conception de notre projet architectural. Nous constatons que les projets d'aujourd'hui ne se limitent pas à une seule fonction mais ils peuvent abriter une polyfonctionnalité. Cette dernière revêt l'intégration de la connaissance, l'information et l'enseignement à la détente, la récréation et l'animation, l'échange et la transmission. La dimension participative et aussi incontournable dans la réflexion d'aujourd'hui grâce aux moyens technologiques notamment dans le cadre de la mise en scène des activités et pratiques et savoir faire d'autant.

Une sorte de mixité interactive pour l'échange et manifestation de toutes catégories de populations. Ainsi nous avons tiré un nombre de concepts que nous tenterons de prendre en considération lors de la conception de notre projet.

5. Les concepts du projet

5.1. Les concepts liés au contexte

- Articulation** : Articulation de la vieille médina au reste du quartier.
- La continuité historique et patrimoniale** : Réinterprétation d'éléments patrimoniaux.
- Parcours** (archéologique, culturel, touristique...) notamment les passages souterrains.

-La légèreté.

-L'émergence.

-Intégration de l'espace invisible dans le dedans de l'existant : Boite dans la boite

5.2. Les concepts liés au projet

-Fragmentation et articulation : La fragmentation est un moyen de deviser le projet en entités de formes, de fonctions et d'usagers différents. Elle nous permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux, tout en assurant une articulation entre les unités.

-La hiérarchie : L'ouverture du projet au grand public exprime la hiérarchisation des espaces en allant des espaces publics jusqu'aux espaces privés afin d'assurer un bon fonctionnement du projet.

Ce concept nous assure de passer de l'échelle du public au privé.

-L'ambiance : 2 types d'ambiance :

-L'ambiance liée à la lumière (par l'intégration de la lumière).

-Recréation des ambiances d'autant à travers des mises en scène, des projections...

-La convivialité : La qualité d'un projet ne dépend pas seulement des services qu'abrite le bâtiment, elle est aussi générée par l'ambiance qui règne. Cette ambiance revient surtout au contact humain qui est créé entre les visiteurs au sein du projet, rappelant le mode de vie des habitants de la Casbah. L'exposition, les boutiques et espace de communication sont des lieux d'échange et de rencontre qui incitent le public à passer plus du temps au sein du projet.

-Le parcours : La notion de parcours qui est l'élément générateur du projet doit être présentée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, elle sera traduite par une succession de séquences capables de coordonner différentes ambiances et multiples activités.

-La perméabilité : Elle est traduite par la notion de continuité spatiale à travers une relation entre l'intérieur et l'extérieur par des possibilités multiples d'accès.

-La fluidité : Utilisation d'un plan libre permettant une fluidité des espaces et une flexibilité des fonctions, un concept revendiqué par tout équipement culturel.

6. Description des voûtes de la place des martyrs

2^{ème} sous-sol : Il date de l'époque Ottomane, sa surface est de 2662 m², la hauteur de l'étage est de 9.5m. Cet espace là est composé de plusieurs voûtes cintrés qui couvrent tout cet espace en s'appuyant sur des piliers en pierre dont le dessous (ou encore l'intrados) est fait en arc.

Les pierres utilisés pour ces voûtes en berceau sont des moellons bruts bien posés ensemble et pris dans un lit épais de mortier (50cm).



Fig.165: les grottes
Source : CNRA

D'après Mr ZEKKAGH (directeur général de l'OGBEC) cet espace était utilisé pour la réparation des bateaux durant la période Ottomane et au fond de cet espace là se trouve deux grottes, c'est là où ils préchauffent le fer.

1^{er} sous sol : Durant la colonisation Française, les colons ont voulu surélevé cette place là (place des martyrs actuellement) pour en faire d'elle la place d'arme. Pour cela, ils ont rajouté un autre sous sol superposé au précédant, avec le même système constructif et les même critères. De ce fait, la place est surélevée de 19m par rapport au niveau de la mer.

Les sous sols du boulevard de l'impératrice : Construit en 1930 par NAPOLEON II, deux sous sols avec une hauteur de 9.5m pour chacun, construit en pierre.

Ces sous sols sont articulés avec les sous sols de la place des martyrs.

7. Processus de réhabilitation

L'idée génératrice de notre projet est l'exploitation des sous sols de la place des martyrs et l'ouvrir vers l'extérieur.

Notre démarche donne de l'importance à l'élément existant et la façon de l'intégrer dans le contexte et le faire apparaitre. Et aussi à l'espace vide et centrale (place des martyrs) vu que c'est une respiration à l'expression de la culture et de l'histoire, des valeurs communes et des biens entre les individus.

A partir de là, on a pensé à ouvrir ces sous sols et les faire dialoguer avec la ville.

Etape 1 : Restauration des sous sols vu leur état dégradé (pénétration de l'eau...)

Etape 2 : Création de grands halls d'exposition par la suppression d'une partie d'un plancher.

Etape 3 : Articulation des sous sols de la place des martyrs avec les autres entités qui compose cette place (les voutes souterraines- les fouilles archéologiques- station métro)

Etape 4 : Création des parcours souterrains pour relier entre les différentes entités avec la station musée et avec les équipements à valeur historique qui entourent la place des martyrs.

8. Le programme

Niveau	Fonction	Espace	Surface
Entité 1 : Musée d'histoire			
2 ^{ème} sous sol	Accueil et information	-Hall d'entrée	150m ²
	exposition	-Espace de consultation libre	30m ²
		-Salle de mise en scène (2)	95m ²
		-Salle de projection	
		-Espace de stockage (3)	36m ²
		-Galerie d'exposition	40m ²
			1400m ²
1 ^{er} sous sol	exposition	-Galerie d'exposition	1400m ²
			40m ²
			36m ²
Entité 2 : Arts et métiers			
	Accueil et information	-Hall d'entrée	107m ²
	Exposition	-Espace de consultation libre	37m ²
		-Atelier de dessin	45m ²
		-Atelier de sculpture	45m ²
		-Atelier de poterie	45m ²
		-Atelier de peinture	45m ²
Vente			

2 ^{ème} sous sol	Espace de rencontre	-Galeries d'exposition	45m ² 61m ²
	Formation et création	-Boutiques artisanales	40m ²
		-Salle de conférence	90m ²
		-Salle de projection(2)	45m ² 180m ²
	Administration	-Cafétéria	60m ²
		-Administration	40m ²
		-Salle de réunion	30m ²
		-Locaux techniques	30m ²
		-Poste de surveillance	40m ²
		-Sanitaire	57m ²
-Stockage			
1 ^{er} sous sol	Exposition	-Galerie d'exposition	60m ²
	Vente	-Boutiques artisanales	40m ²
	Formation et création	-Atelier de réhabilitation(2)	45m ² 45m ²
		-Atelier de peinture(2)	45m ² 50m ²
	Espace de rencontre	-Atelier de sculpture(2)	40m ²
		-Salle de projection(2)	
	-Sanitaire		

9. Description du projet

Notre projet est une station musée qui se situe dans un site riche en matière d'histoire et d'architecture. Il fait partie de la stratégie urbaine pour la requalification du quartier de la marine et qui vient enrichir un quartier aussi millénaire.

Il s'agit de la réhabilitation des sous sols de la place des martyrs qui a pour mission principale la mise en valeur de ce patrimoine longtemps délaissé.

8.1. Accessibilité vers le projet

Notre projet dispose des accès piétons. Deux accès à partir de la place des martyrs dont l'accès principal est matérialisé par une pyramide. Un accès se fera par la mosquée de la pêcheurie et un autre par le front de mer.

9.2. Les entités du projet

Notre projet est composé de 3 entités :

-La première entité : un musée d'histoire

C'est un musée avec des espaces marchands et qui sera dédié au grand public.

Cette entité est définie par des parcours historiques, dont nous allons exposer les différentes périodes historique de la ville d'Alger de la préhistorique jusqu'à l'époque coloniale.

Cette dernière sera développée sur deux niveaux.



Fig.166: Entité musée
Source : Auteurs

-La deuxième entité : Arts et métiers

Venu pour revivre la culture et le vécu de ce patrimoine délaissé, et ressuscité les savoirs et savoir faire ancestraux des gens de la casbah d'Alger.

Cette partie se développe sur deux niveaux, dont le premier est destiné pour l'accueil, l'information, l'administration, vente artisanal accompagné d'une galerie d'exposition et une cafétéria, des salles de projections, salle de conférence.

Pour le deuxième niveau, il abrite des ateliers, des galeries d'exposition, des boutiques artisanales, des salles de projection, une cafétéria.

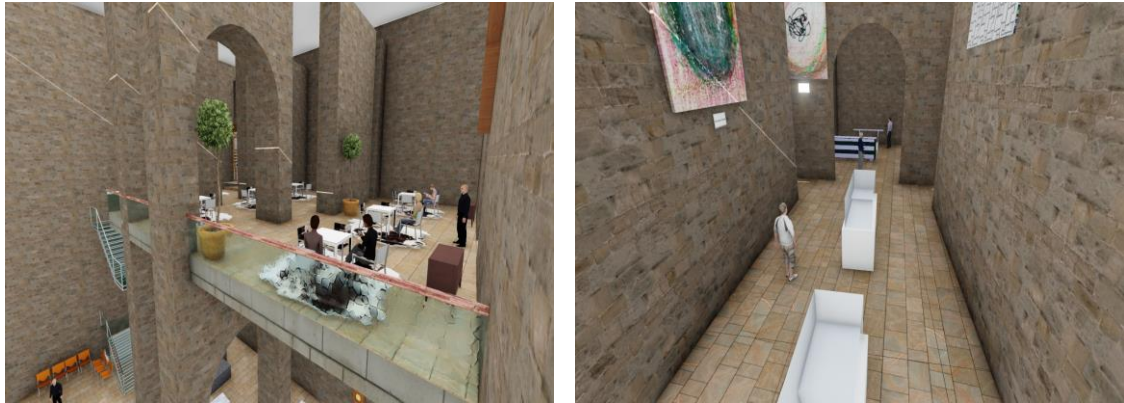


Fig.167: Entité arts et métiers
Source : Auteurs

-La troisième entité : un musée archéologique

Le futur musée situé dans la zone Sud de la fouille devra s'articuler autour d'un parcours muséal et présenter aux visiteurs 3 phases de l'histoire de lieu :

*Phase 1 : Période Ottomane (vestiges de la mosquée EL Sayyida, d'ateliers d'artisanat et de Beit el mal).

*Phase 2 : Période Islamique

*Phase 3 : Période Byzantine (vestiges de la nécropole) et antique (bâtiment public du bas empire, dont ils ont retrouvé des vestiges du sol pavé de mosaïques ainsi que des vestiges de rues dallées.

Le musée devra également abriter des espaces destinés à l'exposition de biens mobiliers découverts in situ. Des espaces d'exposition temporaire, ainsi que des restitutions de la stratigraphie du site, à travers la présentation des coupes stratigraphiques murales présentant les différentes périodes historiques de la place des martyrs, feront partie intégrante de l'exposition au public.

En vue d'orienter le maximum de public vers le futur musée à partir de la station métro, un aménagement sera mis en place à l'intérieur, et permettra de relier le futur musée à la station.

Deux passages assureront la connexion entre la station métro et le futur musée.

Il est également à souligner que les vestiges archéologiques des différentes structures découvertes nécessitent une restauration et une mise en valeur qui devra être incluse dans le projet de musée.



Conclusion générale

A travers ce projet, nous avons tenté de répondre à notre problématique de départ, et confirmer nos hypothèses avec une autre intervention à deux niveaux de réflexion et de conception.

Le niveau urbain se confirme par une proposition d'actions pouvant mettre en réseau l'ensemble du potentiel patrimonial et ressource naturel (la mer), pour la promotion attractive durable du quartier de la marine.

Un projet d'architecture dédié à la protection et favorisant la conservation et la transmission des éléments d'histoire et de mémoire des lieux a été mis en place dans les parties non visibles de la place en continuité avec la station métro.

Ce projet s'inscrit dans une démarche culturelle, respectueuse de l'intégrité des lieux et des sous sols très significatif de la place pour redynamiser, intégrer, renforcer cette vocation de charnière de la place entre les autres entités de ce quartier pour répondre à nos objectifs.

Nos propositions visent à contribuer fortement à la dynamique ainsi l'attractivité de ce site en particulier, et de la ville d'Alger en général. La thématique choisie permettra le foisonnement des visiteurs de la station musée. Cet équipement est destiné à la promotion de la pratique de la culture au sens large dans le quartier chargé d'histoire.

Ceci n'était qu'une tentative de répondre aux nouvelles préoccupations de requalification des espaces urbains, notamment les places comme c'est le cas de notre projet. Une perspective pour une nouvelle réflexion éventuelle.

PROPOSITION URBAINE

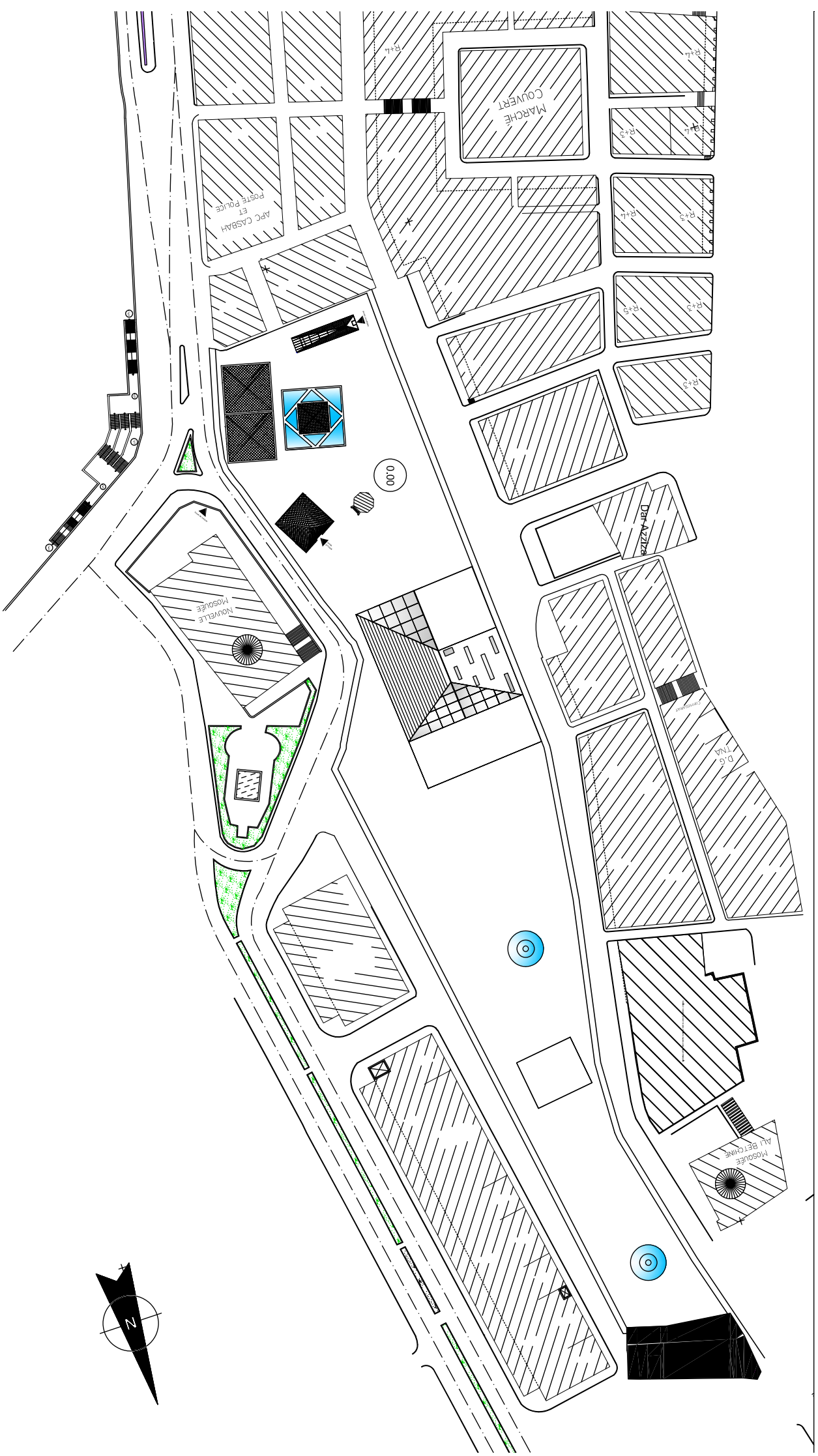


LEGENDE

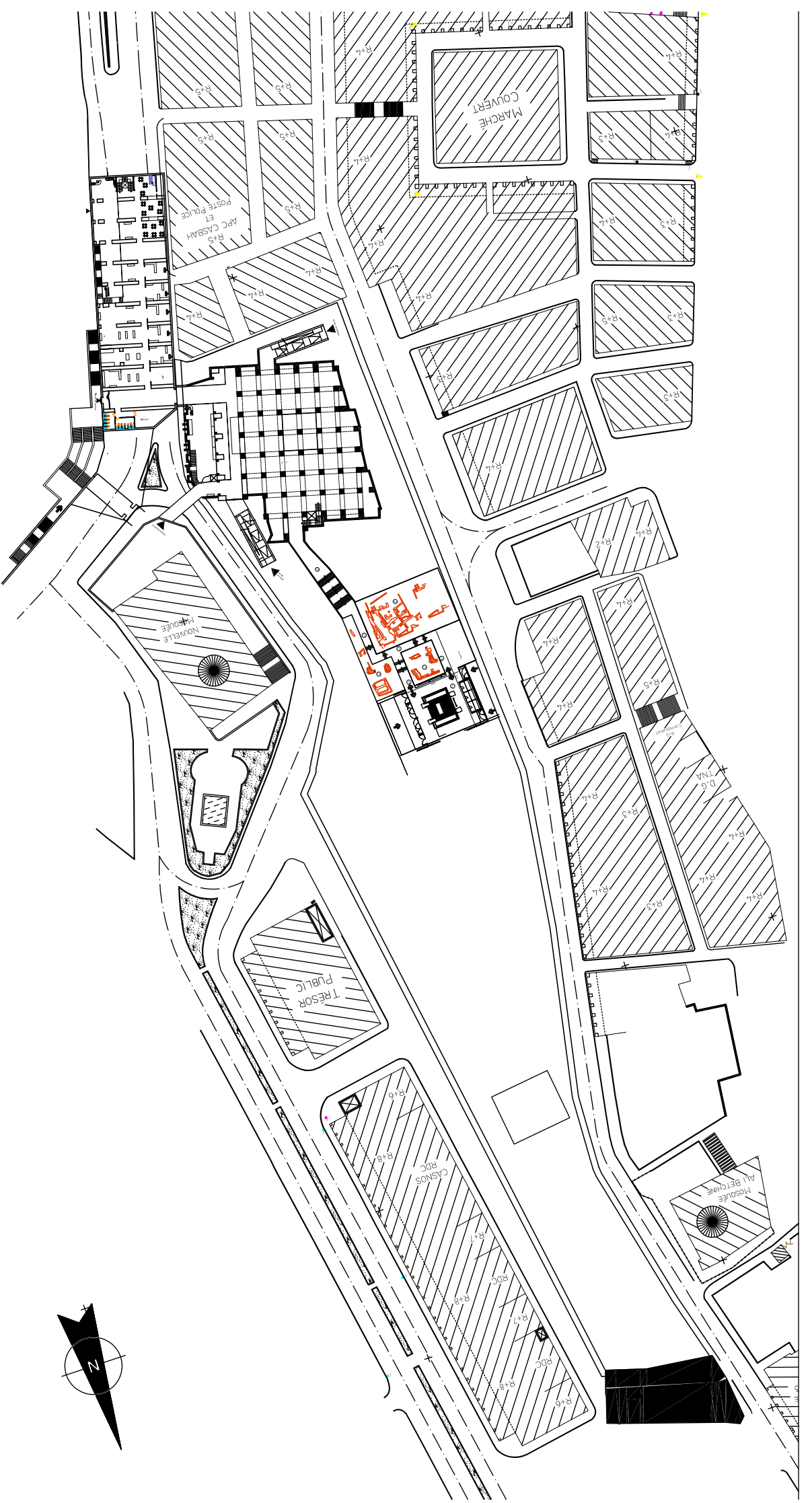
- Secteur sauvegardé par le PPSM/VSS
- Site classé de la casbah (patrimoine mondiale)
- Transversales et grandes percées (autres fois remparts)
- Monuments historiques
- Les éléments de permanences
- Patrimoine XIXe - XXe siècle
- Le port fermé: opportunité de requalification urbaine
- Places publiques à requalifier
- Problème de stationnement encombrant de bus et taxis
- Grandes percées importantes sur la mer et axes historiques
- Percées secondaires
- Les voiries à flux dense
- Les voiries à flux moyen
- Formes à exploiter et renforcer
- Noeuds à flux dense
- Rupture d'interface ville/mer
- Opportunités foncière

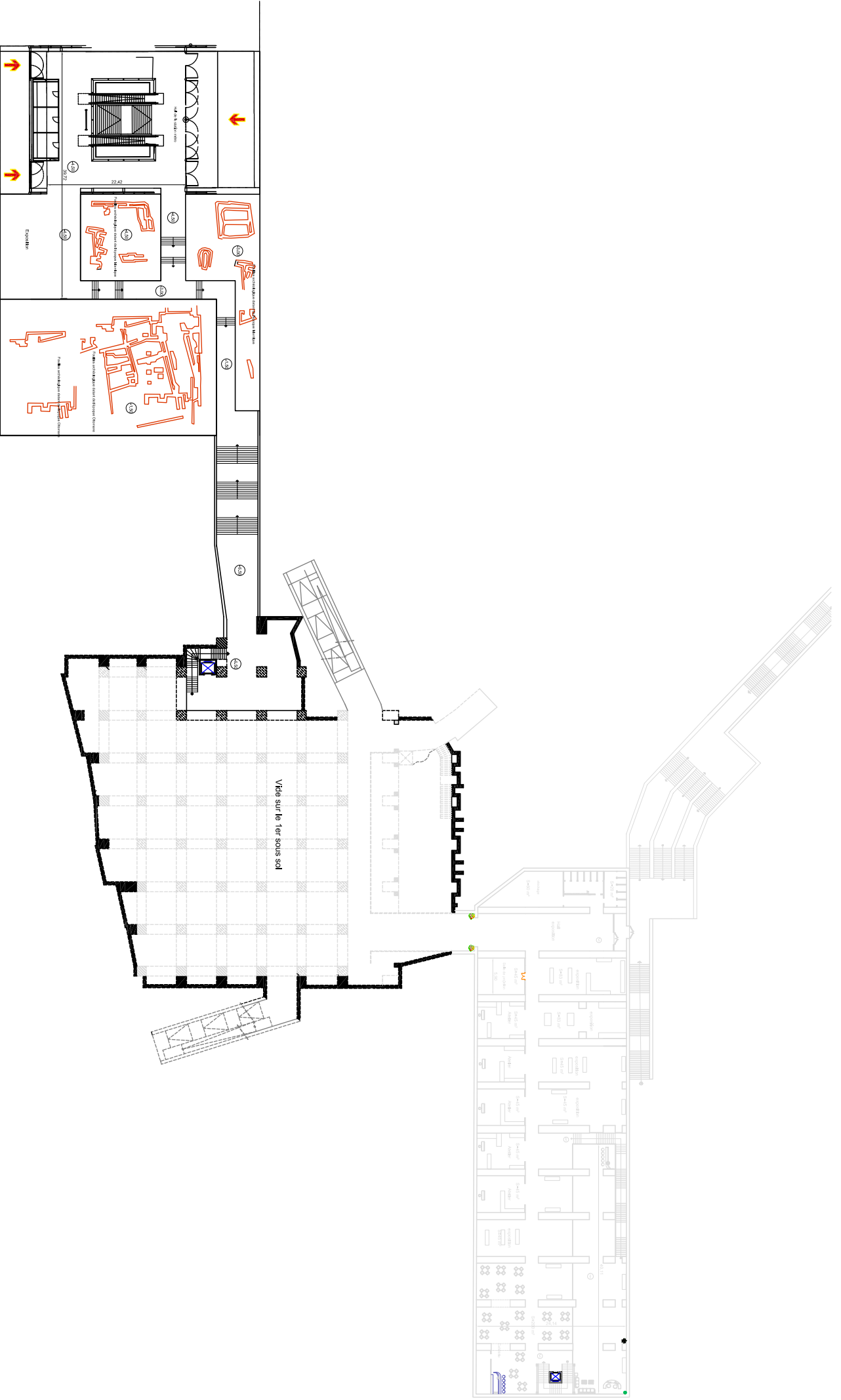


Plan de masse Echelle: 1/500



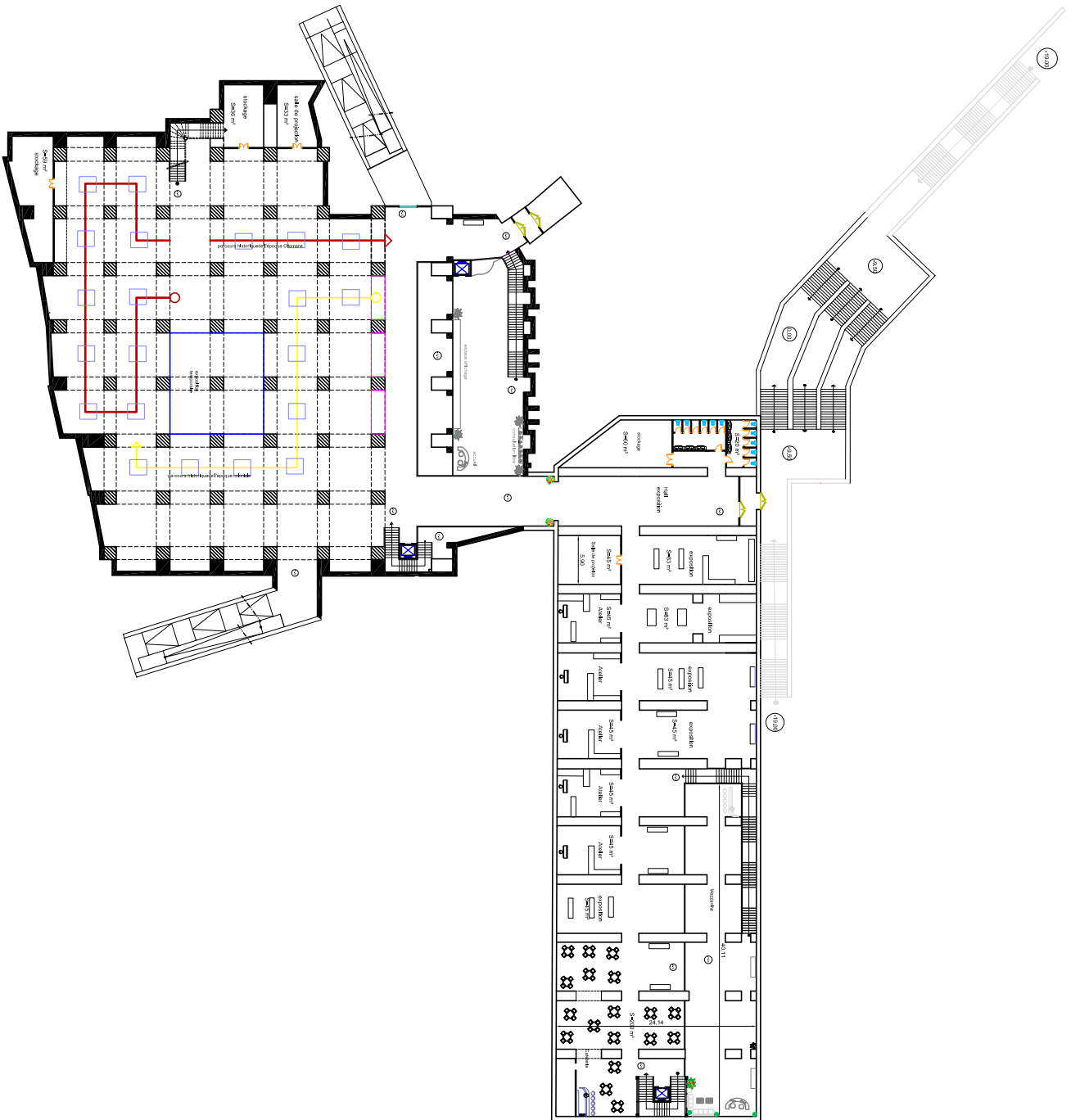
Plan d'aménagement
Echelle 1/500





Plan de la mezzanine (niveau -4.50)

1 er sous-sol (niveau -9.50)



















Références Bibliographiques

Ouvrages

- Alger lumière sur la ville ; Edition Dalimen.
- ALGER chronique urbain Jean-Jacques Deluz ; Editzions Bouchène.
- Vies de villes.
- La casbah d'Alger.
- Algérie trace d'histoire architecture urbanisme & art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine.
- Vivre et créer l'espace Public, Michel Bassand
- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presse Universitaire de France, CHOAY (Françoise) et MERLIN (Pierre) éléments d'introduction à l'urbanisme, Maouia Saïdouni
- image de la cité, K..Lynch

Mémoire

- Mémoire magister, option faits urbains. Thème : POUR UNE REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC TRADITIONNEL DANS LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE.
- Mémoire de fin d'étude (quartier de la marine), option architecture, ville et patrimoine, thème : quartier de la marine, un musée à ciel ouvert, d'un lieu de transition vers un lieu de destination promotion 2014/2015.
- Hafsi F.Z, « Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique de l'aménagement du territoire », mémoire de magister, Université Mentouri
- Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril »Mémoire Magister UMMTO.

Fichiers PDF

- VILLES FRANÇAISES du PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME Protection, gestion, valorisation.
- Patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés » Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR Département d'Architecture.
- Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Du Secteur Sauvegarde De La Casbah D'Alger.

Revues

- www.vie des villes.net.

- www.google earth.com.
- www.centre aquatique de londres.net.
- www.centre aquatique de vendome.net.

Site web

- www.marseille-renovation-urbaine.fr
- www.dreamstime.com
- www.wikipédia.fr
- www.francetop.net/dictionnaire
- http: //www.alger-city.com

Annexes

- CNRA Centre National de Recherche en Archéologie
 - Direction de la culture Alger
 - GMAC groupe métro d'ALGER Centre
 - PDAU 2016
 - PPSMV CASBAH D'ALGER
- EMA Entreprise de Metro d'Alger